Montréal mardi 9 novembre 2004 Le plus grand quotidien français d'Amérique 121e année no 21 66 pages 5 cahiers Ciel variable, Max. 2 Min. -7 65¢ taxes en sus - Édition provinciale 75¢
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

cyberpresse.ca
LA PRESS



LUCK MERVIL
CRITIQUE LANDRY ET LE PQ
PAGE A9



GREGORY CHARLES À NEW YORK
«UNE GRANDE LEÇON D'HUMILITÉ»
ARTS ET SPECTACLES, PAGE 1

La banquise disparaîtra entièrement d'ici la fin du siècle, selon une récente étude

L'ARCTIQUE FOND À LA VITESSE GRAND V

CHARLES CÔTÉ

À cause des émissions de gaz à effet de serre, le pays du père Noël se réchauffe deux fois plus vite que le reste de la planète. Des changements profonds, comme la fonte accélérée des glaciers du Groenland, vont se produire d'ici la fin du siècle. Ils vont transformer l'environnement et l'activité humaine dans l'Arctique et dans le monde entier.

C'est ce qui ressort d'une étude synthèse rendue publique hier à Reykjavik par le Conseil de l'Arctique, organisation qui regroupe les huit pays touchant le cercle polaire, dont le Canada, les États-Unis et la Russie. Plus de 250 scientifiques ont collaboré depuis quatre ans à cette étude intitulée *Arctic Climate Impact Assessment*, ce qui en fait la

›Voir ARCTIQUE en page A2



PHOTO SLIM ALLAGUI, AFP

Les émissions de dioxyde de carbone (CO_2) et d'autres gaz à effet de serre ont un impact certain sur les changements climatiques dans l'Arctique. Ainsi, selon une projection des scientifiques, la glace pourrait avoir totalement fondu, en période estivale, dès 2070.

Vive sortie de Charest contre Ottawa

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Le gouvernement fédéral n'est pas « le patron » du Canada et les provinces n'ont pas de comptes à rendre au gouvernement central, a soutenu hier le premier ministre Jean Charest dans une attaque percutante contre le gouvernement « centralisateur » de Paul Martin.

« Je n'ai pas de comptes à rendre au gouvernement fédéral », a-t-il lancé hier, à Charlottetown, lors de la première d'une série de conférences annuelles sur le fédéralisme au Canada.

Un brin ironique, le premier ministre du Québec a rappelé, devant environ 1000 personnes, que les discussions sur le fédéralisme au Canada étaient « à la politique canadienne, ce que la Neuvième de Beethoven est à la musique : un classique éternel ».

C'est dans la ville qui fut le berceau de la Confédération que M. Charest a choisi d'y aller de ses critiques les plus vives depuis longtemps à l'endroit d'Ottawa. Charlottetown, c'est aussi, rappelons-le, le lieu d'origine de l'entente constitutionnelle du gouvernement Mulroney, répudiée partout lors du référendum de 1992.

Jean Charest, dont la cote de popularité avait remonté durant l'été, dans la foulée d'une série de salves bien senties dirigées vers le gouvernement Martin, a vu son étoile pâlir dans les plus récents sondages.

›Voir CHAREST en page A6

Déluge de feu sur Fallouja

ALEXANDRE SIROIS

WASHINGTON — Plusieurs milliers de soldats américains et irakiens ont pris Fallouja d'assaut hier dans le cadre de ce qu'on estime, à Washington, être la plus importante offensive en Irak depuis l'invasion de ce pays l'an dernier. La ville, contrôlée par des insurgés depuis maintenant six mois, a été soumise à un déluge de feu dès la tombée du jour par les soldats de la coalition déterminés à en prendre le contrôle. L'électricité a été coupée et la plupart des générateurs privés ne fonctionnent pas. Les habitants manquent d'eau et craignent une pénurie de nourriture, les magasins étant fermés depuis deux jours. Alors que les combats faisaient rage, on affirmait dans la capitale américaine que le sort d'un Irak « libre » est étroitement lié à l'issue de cette offensive aussi controversée que risquée. « C'est une période importante dans l'histoire du nouvel Irak. Aucun gouvernement ne peut permettre à des combattants étrangers d'utiliser son territoire pour attaquer son peuple et attaquer son gouvernement », a déclaré le secrétaire à la Défense américain, Donald Rumsfeld.

›Voir DÉLUGE en page A6

Mon clin d'oeil **STÉPHANE LAPORTE**
En tout cas, ce n'est pas le jour du souvenir pour Charles Guité !

SOMMAIRE

Astrologie du jour	AFFAIRES 16
Bandes dessinées	AFFAIRES 13
Bridge	AFFAIRES 15
Décès	AFFAIRES 17
Feuilleton	AFFAIRES 13
Forum	A 18 et 19
Horaire télévision	ARTS 4
Loteries	A 13
Mots croisés	AFFAIRES 13 et SPORTS 8
Mot mystère	AFFAIRES 13
Observateur	AFFAIRES 14
Petites annonces	AFFAIRES 14 et AFFAIRES 2

Météo
Ciel variable, maximum 2, minimum -7, plus de détails en page SPORTS 12

6 21924 98765 1

AUGMENTATION MOYENNE DE 35 % SUR TROIS ANS

Les profs dénoncent les hausses de salaires consenties aux cadres de l'UdeM

MARIE ALLARD

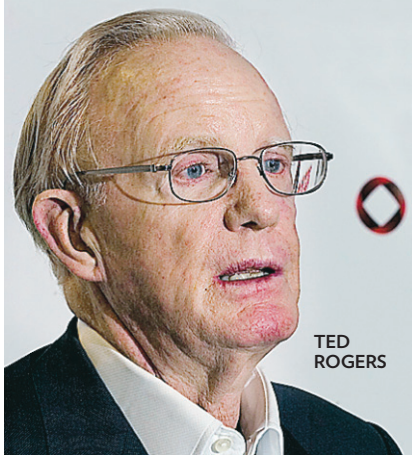
Malgré le sous-financement des universités, les cadres de l'Université de Montréal (UdeM) ont bénéficié de hausses moyennes de 35 % de leur rémunération entre 2000 et 2003. Plusieurs nouveaux postes ont été ajoutés au rectorat (augmentation de 52 % ou 12,7 postes) et parmi le personnel d'encadrement des directions (hausse de 25 % ou 48 postes), ce que déplore le syndicat des professeurs de l'institution dans un mémoire obtenu par *La Presse*.

« Nous dénonçons ces augmentations parce que les cadres se les ont accordées eux-mêmes, a indiqué hier Louis Dumont, président du Syndicat général des professeurs de l'Université de Montréal (SGPUM), qui compte plus de 1000 membres. Comme les ressources financières sont limitées, ne devrions-nous pas les utiliser à bon escient ? »

Afin de corriger la situation, le Syndicat suggère, dans un mémoire qui sera présenté le 17 novembre au comité de consultation sur la nomination du nouveau recteur de l'UdeM, de réduire de 24 % en trois ans la rémunération des administrateurs de l'institution.

›Voir UdeM en page A10

ROGERS MET LA MAIN SUR MICROCELL
LA PRESSE AFFAIRES PAGE 1



3266600A
Glaucome: le diagnostic arrive trop tard
N'ATTENDEZ PLUS
APPELEZ AUJOURD'HUI
pour recevoir notre nouveau dépliant
LA TOMOGRAPHIE OCT SCAN
Pour découvrir le glaucome à temps et permettre un meilleur suivi.
LA CLINIQUE DE L'ŒIL DE MONTRÉAL
Clinique privée d'ophtalmologie
514 288-0088
1 888 844-8888 www.cdom.com

L'ARCTIQUE FOND

LA BANQUISE DISPARAÎT

JUSQU'EN 1979, LA BANQUISE ARCTIQUE RELIAIT LA SIBÉRIE AU CANADA, MÊME EN SEPTEMBRE. CE N'EST PLUS LE CAS AUJOURD'HUI. D'ICI LA FIN DU SIÈCLE, LA BANQUISE DISPARAÎTRA PRESQUE COMPLÈTEMENT À LA FIN DE L'ÉTÉ, CE QUI SIGNIFIE LA MORT POUR LES OURS POLAIRES, LES MORSES ET D'AUTRES ESPÈCES QUI VIVENT SUR OU SOUS LA GLACE.



POINTS SAILLANTS

> Augmentation des précipitations, raccourcissement et réchauffement des hivers. Cette situation va persister pendant plusieurs siècles.

> La fonte des glaciers est l'un des facteurs qui contribuent à l'élévation du niveau de la mer partout autour du globe.

> La fonte des glaces de mer réduira de manière très importante l'habitat des ours polaires, des phoques et de plusieurs espèces d'oiseaux menacés d'extinction. Les rennes, caribous et autres animaux terrestres seront probablement eux aussi de plus en plus touchés par les changements climatiques.

> La fonte des surfaces de neige ou de glace très réfléchissantes met à jour des territoires plus foncés ou des surfaces marines, ce qui augmente l'absorption de la chaleur solaire et le réchauffement de la planète.

> Les impacts des changements climatiques auront des effets également sur la biodiversité partout dans le monde, car plusieurs espèces migratrices dépendent de l'Arctique pour se nourrir et se reproduire.

> À cause des gaz à effet de serre, les UV vont rester à un niveau élevé en Arctique dans les années à venir. Conséquence, les jeunes de l'Arctique recevront durant leur vie une dose d'UV supérieure d'environ 30 % à celle des générations précédentes.

> De nombreuses espèces migreront probablement vers le nord, avec elles probablement de nouvelles maladies, transmissibles à l'homme, comme le virus du Nil occidental.

> L'Arctique fournit au reste du monde des ressources importantes (pétrole, gaz et poissons) qui seront affectées par le changement climatique.

> Les communautés et les installations côtières sont exposées à une augmentation des tempêtes.

Des aspects positifs

CHARLES CÔTÉ

La région polaire va-t-elle vivre une catastrophe ou une renaissance ? Ça dépend de votre point de vue. Si vous êtes un ours polaire ou un chasseur inuit, c'est une catastrophe. Si vous êtes une morue de l'Atlantique ou un propriétaire de navire, un nouveau monde s'offre à vous.

En effet, la navigation prendra de l'expansion autour du pôle Nord. Le rapport *Arctic Climate Impact Assessment* rendu public hier prévoit que le nombre de jours navigables le long de la route maritime de l'Arctique, au nord de la Russie, passera de 20 à 30 jours par année à 90 à 100 jours par année.

La fréquentation du passage du Nord-Ouest, à travers l'archipel arctique canadien, pourrait aussi augmenter dans une mesure semblable, mais les conditions de navigation plus difficiles et imprévisibles y feraient augmenter le risque de naufrage.

Bien des explorateurs ont trouvé la mort à la recherche de ces routes polaires, car elles sont un raccourci de quelques milliers de kilomètres entre l'Atlantique Nord et l'Asie, par rapport au canal de Panama

La destruction de l'équilibre fragile de l'écosystème arctique va ouvrir des portes à des espèces venues du Sud, souligne l'océanographe Marc Ringuette, spécialiste de l'Arctique à l'Université Laval.

« Présentement, la morue arctique, qui est un petit cousin de la morue de l'Atlantique, n'est pas exploitée, dit-il. C'est impossible pour les chaluts de s'y rendre et ce sont des petits poissons. Par contre, le Nord se réchauffe un peu, il est possible que des espèces comme la crevette nordique et la morue de l'Atlantique s'y répandent. »

Accès aux ressources

Autre effet positif, du point de vue des pays industriels : l'accès aux ressources sera grandement facilité, y compris, paradoxalement, les gisements pétroliers ou gaziers, dont l'exploitation contribuera à l'effet de serre. Avec le réchauffement, il possible aussi que le tourisme augmente au nord du cercle polaire.

Sur terre, plus au sud, la productivité agricole pourrait augmenter dans les régions subarctiques, avec la hausse des températures, à condition que le climat ne soit pas trop sec.

Trois cercles vicieux

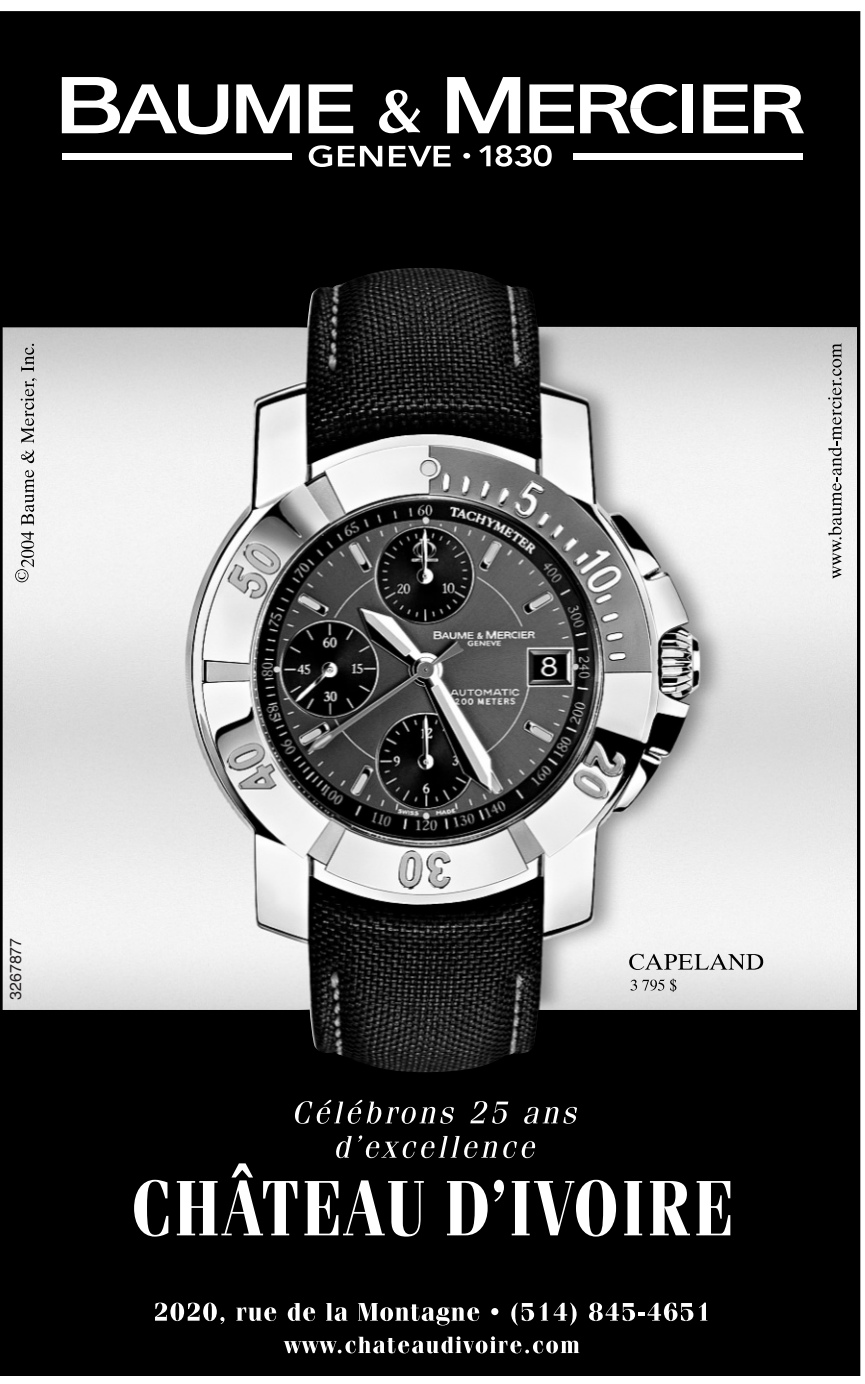
CHARLES CÔTÉ

Trois boucles de rétroaction — qu'on pourrait appeler cercles vicieux dans la langue de tous les jours — compliquent les prévisions et pourraient précipiter les changements climatiques dans l'Arctique et ailleurs.

La première boucle découle du recul du couvert neigeux et de la banquise. Ces deux éléments réfléchissent les rayons du soleil vers l'espace. S'ils disparaissent plus vite au printemps ou qu'ils apparaissent plus tard l'automne, plus de chaleur s'accumule soit dans la mer, soit dans le sol, ce qui accélère le réchauffement planétaire.

La deuxième boucle de rétroaction dépendra du comportement des courants océaniques. La fonte de la banquise et des glaciers pourrait ralentir le courant qui amène l'eau chaude des tropiques vers le nord, ce qui causerait un refroidissement de l'Europe et un réchauffement des régions tropicales.

La troisième boucle découlerait de la fonte du pergélisol, cette terre gelée en permanence qui couvre une bonne partie du Grand Nord. En fondant, ce sol libère du méthane, un puissant gaz à effet de serre. On retrouve aussi du méthane dans les profondeurs sous-marines, sous une forme congelée, qui pourrait lui aussi se libérer et accélérer le réchauffement global. On ignore dans quelle mesure ces relâchements de méthane seraient compensés par l'absorption plus grande de gaz carbonique, un effet prévisible de la croissance plus rapide des plantes et des algues, causée elle aussi par le réchauffement. Notons seulement que le méthane est 21 fois plus puissant que le gaz carbonique pour sa contribution à l'effet de serre.



L'Arctique fond à la vitesse grand V

ARCTIQUE
suite de la page A1

plus importante à ce jour sur l'impact des changements climatiques dans une région donnée.

« Le but du rapport est de faire impression sur les décideurs politiques, sur le fait que les changements climatiques sont déjà là dans le Grand Nord et que d'autres changements encore plus importants sont à venir dans les prochaines décennies », a expliqué, de Reykjavik, Gordon McBain, climatologue de l'Université Western en Ontario,

M. McBain est l'un des auteurs principaux du rapport, qui est présenté officiellement aujourd'hui à la communauté scientifique, en prévision d'une rencontre ministérielle la semaine prochaine.

Le rapport se fonde sur des observations actuelles et passées et sur des scénarios conservateurs de changements futurs pour conclure que « le climat arctique se réchauffe rapidement actuellement et des conséquences importantes sont prévisibles ».

Au total, précise le rapport, les glaciers de l'Arctique ont perdu 400 kilomètres cubes d'eau depuis 1960. À l'échelle du globe, la fonte des glaciers de l'Arctique est déjà la cause la plus importante de la hausse du niveau des mers, après l'expansion de l'eau elle-même, causée elle aussi par le réchauffement global.

Le niveau de la mer a augmenté de 3 millimètres par année pendant les années 90. D'ici la fin du siècle, la hausse pourrait atteindre 9 centimètres au total.

En mer, la banquise qui recouvre une bonne partie de l'océan Arctique disparaîtra presque entièrement d'ici la fin du siècle, selon les prévisions.

La disparition de la banquise va rendre les côtes plus exposées à l'érosion causée par les tempêtes, ce qui va s'ajouter à l'effet de la hausse du niveau de la mer et la fonte du pergélisol pour faire reculer le littoral arctique. Le phénomène sera très marqué sur des milliers de kilomètres de côtes en Sibérie et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Les changements déjà observés dans l'Arctique sont le résultat d'un réchauffement de 3 ou 4 degrés Celsius dans certaines régions comme le nord-ouest du Canada et l'Alaska. D'ici la fin du siècle, le réchauffement pourrait atteindre 10 degrés l'hiver au-dessus de la mer.

En moyenne pour l'ensemble de l'Arctique, les scientifiques constatent un réchauffement d'environ un degré depuis 50 ans et prévoient que la tendance s'accentuera à un rythme deux fois plus rapide que pour l'ensemble de la planète, pour atteindre de 3 à 5 degrés d'ici la fin du siècle.

Il y a plusieurs raisons pour lesquelles l'Arctique se réchauffe plus rapidement. Et les impacts de ce réchauffement seront plus brutales là qu'ailleurs.

Des espèces emblématiques de la banquise, comme l'ours polaire, sont peut-être condamnées. L'espèce a « peu de chances de survivre si la banquise disparaît entièrement l'été, ce que certains modèles prévoient pour la fin de ce siècle ».

D'autres espèces qui dépendent de la toundra gelée, comme le caribou et l'oie des neiges, devront modifier leurs routes migratoires et trouver des nouveaux territoires pour se nourrir ou se reproduire. Le rapport fait état des changements que les autochtones observent déjà chez les grands troupeaux de caribous dans l'ouest du continent.

La forêt boréale sera transformée, tant en Amérique qu'en Eurasie. Globalement, elle va migrer vers le nord. Parmi les arbres, il y aura des gagnants et des perdants. Par exemple, la croissance de l'épinette d'Engelmann, une espèce commerciale importante en Alaska, ralentit quand la température dépasse les 16 degrés.

L'épinette noire, l'espèce reine de la foresterie québécoise, est sensible au réchauffement. Son ennemie, la tordeuse de l'épinette, prospère dans des conditions sèches et chaudes. La femelle tordeuse pond 50 % plus d'oeufs quand il fait 25 degrés Celsius plutôt que 15 degrés.

Selon Louis Fortier, océanographe à l'Université Laval, qui a aussi contribué au rapport, toutes ces prédictions sont loin d'être alarmistes, au contraire. « Ce qui est présenté dans le rapport est le minimum qui peut arriver, dit-il. Sur le terrain, tout se passe un petit peu plus vite que ce qui est prévu par les modèles conservateurs. »

Ces changements sont-ils inévitables ? Oui, en tout cas pour ce qui est de ce siècle. Toutefois, ce n'est pas une raison pour baisser les bras, affirme M. McBain. « Nous devons reconnaître que le protocole de Kyoto est seulement un petit pas dans la bonne direction, dit-il. Il prévoit des réductions de 6 % de nos émissions de gaz à effet de serre, alors qu'il faudrait des réductions de plus de 50 %. Le rouleau compresseur est en marche. Il faut essayer de le ralentir en plus de s'adapter au changement. »

L'ARCTIQUE FOND

« Un cri d'alarme »

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA – Le ministre de l'Environnement, Stéphane Dion, juge inquiétants les résultats d'une étude démontrant que l'Arctique est la région la plus affectée par le réchauffement de la planète, estimant qu'il s'agit « d'un cri d'alarme » que doivent entendre tous les pays pour lutter contre ce phénomène grave.

Cette étude, menée par une imposante équipe de 250 experts, dont 40 scientifiques canadiens, pendant quatre ans, révèle en effet que la température de l'Arctique a augmenté deux fois plus vite que celles des autres régions de la planète au cours des dernières décennies. L'étude souligne aussi qu'il faut s'attendre à des changements climatiques encore plus marqués à l'avenir.

Selon le ministre Dion, qui participait hier à une table ronde sur l'environnement organisée par l'OCDE à Paris, les résultats de l'étude fournissent « des preuves concluantes » que la région de l'Arctique est confrontée à des changements climatiques « les plus rapides et les plus profonds qu'ait connus la Terre ».

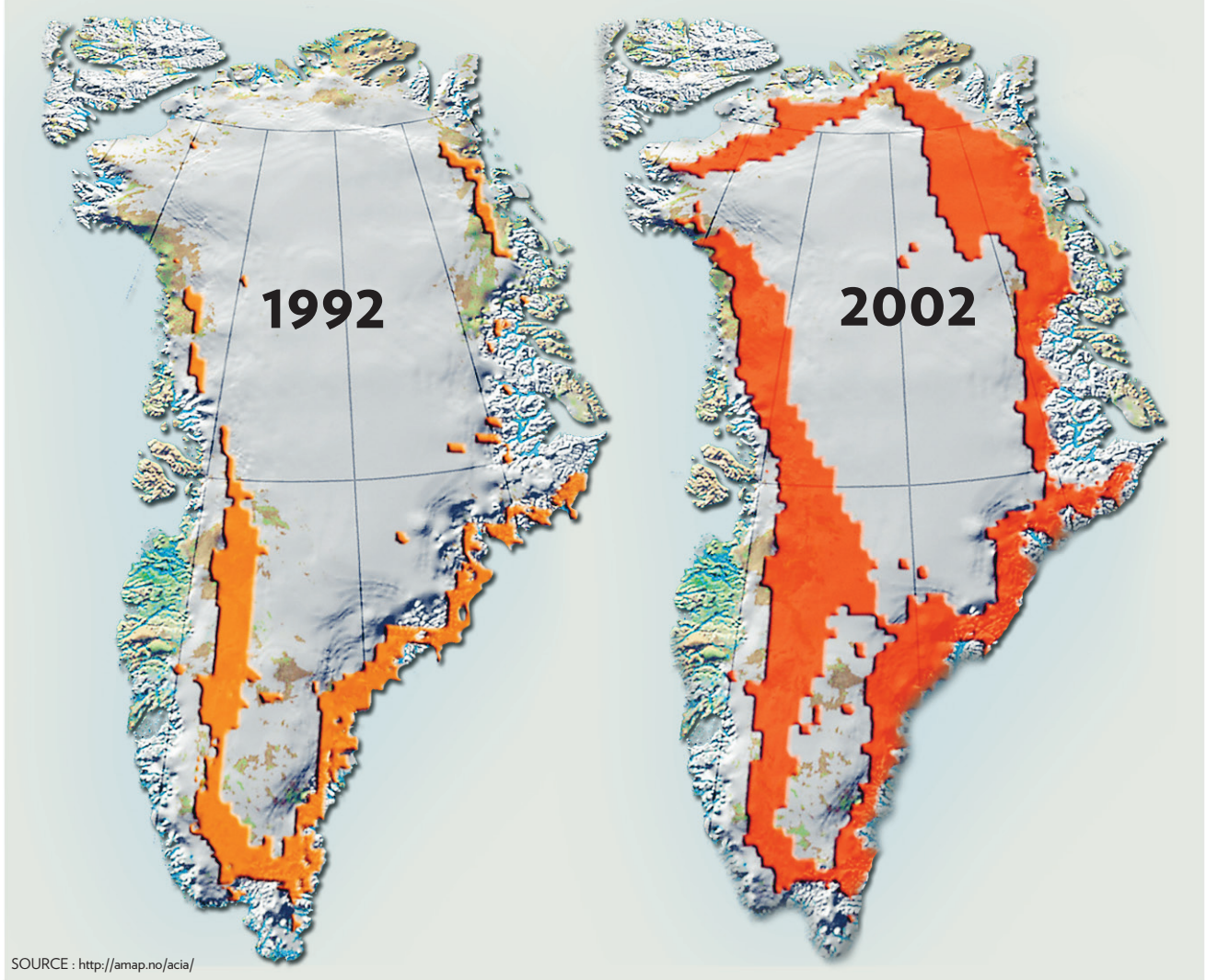
« L'évaluation transmet un message à toutes les nations : les changements climatiques sont un problème réel, ont déjà commencé et représentent un défi mondial. Aucune nation ni région n'est à l'abri de leurs impacts », a déclaré le ministre Dion dans un communiqué de presse.

« L'Arctique est actuellement témoin du type de changements avec lesquels d'autres régions seront bientôt aux prises. Il s'agit d'un cri d'alarme pour chacun d'entre nous, non seulement en ce qui a trait à la nécessité de réduire les émissions, mais également à celle de prendre conscience de l'importance de s'adapter à un climat changeant de plus en plus rapidement », a ajouté le ministre.

Les résultats de cette étude seront à l'ordre du jour d'une réunion des pays du Conseil de l'Arctique, dont le Canada et les États-Unis font partie, le 24 novembre à Reykjavik. Le ministre Dion participera à cette rencontre.

LES GLACIERS DU GROENLAND RECULENT

CERTAINES DES CONSTATATIONS LES PLUS FRAPPANTES DES SCIENTIFIQUES SONT ILLUSTRÉES PAR CES GRAPHIQUES, TRÈS ÉLOQUENTS. PAR EXEMPLE, LA SURFACE DU GROENLAND AFFECTÉE PAR LA FONTE DES GLACES L'ÉTÉ A PRESQUE TRIPLÉ ENTRE 1992 ET 2002, DEUX ANNÉES EXTRÊMES. EN MOYENNE, CETTE SURFACE A AUGMENTÉ DE 16% ENTRE 1979 ET 2002, ET LE PHÉNOMÈNE VA S'ACCÉLÉRER.



SOURCE : http://amap.no/acia/

Kyoto

M. Dion a aussi réitéré l'intention du gouvernement Martin d'élaborer un plan d'attaque pour permettre au Canada de respecter ses obligations en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, comme le prévoit le protocole de Kyoto. Cet accord international, ratifié par la Chambre des communes en décembre 2002, oblige le Canada à réduire les émissions nationales de six gaz à effet de serre dont le CO_2 (gaz carbonique) de 6 % en 2008-2012 (moyenne des cinq années) par rapport à leur niveau de 1990.

Dans une entrevue accordée au quotidien français *Le Figaro*, à paraître aujourd'hui, M. Dion affirme que le Canada doit miser sur l'innovation technologique pour respecter ses obligations découlant du protocole de Kyoto.

« Nous rejetons 20 % de CO_2 de plus qu'en 1990 alors que nous nous sommes engagés à Kyoto à diminuer de 6 % d'ici 2010 », a déclaré le ministre qui se rendra à Londres aujourd'hui après son séjour à Paris. « Nous sommes des Nord-Américains, nous consommons énormément avec nos grosses bagnoles. Et puis nous partons de très loin car nous avons en abondance du pétrole, du gaz, et même de l'uranium. »

Pour Stéphane Dion, il n'est pas réaliste de demander au Canada de ne pas exploiter ces richesses. « Nous voulons respecter Kyoto sans baisser notre compétitivité. Nous devons miser sur l'innovation technologique, comme par exemple la séquestration de carbone (stockage souterrain du CO_2). »

Selon les dernières statistiques fédérales, les émissions des six gaz avaient augmenté de 20 % en 2002 par rapport à 1990, celles du seul CO_2, qui constitue 79 % du total, de 22 %. « Kyoto doit être une incitation à moderniser notre économie : les technologies les plus performantes sont souvent les plus propres. »

L'opposition

Réagissant aux résultats de l'étude, le critique bloquiste en matière d'environnement, Bernard Bigras, s'est dit consterné de constater que les effets en Arctique causés par le réchauffement de la planète sont irréversibles.

« S'il y avait une possibilité de renverser la situation, ce serait au moins encourageant. Mais les changements que vit l'Arctique sont irréversibles et donc il faut se pencher immédiatement sur les façons de s'adapter à ces changements climatiques qui vont affecter le Canada plus durement que d'autres régions du globe », a-t-il commenté.

De son côté, le chef du NPD, Jack Layton, a commenté cette étude en accusant les libéraux de se traîner les pieds dans la lutte contre le réchauffement de la planète.

Il a invité le gouvernement Martin à investir 100 % des produits de la vente de Petro-Canada, soit 2,6 milliards de dollars, en énergie renouvelable au lieu du tiers promis.

Avec la collaboration d'AFP

RÉACTIONS

> Greenpeace (Canada), Steven Guilbault :

« J'appréhende le jour où nos petits-enfants ne pourront plus voir des ours polaires ailleurs que sur des cassettes vidéo. Comment va-t-on expliquer à ces enfants, dans 40, 50 ou 60 ans, que c'est de notre faute si le plus grand prédateur terrestre a disparu ? Que c'est à cause de notre inaction ? De notre manque de volonté ? »

« Individuellement il faut agir, notamment au niveau du transport, responsable à 38 % de l'émission de gaz à effet de serre au Québec. Il faut délaisser les véhicules utilitaires sport au profit des petites voitures, utiliser le transport en commun, le covoiturage. Il faut aussi faire pression auprès du gouvernement de Paul Martin pour la mise en oeuvre du protocole de Kyoto. Trouver d'autres bonnes initiatives, comme l'énergie éolienne par exemple. »

> Conférence Circumpolaire Inuit, Sheila Watt-Cloutier :

Les effets du réchauffement climatique surviennent depuis au moins 10 ans dans l'Arctique. « C'est le signal précurseur du reste du monde. Ce qui va arriver à la planète se produit d'abord dans l'Arctique. Protégez l'Arctique et vous sauverez la planète. »

> Conseil athabaskan de l'Arctique, Gary Harrison :

Les infrastructures reposent sur un sol dont la caractéristique première est d'être gelé en permanence, sur une épaisseur moyenne de 50 à 200 mètres. (C'est le pergélisol.) Déjà des glissements de terrain ont été signalés à certains endroits. « Le réchauffement est une menace pour les habitants du Grand Nord. Tout est menacé. Nos maisons, nos modes de vie, nos vies sont carrément menacées. Il y a aussi nos itinéraires traditionnels de déplacement qui sont en danger. »

> Conseil international Gwich'in, Joe Linklater :

Les températures en Arctique augmentent deux fois plus qu'ailleurs dans le monde. « L'Arctique écope plus vite que les autres régions du monde. Les États de l'Arctique savent qu'une action internationale concertée est nécessaire. Ils doivent montrer qu'ils sont prêts, ensemble, à faire les premiers pas. Les autres vont peut-être emboîter. »

> Association russe des peuples autochtones du Nord, Rodion Sulyandziga

« Nous devons informer nos gens (du peuple autochtone) du contenu du rapport. Ils font déjà face à plusieurs défis, mais nous devons aussi les préparer à relever celui-là. Mais plus que tout, nous devons dire au reste du monde qu'il est nécessaire d'agir maintenant pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. »

Sara Champagne et AFP



PHOTO AFP ©

Le réchauffement de la planète touche autant les glaciers et icebergs de l'Arctique que le littoral de la Côte-Nord, au Québec.

Un autre clou dans le cercueil du Suroît

DENIS LESSARD

QUÉBEC – Le réchauffement de la planète n'est pas une menace pour l'avenir, il fait déjà partie de la vie quotidienne des Québécois qui vivent dans le Nord, prévient le ministre québécois de l'Environnement, Thomas Mulcair.

Le ministre disait approuver le constat accablant de l'étude menée pendant quatre ans par 250 experts. « Cela confirme le constat fait au Québec », a dit M. Mulcair joint par *La Presse*.

Ce rapport est-il un autre clou dans le cercueil pour le projet du Suroît ? « Vous pouvez le dire », se limite à lancer M. Mulcair.

« Même si on appliquait Kyoto demain matin, l'impact pour les 50 prochaines années serait le même, le réchauffement de la planète est déjà dans le pipeline », observe-t-il.

Le Québec illustre tristement l'impact du réchauffement, qui laisse pourtant sceptiques bien des gens, déplore le ministre. Les exemples sont nombreux. La mine Raglan dans le Nord : on entassait dans le voisinage ses résidus remplis de métaux lourds et de produits chimiques parce qu'on croyait qu'ils seraient « conservés à perpétuité sur le pergélisol qui est étanche ». Or, observe M. Mulcair, « cela commence à fondre et il est évident qu'il y aura un impact négatif dans le sous-sol ».

De plus, dans les villages de la Côte-Nord, on observe déjà que les vents dominants ont changé, que les vagues attaquent le littoral avec un angle différent, ce qui cause des risques d'érosion accélérée. « La Sécurité publique a ces villages à l'oeil », précise M. Mulcair. C'est sans parler des pistes d'atterrissage que l'on croyait éternellement gelées mais qui commencent à amollir, et la disparition totale des ours polaires prévue dans une cinquantaine d'années.

Pendant ce temps, le Canada marque le pas dans l'application du protocole de Kyoto. L'engagement de réduire de 6 % l'émission des gaz à effet de serre d'ici 2010 est en bonne voie au Québec, où par habitant, « on émet deux fois mois de gaz à effet de serre que dans le reste du pays », relève M. Mulcair.

Mais l'application du protocole au Canada est soumise à une « stratégie pancanadienne paradoxale », constate le ministre. Ainsi, quand il envisageait de recourir à la centrale du Suroît, le Québec recevait une meilleure note du gouvernement canadien pour la lutte contre le réchauffement de la planète. Brûler du gaz naturel est, bien sûr, moins polluant que brûler du charbon, et cette « stratégie pancanadienne » avait l'effet pervers de cautionner l'utilisation de ressources non renouvelables, déplore le ministre, qui dit avoir depuis réglé ce différend avec Stéphane Dion.

Une étude à lire

L'étude *Arctic Climate Impact Assessment* a été commandée au printemps 2000 par le Conseil de l'Arctique. Ce conseil regroupe les huit pays qui touchent au cercle polaire : le Canada, les États-Unis, la Russie, la Finlande, la Suède, la Norvège, l'Islande et le Danemark (pour le Groenland). Plus de 250 scientifiques, dont des dizaines de Canadiens, y ont participé. Leurs conclusions ont été passées en revue par un nombre encore plus grand de spécialistes, comme le veut la procédure des publications scientifiques. Elle a été dévoilée hier à Reykjavik, où elle sera présentée aujourd'hui aux ministres responsables de l'Environnement et du Nord des huit pays membres. Un document de réponse politique est aussi en préparation, mais les pays ne s'entendent pas encore sur son contenu.

Pour consulter le rapport : http ://amap.no/acia/

Une traduction française du résumé de l'étude est disponible dans le lien appelé « Press Information ».

Charles Côté

ACTUALITÉS

Le prix des tomates grimpe en flèche

Les intempéries ont malmené les récoltes en Floride et en Californie

ARIANE KROL

Les amateurs de tomates risquent de trouver l'automne bien gris. À cause des intempéries qui ont malmené les récoltes en Floride et en Californie, les prix ont bondi de 60 % à 150 % selon les variétés. Et rien ne garantit que la situation va s'améliorer.

« Présentement, les tomates en magasin sont à 2,79 $ la livre, comparativement à 1,49 $ l'an dernier. On essaie de pallier avec d'autres régions pour avoir le meilleur rapport qualité-prix possible », indique une porte-parole de Sobeys Québec (IGA), Anne-Hélène Lavoie.

Les deux principales régions qui approvisionnent l'Amérique du Nord à cette période de l'année ne répondent pas à la demande. La Floride, qui a essuyé trois ouragans et une tempête tropicale cette saison, a vu ses rendements s'effondrer, alors qu'en Californie, les champs ont été inondés par les pluies diluviennes.

« Il faut remonter à 1988-1989 pour voir un marché aussi turbulent et aussi problématique », témoigne Jean-François Lamoureux, coordonnateur des ventes et des achats pour Hector Larrivée, le plus gros fournisseur de fruits et légumes du secteur de la restauration à Montréal. La caisse de 25 livres de tomates, qui se vendait de 25 à 30 $ à la même période l'an dernier, coûte maintenant 40 à 50 $. C'est encore pire pour la tomate cerise. Les 12 casseaux qui se vendent habituellement 20 $ coûtent maintenant 40 à 50 $. Ils viennent de Hollande, car la récolte californienne est insuffisante.

Depuis deux mois, le grossiste multiplie les appels à ses clients pour les prévenir et leur permettre de s'ajuster. « Le gros de notre volume s'en vient avec les *partys* de Noël, ils vont peut-être changer de menus », dit Jean-François Lamoureux.

Aux États-Unis, la chaîne Wendy's a renoncé à faire la promotion d'un sandwich au poulet surmonté d'une tranche de tomate. D'autres chaînes américaines comme Red Lobster et Chipotle, une filiale de McDonald's, envisagent de modifier leurs recettes pour faire face à la crise.



PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSSE ©

Le prix des tomates a bondi de 60 % à 150 %, selon les variétés.

Le fruit rouge utilisé comme légume pourrait redevenir plus abordable en décembre avec l'arrivée des variétés du Mexique. Mais il faudrait que les tomates soient disponibles en quantité suffisante, ce qui n'est pas le cas pour l'instant. Dans la région de Baja California, les récoltes ont été très affectées par le psylle, un parasite qui réduit le nombre de fruits sur les plants. Les rendements ont diminué de 30 à 70 % selon les endroits, rapporte l'hebdomadaire spécialisé *The Produce News*.

En attendant, Jean-François Lamoureux essaie de proposer des solutions de rechange aux restaurants : tomates italiennes, tomates de vigne et, pour remplacer les tomates cerises, des petites tomates en forme de raisins. Même l'abondante récolte des producteurs en serre de l'Ontario ne suffira pas à faire baisser les prix. « Il semblerait qu'ils ont signé un accord avec la région de Detroit pour novembre et décembre », dit-il.

La vitamine C augmente

Les agrumes ont aussi beaucoup souffert des ouragans. Chez Sobeys Québec, on prévoit que les prix demeureront élevés durant une bonne partie de la saison. Les producteurs de la Floride s'attendent à la pire récolte de pamplemousses depuis 1939 et à la plus faible récolte d'oranges à jus depuis 11 ans, rapporte l'agence Bloomberg. La production brésilienne de jus d'orange évitera les pénuries, mais les prix vont monter.

Industries Lassonde, qui importe du jus de la Floride et du Brésil, s'attend à ce que le produit soit plus cher cet hiver, mais le fabricant de Rougemont ne sait pas comment cela se répercutera en tablette. « Ça va dépendre des autres intrants, comme le contenant, l'emballage et le transport », souligne le président, Jean Gattuso. Le prix de l'essence gonfle les coûts de transport, mais la force du dollar canadien pourrait enlever un peu de pression.

TOYOTA
un coup de cœur sans fin



Richard Tkachuk
Maître Technicien Toyota

La majorité des véhicules Toyota qui sont sur la route roulent comme neufs, même s'ils ne le sont pas.

Qu'elle ait deux ans ou qu'elle approche de sept, cette sensation de voiture neuve est toujours là avec Pièces et Service Toyota. Nous savons qu'il n'y a rien de mieux que de conduire une voiture dans laquelle on se sent comme si elle était neuve. Nous travaillons donc plus fort pour que ça reste ainsi. Avec des pièces d'origine Toyota, des techniciens certifiés Toyota et des prix de tous les jours, nous savons exactement ce qu'il faut pour garder cette sensation de voiture neuve. Faites un arrêt chez votre concessionnaire Toyota et découvrez à quel point il est facile de retrouver cette sensation que vous avez eue la première fois que vous avez ramené votre Toyota à la maison.

1 888 TOYOTA-8 toyota.ca

3266173A

RIMA ELKOURI
rima.elkouri@lapresse.ca

Ça chauffe là-haut



Un cousin perdu quelque part au nord du 55e parallèle m'envoie toutes les semaines ses chroniques du pôle Nord. Jeune médecin de famille, il fait un stage dans le Nunavik. Le soir, il n'a pas grand-chose à faire. Alors, il écrit.

Là-haut, dans le Nord, avec ses yeux du Sud, il raconte la jeunesse, l'alcool, la drogue, la grosse misère, le racisme, la violence, l'inceste. De temps en temps, surgit dans son récit un caribou ou un béluga. Mais le plus souvent, on est loin de la carte postale rigolote à afficher sur le frigo.

«Je vous reparlerai la prochaine fois des aurores boréales. Et de la toundra. Il y a du bon ici, vous verrez», écrit-il, comme pour s'excuser d'envoyer des courriels aussi empreints de tragique. «En attendant, profitez de l'automne. Ici, il neige.»

Je pensais à lui en lisant le rapport assez accablant du Conseil de l'Arctique, rendu public hier. Je pensais à l'ironie de cette phrase: «En attendant, profitez de l'automne. Ici, il neige.»

Quand, là-haut dans l'Arctique, novembre est déguisé en février, il est sans doute difficile de mesurer l'ampleur du réchauffement planétaire. En revanche, quand on parcourt l'étude du Conseil de l'Arctique, qu'on y voit à quelle vitesse l'Arctique se réchauffe, à quelle vitesse les glaciers fondent, il n'y a plus de doute. Ça chauffe là-haut et ce n'est pas une bonne nouvelle.

Ce qui se passe là-haut nous touche ici-bas, notent les chercheurs. Les changements survenus en Arctique, loin de n'affecter que les caribous et les bélugas, auront des conséquences sur la planète entière. Ils nous donnent un aperçu de ce qui nous attend, disent-ils. Une sorte de bande-annonce de film catastrophe.

Le toit du monde coule. D'ici 100 ans, on prévoit une accélération des changements climatiques en Arctique. Des changements qui auront de terribles conséquences physiques, écologiques, sociales et économiques. Plusieurs de ces conséquences sont déjà visibles. On note, par exemple, que les peuples autochtones de l'Arctique sont déjà affectés par ces chan-gements. La culture de la chasse, au coeur de la tradition inuite, risque de disparaître pour la bonne et simple raison que plusieurs espèces animales risquent aussi de disparaître avec la fonte des glaciers.

Après avoir épluché l'étude du Conseil de l'Arctique, j'en ai envoyé des extraits à mon cousin du pôle Nord. «Juste au cas où tu pensais que ce ne pouvait être pire... Eh bien désolée, mon vieux. Le pire est à venir.»

Le toit du monde coule. Nous aurons bientôt les pieds mouillés.

Est-il trop tard pour renvoyer les glaciers au congélateur? Oui et non, disent les chercheurs. Même si on stoppait ce matin toute émission de gaz à effet de serre, les concentrations de dioxyde de carbone dans l'atmosphère demeureraient anormalement élevés pour des siècles encore. Toutefois, la vitesse et l'ampleur du réchauffement peuvent être réduites si on limite suffisamment les émissions.

Comme le disait le père des écologistes René Dubos, cité dans l'étude, les tendances ne peuvent être confondues avec la destinée. Aucun de ces changements n'est le fruit du hasard ou de la malchance. Tout est dû à l'action humaine. Les pollueurs irresponsables sont les seuls responsables.

Des actions musclées et rapides sont requises pour réduire les émissions des gaz à effet de serre et s'adapter aux conséquences du réchauffement planétaire déjà bien visibles, souligne le Conseil de l'Arctique. Il y a moyen de freiner ce qui se passe là-haut et qui finira par nous toucher ici-bas.

Le hic, me direz-vous, c'est que, ici-bas, nous avons un voisin malcommode et antiécologiste, fort d'un nouveau mandat, qui se fout complètement du réchauffement planétaire et qui refuse de signer le protocole de Kyoto. George W. Bush n'aurait pas encore reçu de conseils de Dieu à ce sujet. Il ne reste plus qu'à espérer que Dieu, s'il existe, puisse l'informer du temps qu'il fait là-haut.

APARTÉ

« Au nord du 55e parallèle, on retrouve des terres étrangères. Tout nous est étranger. Le regard des gens, les relations humaines, les habitudes de vie, l'attitude, la nature, la température.

Et la jeunesse. Les adolescents, l'alcool, la dope et la grosse misère. Le racisme et la violence. L'inceste. La terre où le dépistage de MTS fait partie de l'examen médical périodique des filles de 12 ans. »

— Extraits des Chroniques du pôle Nord, de mon cousin médecin en stage dans le Nunavik.

MURDOCHVILLE EMPOISONNÉE

L'ex-maire et la Noranda plaident l'ignorance

THIERRRY HAROUN
LE SOLEIL

MURDOCHVILLE — « Tout le temps que j'ai été au pouvoir (de 1993 à juillet 2004), je n'ai jamais été mis au courant de la contamination de l'air. Et jamais mes citoyens n'avaient été mis au courant non plus. Les dirigeants de la santé publique auraient dû nous en aviser », se désole l'ex-maire de Murdochville, Marc Minville, remettant en question les politiques de relance de la municipalité vu les circonstances de la pollution des sols qui prévalent aujourd'hui.

La compagnie Noranda qui exploitait la mine de cuivre n'a pas voulu non plus commenter, affirmant par communiqué ne pas avoir eu les données relativement à la qualité de l'air.

Les réactions ont été vives et sans équivoque à la suite de la divulgation des résultats de l'enquête du *Soleil*, montrant que les Murdochvillois ont respiré pendant des années des contaminants hautement cancérigènes, et ce, à leur insu.

Une DRSP silencieuse

C'est-à-dire que la direction de la santé publique à Gaspé (DRSP) n'avait pas mis au fait la population des données du Programme de surveillance de l'air du ministère de l'Environnement indiquant la teneur des contaminants dans l'air (arsenic, cadmium et béryllium, notamment) dégagés par les activités de la fonderie de cuivre.

La santé publique n'avait jamais non plus cru bon de mener une vaste étude sur la santé des gens, à l'exception d'un suivi quant à la contamination au plomb chez les enfants, de même que les personnes atteintes de la bérylliose, parce que c'eût été trop compliqué et théorique, a affirmé la direction de la santé publique.

Dans les multiples réactions d'hier, certains ont scandé haut et fort leur mécontentement, d'autres ont tenté de minimiser l'ampleur du problème de contamination en fonction de la relance de la localité située au coeur des Chic-Chocs.

Des gens compétents !

« Je me fie à des gens qui sont compétents », lance pour sa part la mairesse suppléante de Murdochville, Delisca Roussy, en référence aux acteurs intéressés de la santé et au programme de décontamination des sols qui fait l'objet d'un suivi par un comité environnemental coiffé par la municipalité de Murdochville. De plus, Mme Roussy n'a pas caché son inquiétude relativement aux impacts négatifs des informations colligées par *Le Soleil* sur la relance de sa ville.

Le député péquiste de Gaspé, Guy Lelièvre, se garde bien de remettre en question la relance de Murdochville, tant chérie par l'ex-gouvernement Landry malgré la déficience de projets majeurs de relance économique.

Toutefois, s'il admet n'avoir jamais été mis au courant par quelque instance que ce soit, dont la santé publique, de l'ampleur de la contamination de l'air à Murdochville, il laisse clairement entendre que les autorités de la santé ont le devoir de mener illico une étude sur la santé. « Si on (le gouvernement Landry) avait su que la santé des gens était en danger, nous aurions pris les dispositions nécessaires, d'autant plus qu'il serait pertinent désormais de mener une étude sur la santé des gens vivant à Murdochville, mais également sur ceux qui ont quitté la ville. Il faudra aller au fond des choses », propose le député Lelièvre.

Quant au programme de décontamination des sols mené par la firme Noranda, il croit qu'il faudra revoir et étudier la véritable « étendue de ce programme ».

Le programme de décontamination que mène Noranda depuis quelques mois a été « approuvé » par le ministère de l'Environnement de même que par la santé publique, a tenu à souligner au *Soleil* le porte-parole de la minière Noranda, Denis Couture. Ce dernier note de plus que » Noranda a respecté les normes du Québec sur la qualité de l'atmosphère concernant l'air ambiant à Murdochville en tout temps. Et particulièrement en ce qui a trait aux particules de l'air. » La société Noranda a fait savoir hier qu'elle « ne peut commenter sur les données du ministère de l'Environnement rapportées dans l'article (du *Soleil*) puisqu'elle n'a pas pu les consulter ».

Le gouvernement Charest a été à son tour écorché au passage. Quant à la politique de relance de Murdochville, « je respecte la décision des libéraux de garder la ville ouverte, dit Gérald Young, citoyen de Murdochville, mais le gouvernement n'a pas le droit de nous laisser vivre dans une ville contaminée à l'arsenic et je demande au ministre de la Santé, Philippe Couillard, et au ministre de l'Environnement, Thomas Mulcair, de porter leur culotte dans ce dossier et d'être transparent ! » a-t-il dit hier.

De son côté, la ministre déléguée au développement régional et responsable de la Gaspésie, Nathalie Normandeau, insiste pour dire « qu'il ne faut jamais perdre de vue que Murdochville est une ville minière et, de ce fait, on sait que les sols sont contaminés ».

le bas fin *voile brillant Sublim* 5.79

Économisez 25% sur un bas fin signé Dim qui donne une très subtile touche scintillante à vos jambes. Nylon-lycra 15 deniers, pointes renforcées. Le bas qui apporte une couleur de fête aux belles jupes de la saison. Noir, poivre, papyrus, bois, gazelle, naturel, marine. P.m.g.tg. Rég. 7.75



3266235A

simons

• **QUÉBEC** PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE , VIEUX-QUÉBEC • **MONTRÉAL** CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO • **LAVAL** CARREFOUR LAVAL • **SHERBROOKE** CARREFOUR DE L'ESTRIE



www.avecquifaitesvousaffaire.ca



Avant d'entreprendre quoi que ce soit avec une entreprise, visitez le site Internet du Registraire des entreprises. Il vous donne accès aux renseignements que les entreprises sont tenues de mettre à jour au moyen d'une déclaration annuelle ou modificative. Bien informé, vous pourrez décider de l'allure que prendront vos affaires.

Registraire des entreprises Québec

3267761

3267737A

SUITES DE LA UNE

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca**
ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement**
PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca**
DÉCÈS (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca**
CARRIÈRES (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca**
PUBLICITÉ (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

Vive sortie de Charest contre Ottawa

CHAREST
suite de la page A1

Sa sortie d'hier voulait, clairement, renouer avec une formule qui avait fait recette l'été dernier.

Il a d'abord fait preuve d'une indignation sans équivoque : « Si le gouvernement fédéral s'est enrichi, c'est en accaparant de façon unilatérale la plus grande part des impôts des Québécois et des Canadiens », a-t-il laissé tomber. Les surplus fédéraux dans la prochaine décennie vont atteindre 166 milliards de dollars, une croissance énorme des recettes d'Ottawa qui draine les ressources des provinces.

Très bientôt, le Conseil de la fédération — la conférence des provinces — lancera le comité itinérant qui sillonnera le pays pour entendre les citoyens sur le déséquilibre fiscal. Des « Canadiens éminents », plutôt que des « universitaires » en feront partie, a appris *La Presse* en coulisse.

Quant à Jean Charest, il prévient que, pour « contrer notre glissade vers un État unitaire et retrouver l'essence du fédéralisme », Ottawa devra accepter de traiter les provinces avec « respect, flexibilité, équilibre, dans un esprit de collaboration ».

Le gouvernement Martin devra garder aussi à l'esprit que les provinces peuvent toujours en appeler devant les tribunaux de ses décisions.

Ottawa devra accepter de traiter les provinces avec « respect, flexibilité, équilibre, dans un esprit de collaboration ».

Jean Charest a aussi exigé le respect : « Le Québec et les autres provinces ne constituent pas un sous-ordre de gouvernement », pas plus que le fédéral « n'est le gardien suprême du bien commun ».

L'asymétrie, la différence, est inscrite dans le tissu même du pays ; « chaque province qui s'est jointe au Canada a été traitée différemment ».

Selon M. Charest, c'est désormais le Conseil de la fédération, et non plus le Sénat canadien, qui représente les aspirations des provinces et des régions. M. Charest était resté muet depuis trois ans sur l'avenir de la Chambre haute. Un comité du Conseil de la fédération, dirigé par l'Alberta et le Nouveau-Brunswick doit y aller de ses recommandations. Pour l'heure, la position du PLQ est que les provinces devraient pouvoir choisir les sénateurs, sans mettre au rancart pour autant l'idée d'un Sénat élu.

En cour s'il le faut

Aussi, le Québec n'hésitera pas à recourir aux tribunaux pour trancher des disputes avec Ottawa. « Un débat juridique serein et sobre est parfois préférable à une dispute politique stérile », prévient M. Charest. Québec ferraille encore en cour sur la question des congés parentaux — Ottawa a interjeté appel d'une première décision favorable au Québec. Mais surtout, explique-t-on en coulisse, le litige sur la péréquation, programme inscrit dans la Constitution canadienne, pourrait aussi faire l'objet d'une action juridique. « Dans un État de droit, il est possible de demander aux tribunaux de nous éclairer », note, sibyllin, Jean Charest.

« Je vais assurer que le Canada respecte l'esprit du fédéralisme. Je travaillerai à ce que le Canada résiste à la tentation de la centralisation », a soutenu hier M. Charest, avant de citer longuement des pères de la Confédération, George Brown et John Macdonald, qui avaient servi de canevas à sa position.

Une fédération « est une association de deux ordres de gouvernement qui sont chacun souverains dans leurs champs de compétences » a-t-il insisté. « Le gouvernement fédéral n'est pas le patron des provinces. Chacun dans leurs domaines de compétences, ils rendent compte de leur action à leurs électorats », a-t-il ajouté.

Surtout, « il est nécessaire que le Canada renoue avec l'esprit du fédéralisme et se détourne de ses tentations, centralisatrices. Je suis venu dire que l'avenir de la fédération canadienne est le fédéralisme ! » a-t-il soutenu.

Rappelant de plus l'entente sur le financement de la santé qui avait reconnu une forme d'asymétrie au pays, M. Charest a souligné que « ce qui nuit à la fédération, c'est quand on veut que les provinces et les territoires soient tous identiques ».

Précision

Reportages publicitaires

Une page publicitaire intitulée « Nous sommes fiers d'être raëliens », publiée dans le cahier Actuel du 3 novembre dernier, a pu laisser croire à certains de nos lecteurs qu'il s'agissait d'un reportage. Cette page aurait dû porter la mention « publicité » ou « reportage publicitaire ». En outre, un cahier publicitaire, « Ski Bromont », inséré dans notre journal du 23 octobre, aurait dû porter la mention « reportage publicitaire » dans toutes ses pages. *La Presse* s'excuse pour ces omissions involontaires de la part de la rédaction.

Déluge de feu sur Fallouja

DÉLUGE
suite de la page A1

« Un succès à Fallouja portera un coup aux terroristes dans le pays et devrait contribuer à éloigner l'Irak d'un avenir de violence pour ainsi le rapprocher d'un avenir de liberté », a-t-il ajouté au cours d'une conférence de presse au Pentagone.

Tout a été tenté pour trouver une solution politique à cette crise, a déclaré M. Rumsfeld, mais les rebelles irakiens « ont plutôt choisi la voie de la violence ». C'est pourquoi les militaires ont été sommés de « restaurer la loi et l'ordre ».

Sur le terrain, l'offensive a officiellement débuté vers 19 h, heure locale. Des bombes ont été larguées du haut des airs par des F-16 alors que des missiles étaient lancés par des hélicoptères Cobra parallèlement à des tirs de chars et d'artillerie.

Les autorités ont précisé qu'environ 10 000 soldats américains participent à cet assaut, en compagnie de 2000 militaires irakiens. Ils feraient face à environ 3000 insurgés.

Deux fronts ont été ouverts hier par la coalition. L'un au nord-ouest de la ville, où se trouve le quartier de Jolan, que l'on décrit comme le fief des insurgés. Le second, au nord, où est située la gare ferroviaire.

Un journaliste de l'AFP a rapporté que les haut-parleurs des mosquées de la ville diffusaient des sourates du Coran pour donner du courage aux combattants qui patrouillaient les rues. On entendait aussi résonner « Allah Akbar », ce qui signifie « Dieu est grand ».

Symbole du partage des responsabilités entre Américains et Irakiens, l'offensive a été baptisée deux fois : Phantom Fury et Opération aube. Son but est toutefois unique, il s'agit de pacifier la région d'ici la tenue des élections prévues pour janvier.

Même si les combats se déroulent en zone urbaine, le Pentagone a affirmé qu'ils ne feront que peu de victimes parmi les civils. Promesse transmise hier par le secrétaire d'État américain, Colin Powell, lors de conversations téléphoniques avec plusieurs gouvernements étrangers.

M. Rumsfeld a en revanche prédit que la lutte sera longue et difficile. Il a aussi dit ne pas savoir si l'ennemi numéro un des États-Unis, Abou Moussab Al-Zarqaoui, est toujours à Fallouja. Ce terroriste notoire a lancé hier un appel à la guerre sainte dans un communiqué diffusé sur Internet.

Seuls deux Américains étaient morts hier dans les premières heures de l'offensive : des marines tués lorsque leur bulldozer a plongé dans le fleuve Euphrate. Du côté des insurgés, on rapportait 42 morts.

Les rebelles se battent avec plusieurs types d'armes, allant des AK-47 aux armes antiaériennes. Ils misent toutefois par-dessus tout sur les bombes et engins piégés dispersés dans la ville, a fait savoir le responsable américain des opérations militaires en Irak, George Casey, interrogé au Pentagone lors d'une conférence de presse téléphonique.

Malgré la forte présence des Américains à Fallouja, c'est officiellement le premier ministre irakien, Iyad Allaoui, qui est responsable des opérations. Il a annoncé hier, au cours d'une conférence de presse, avoir ordonné l'assaut.

« Nous sommes déterminés à nettoyer Fallouja des terroristes », a-t-il affirmé. M. Allaoui a de plus annoncé la fermeture de l'aéroport international de Bagdad pour une période de 48 heures et l'interruption de la majeure partie du trafic aux frontières de la Syrie et de la Jordanie.

L'attaque déclenchée par le premier ministre irakien est loin de faire l'unanimité sur son territoire. Le Comité des oulémas irakiens a accusé le gouvernement d'être au « service de l'occupant au détriment du peuple ».

Avec AFP, AP et Reuters

PONTIAC LA PASSION DE CONDUIRE



PONTIAC SUNFIRE 2005
4 portes

Prix d'achat comptant de
10 998 $**

ÉCONOMISEZ À PLEINS GAZ
AVEC LA CARTE DE PRIX PRÉFÉRENTIEL.

• MOTEUR ECOTEC L4 2,2 L DE 140 HP • GARANTIE LIMITÉE 5 ANS/ 100 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR SANS FRANCHISE • BOÎTE MANUELLE À 5 VITESSES GETRAG • SUSPENSION TOURISME • PNEUS 195/70R/14 TOUTES-SAISONS • BANQUETTE ARRIÈRE REPLIABLE DIVISÉE 60/40 • SACS GONFLABLES AVANT (2) • PHARES ANTIBROUILLARD • RADIO AM/FM STÉRÉO • CHAUFFE-MOTEUR • ET BIEN PLUS…



Obtenez 20 ¢ de réduction par litre d'essence, applicable sur 2 500 L avec la carte de prix préférentiel*.
Offre exclusive à GM.

PONTIAC BUICK GMC

L'Association des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant au modèle neuf 2005 Sunfire (2JB69/R7A) en stock. Frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. **À l'achat, préparation incluse. Transport (930 $), immatriculation, assurance et taxes en sus. *À l'achat ou à la location de modèles neufs ou de démonstration et moyennant le versement d'une somme additionnelle de 0,01 $. La réduction de 0,20 $ inclut les taxes applicables. Les cartes sont valides du 1er octobre 2004 au 30 novembre 2007 (la date limite de validité peut être prolongée ; demandez les détails à votre concessionnaire), uniquement dans les stations Petro-Canada participantes ainsi que dans d'autres établissements approuvés, et ne sont pas monnayables. * **Les offres s'appliquent comme indiqué aux véhicules neufs ou de démonstration. Un échange entre concessionnaires peut être requis. Les offres s'adressent aux clients du service de détail admissibles au Canada. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Ces offres exclusives sont d'une durée limitée et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité.

PROGRAMME GM POUR LES DIPLÔMÉS 1000 $ DE REMISE

GM Canada GROUPE MOTOPROPULSEUR GARANTIE 5 ANS 100 000 KM SANS FRANCHISE

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, au 1 800 463-7483 ou visitez **www.gmcanada.com.**

3263351A
3265031

VENTE ÉCLAIR 3 JOURS SEULEMENT!

Mardi, mercredi, jeudi de 9 heures à 21 heures !

HITACHI

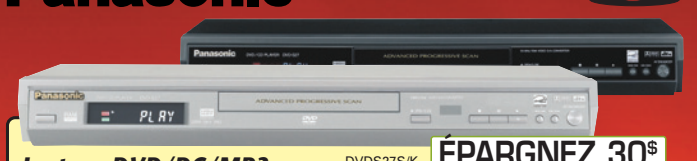


Lecteur DVD/DC/MP3
- Sortie Dolby®Digital et DTS®
- Sotie audio numérique coaxiale
- Compatible DVD-R/RW, CD-R/RW, MP3
- Sortie(s) A/V à composants, composite, S-Vidéo

DVP745

ÉPARGNEZ 40$ — 77 — Rég.: 117

Panasonic



Lecteur DVD/DC/MP3
- Décodeurs DTS® et Dolby Digital® intégrés
- Sortie audio numérique coaxiale
- Processeur de vidéo 10 bits / 54MHz • Reprise multidisques

DVDS27S/K

ÉPARGNEZ 30$ — 97 — Rég.: 127

SONY



Lecteur DVD/DC/MP3
- Sortie coaxiale Dolby® numérique et dts®
- Convertisseur numérique-analogique de 24 bits
- Reprise de lecture multi-disques

DVPNS575S/K

ÉPARGNEZ 20$ — 127 — Rég.: 147

Panasonic



Magnétoscope VHS 4 têtes Hi-Fi
- Entrées A/V frontales • Sauts publicitaires
- Châssis de 360mm • Prêt-à-tourner • Télécommande

PVV4524S

87 — Rég.: 97

RCA



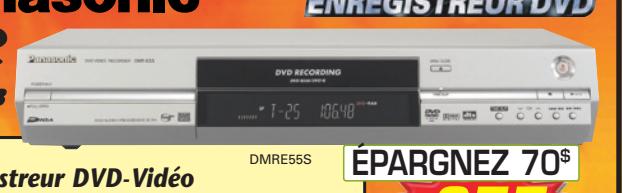
Lecteur DVD portatif
- Écran 7" ACL à grand écran
- 3.5 heures d'autonomie
- Kit d'adaptateur pour auto
- Sortie d'écouteurs
- Sortie audio numérique optique
- Compatible DVD +/- R/RW, VCD
- Pile rechargeable

PANORAMIQUE — Ensemble pour l'auto inclus

DCR618N

ÉPARGNEZ 120$ — 377 — Rég.: 497

Panasonic



ENREGISTREUR DVD

Enregistreur DVD-Vidéo
- Formats enregistrables DVD-R / DVD-RAM
- 16 heures d'enregistrement
- Lecture DVD-Audio • Interface DV • Syntoniseur NTSC

DMRE55S

ÉPARGNEZ 70$ — 377 — Rég.: 447

SHARP AQUOS

Moins de 2.5" de profondeur



Téléviseur ACL de 13"
- Compatible avec télé numérique - 480p
- Rapport de contraste 500:1
- Angle de visonnement 170° horizontal/vertical
- Système de haut-parleurs au bas
- Syntoniseur de télé NTSC intégré

LC13S1US

ÉPARGNEZ 120$ — 577 — Rég.: 697

+ Gratuit Trousse sans fil A/V

*Après remise postale de 50$.

BenQ

Moins de 3" de profondeur



Téléviseur ACL de 20"
- Aspect d'écran 4:3
- Résolution 800 x 600 pixels
- NTSC/PAL/SECAM
- Compatibilité d'affichage TVHD- 480p, 720p, 1080i
- Rapport de contraste 500:1
- Temps de réponse 16ms
- Entrée(s) S-Vidéo et composites
- Compatible au support VESA
- Entrées audio PC, D-Sub

H200

ÉPARGNEZ 120$ — 877 — Rég.: 997

+ Gratuit Trousse sans fil A/V

SHARP

PANORAMIQUE

Moins de 4" de profondeur



Téléviseur ACL à grand écran 26"
- Aspect d'écran 16:9
- Rapport de contraste 800:1
- Compatibilité d'affichage TVHD-720p
- Angle de visonnement 170º horizontal/vertical
- Système de haut-parleurs latéraux/détachables
- Fente cartes mémoire • Entrée(s) numérique DVI, HDMI
- Panneau longue durée de 60,000 heures (moyenne)
- Syntoniseurs télé ATSC intégrés • **ENTRÉE PC**

LC26GA4U

ÉPARGNEZ 200$ — 2777 — Rég.: 2977

+ Gratuit Trousse sans fil A/V

JVC



Téléviseur stéréo de 27"
- Aspect d'écran 4:3
- Sonorité stéréo MTS
- Entrée(s) vidéo à composants, S-Vidéo
- Tube-image conventionnel
- Sortie(s) audio fixe

AV27530

ÉPARGNEZ 70$ — 277 — Rég.: 347

SONY



Téléviseur ultraplat de 27"
- Aspect d'écran 4:3
- Sonorité ambiophonique SRS®
- Puissance audio totale 20 watts
- Sortie(s) audio fixe • Tube-image plat
- Filtre en peigne numérique à 3 lignes
- Entrée(s) vidéo à composants, S-Vidéo, composites

KV27FS120

ÉPARGNEZ 100$ — 477 — Rég.: 577

SONY



Téléviseur ultraplat de 32"
- Aspect d'écran 4:3
- Sonorité ambiophonique SRS®
- Entrée(s) vidéo à composants, S-Vidéo, composites
- Puissance audio totale 20 watts
- Filtre en peigne numérique à 3 lignes
- Sortie(s) audio fixe • Tube-image plat
- Minuterie - horloge avec XDS

KV32FS120

ÉPARGNEZ 120$ — 777 — Rég.: 897

OLYMPUS®



Caméra photo numérique D395
- **3.2 Mégapixels**
- **Zoom numérique 2.5x**
- Écran couleur ACL de 1.5"
- Fonction vidéo "Quicktime"
- Carte mémoire XD de 16 Mo

ÉPARGNEZ 20$ — 147 — Rég. : 167

+ GRATUIT Trousse Numérique

SONY



Caméra photo numérique Cybershot® DSCP41
- **4.1 Mégapixels**
- **Zoom numérique 3x**
- Écran ACL 1.5"
- Carte mémoire "Memory Stick®" de 16 Mo incluse

Cyber-shot — Memory Stick

247

+ GRATUIT Trousse Numérique

Nikon



Caméra photo numérique COOLPIX 5200
- **5.1 Mégapixels • Zoom optique 3x**
- **Zoom numérique 4x**
- Écran ACL 1.5" • Mode Vidéo avec audio
- Viseur optique • Média SD
- Fonction Macro

ÉPARGNEZ 40$ — 477 — Rég. : 517

+ GRATUIT Trousse Numérique



KP46WT520

SONY Hi-Scan

Projection à grand écran 46"
- Aspect d'écran 16:9
- Compatibilité d'affichage TVHD (1080i)
- Puissance audio totale 40 watts
- Entrée numérique HDMI
- Convergence Flash Focus™ automatique et manuel
- Sonorité TruSurround®SRS® • Hi-Scan 1080i®
- Télécommande toutes fonctions
- Sortie audio fixe/variable
- Entrée(s) vidéo à composants, S-Vidéo et composites

ÉPARGNEZ 420$ — 1777 — Rég. : 2197

+ Gratuit Trousse grand écran

Panasonic



Lecteur MP3 numérique personnel
- Mémoire interne de 128 Mo
- Syntoniseur numérique FM
- Enregistreur de voix/FM

ÉPARGNEZ 30$ — 127 — Rég. : 157

SVMP20V

+ GRATUIT Trousse MP3

RCA

Lecture CD-R-RW



Micro-chaîne avec lecteur DC
- Magnétocassette simple avec inversion automatique
- 2 x 15 watts de puissance audio totale
- Minuterie à fonction de sommeil/réveil
- Syntoniseur numérique AM/FM
- Basses dynamiques

RS2040

ÉPARGNEZ 30$ — 97 — Rég. : 127

JVC

Lecture CD-R-RW



Lecteur DC personnel
- Antichoc 45 secondes
- Son "Hyper Bass"

*Après remise postale de 6$.

XLPG38

ÉPARGNEZ 40$ — 37* — Rég. : 77

SAMSUNG



Projection DLP grand écran 56"
- Aspect d'écran 16:9 • Contraste 1500:1
- Compatibilité d'affichage TVHD (720p)
- Sonorité TruSurround®SRS® • Entrée PC
- Image sur image
- Entrée(s) numérique DVI, HDMI
- Entrée(s) à composants et composites
- Filtre en peigne 3D
- Balayage d'ajustement 24 images (réduction 3:2)
- 30 watts puissance audio totale

ÉPARGNEZ 1000$ — 3977 — Rég. : 4977

+ Gratuit Trousse grand écran

HLP5663W

DENON



Ensemble cinéma maison 6.1
- Récepteur de 6 x 75 watts
- Décodeurs DTS ES, Dolby®Digital EX, Dolby®ProLogic IIx
- Lecteur DVD/DC 1 disque
- Balayage progressif
- 5 enceintes satellites • 1 enceinte centrale
- Caisson d'extrêmes-graves amplifié 100 watts

ÉPARGNEZ 340$ — 997 — Rég. : 1337

DHT485DV

INFORMEZ-VOUS ET MAGASINEZ EN LIGNE!

WWW.DUMOULIN.COM

Dumoulin

Électronique • Informatique • Photo • Communications



1-877 DUMOULIN

MONTRÉAL 8390, rue St-Hubert *(Sud de la Métropolitaine)* • **MONTRÉAL** 2050, boul. St-Laurent *(Stationnement facile)* • **MONTRÉAL** 368, rue Ste-Catherine O. • **MONTRÉAL** 8990, boul. de l'Acadie
MONTRÉAL 5485, rue des Jockeys *(près de l'Hippodrome Blue Bonnets)* • **LASALLE** 7197, boul. Newman *(Près du Carrefour Angrignon)* • **ST-LÉONARD** 6852, rue Jean-Talon E. *(Langelier & Galeries d'Anjou)*
WEST ISLAND 2315, route Transcanadienne *(boul. des Sources)* • **LAVAL** 1599, aut. 440 O. *(Sortie boul. Industriel)* • **LAVAL** 1769, av. Pierre-Péladeau *(voisin du Colossus)* • **PLACE ROSEMÈRE** *(Face à rue Le Bouthillier)*
BOUCHERVILLE 582, chemin De Touraine *(près du IKEA)* • **BROSSARD** 5705, boul. Taschereau *(Est du Mail Champlain)* • **PROMENADES ST-BRUNO** *(Entrée #1)* • **GATINEAU** 195, Bellehumeur

DRUMMONDVILLE 740, boul. St-Joseph • **GRANBY** 633, rue Dufferin • **GRAND-MÈRE** 2601, 6e Avenue • **HAWKESBURY** 1404, rue Principale E. (ON) • **JOLIETTE** 404, rue St-Viateur • **LA SARRE** 31, 5e Avenue E. • **LA TUQUE** 544, rue Commerciale • **MANIWAKI** 149, boul. Desjardins
MONT-LAURIER 1771, boul. Paquette • **MONT-TREMBLANT** 315, route 117 • **ROUYN-NORANDA** 463, Larivière • **SHAWINIGAN** 4370, boul. Royale • **SHERBROOKE** 1112, rue du Conseil / 2222, rue King O. / Carrefour de l'Estrie (Mail central) • **SOREL-TRACY** 1815, boul. Fiset
ST-HYACINTHE 2487, av. Ste-Anne • **ST-JEAN** 391, boul. du Séminaire • **ST-JÉRÔME** 1001, St-Georges • **STE-MARTINE** 789, St-Jean-Baptiste • **VAL-D'OR** 1817, 3e Avenue • **VALLEYFIELD** 71, rue Dufferin • **VICTORIAVILLE** 525, boul. Bois-Francs Sud • **TROIS-RIVIÈRES** 2255, boul. des Récollets

Se termine le jeudi 11 novembre 2004. Les illustrations peuvent différer. Détails en magasin.

3271361A

ACTUALITÉS

Le système des certificats de sécurité est imparfait

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA – Le système de certificats de sécurité, qui permet d'emprisonner des immigrants soupçonnés d'être une menace pour le pays, n'est pas parfait, a admis hier un avocat du gouvernement devant la Cour d'appel fédérale.

Le tribunal, composé de trois juges, entendait l'appel du Montréalais Adil Charkaoui, un ressortissant marocain suspecté d'être un « agent dormant » du réseau terroriste Al-Qaeda.

Arrêté en mai 2003, M. Charkaoui a tenté à trois reprises d'obtenir sa mise en liberté, mais en vain. Il est détenu en vertu d'un « certificat de sécurité » fédéral, une procédure exceptionnelle qui permet à la Couronne de passer outre à la divulgation publique de la preuve.

Selon l'un des procureurs du gouvernement, Daniel Latulippe, le système est suffisant pour protéger les droits des résidants même s'il est imparfait.

Partage de la taxe sur l'essence avec les municipalités

Lapierre veut privilégier le transport en commun, sans toucher aux tarifs

NATHAËLLE MORISSETTE

OTTAWA – Le ministre fédéral des Transports, Jean Lapierre, a bien l'intention de tout mettre en oeuvre pour remettre le réseau de transport en commun montréalais sur les rails en tentant notamment de conclure une entente avec les provinces et les villes d'ici la fin de l'année, mais pour remédier aux problèmes des hausses de tarifs qui affectent les utilisateurs de la Société de transport de Montréal, il renvoie la balle au gouvernement de Jean Charest.

C'est du moins ce qu'il a affirmé hier, quelques heures après avoir prononcé un discours devant les membres de l'Association canadienne du transport urbain à Montréal, où il a réitéré les engagements pris par son parti lors de la dernière campagne électorale en déclarant que le transport en commun comptait parmi les priorités de son gouvernement. « Au cours de la dernière campagne électorale, nous nous sommes engagés à travailler avec les provinces et les municipalités, et cet engagement se trouve dans le discours du Trône, a-t-il rappelé. Les villes ont désormais une place de premier choix dans le programme du gouvernement. »

S'il souhaite qu'une entente soit conclue d'ici la fin de l'année pour permettre aux villes de la province, par l'entremise du gouvernement du Québec, d'investir dans les infrastructures et les réseaux de transports en récupérant une portion de l'argent provenant de la taxe sur l'essence, le ministre des Transports soutient que ce pacte ne permettra pas d'alléger la facture des usagers du transport en commun montréalais qui pourraient avoir à composer avec d'autres hausses de tarifs au cours des prochaines années.

En effet, la STM fait face à un manque à gagner de 10 millions de dollars et prévoit un déficit de 25 millions pour 2005. Mais le ministre fédéral des Transports estime que c'est à Québec qu'incombe la responsabilité de trouver des solutions.

« Il faut toujours se rappeler que les villes sont des créatures des provinces, a-t-il souligné en entrevue à *La Presse*. À moins d'une grande surprise, est-ce que les frais de fonctionnement vont être subventionnés à partir de ce programme-là ? Ce n'est pas un scénario qui a été évoqué, parce que normalement ça se fait par des ententes provinciales. Le fédéral ne se mêle pas des frais de fonctionnement. »

Il souligne toutefois que l'entente conclue entre Ottawa, les provinces et les villes permettra au Québec d'obtenir environ 600 millions de dollars annuellement, ce qui servirait à renouveler les équipements et les wagons du métro de Montréal.

Propos bien accueillis

Du côté de la STM, les propos de Jean Lapierre ont été très bien accueillis. « Ce que le ministre a dit ce matin (hier), on l'a reçu comme un vent de fraîcheur », mentionne Odile Paradis, porte-parole de la STM. La remise d'une portion de la taxe sur l'essence aux municipalités pourrait permettre à la STM de moderniser ses équipements, note-t-elle.

En ce qui concerne le déficit budgétaire de la Société de transport et les possibles hausses de tarifs, M. Paradis affirme qu'Ottawa n'a jamais injecté d'argent dans l'exploitation du transport en commun à Montréal. « L'exploitation du transport en commun — les dépenses reliées au fonctionnement des véhicules et aux salaires des employés — ça relève de Québec. »



10 000 points en prime tout de suite. Le double des points jusqu'au 31 août 2005. Je change de carte pour plus de liberté.



Il y a déjà plusieurs raisons de choisir la *Visa* Voyages RBC : pas de période d'interdiction, pas de limite de sièges et le choix de la compagnie aérienne. Maintenant, il y a 10 000 autres raisons. **Tous les détails au 1-877-ROYAL[mc] 2-9 ou au www.rbcbanqueroyale.com/voyagesvisa.**

Je choisis 10 000 points à l'adhésion et je double mes points jusqu'au 31 août 2005†.

JE CHOISIS › RBC[mc]

RBC Banque Royale

† Pour obtenir la prime de 10 000 points et profiter de l'offre de points doublés, votre demande d'adhésion doit nous parvenir et être approuvée pendant la période d'admissibilité à l'offre, entre le 1er septembre et le 31 décembre 2004. Les clients qui sont déjà titulaires de la carte *Visa* Voyages au 1er septembre ne sont pas admissibles à l'offre. À l'adhésion, 10 000 points vous seront versés et apparaîtront sur votre premier relevé *Visa*. Deux points RBC Récompenses seront accordés pour chaque dollar d'achat porté à votre nouvelle carte** à partir du moment de l'adhésion jusqu'au 31 août 2005. Par la suite, un point RBC Récompenses sera accordé pour chaque dollar d'achat porté à votre nouvelle carte**. ** Les points RBC Récompenses sont accordés sur les achats; on ne peut obtenir de points sur les avances de fonds, les intérêts, les frais et les crédits. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre. ® Marques déposées de la Banque Royale du Canada. [mc] Marques de commerce de la Banque Royale du Canada. ® RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada. * Marque déposée de Visa International Service Association. Utilisée sous licence.

3256367A

3257164

NOMMÉ PATRIOTE DE L'ANNÉE

Luck Mervil critique Landry et le PQ

DENIS LESSARD

QUÉBEC – Le chef péquiste Bernard Landry et son parti ne sont pas au diapason de la population, estime le chanteur Luck Mervil, désigné hier Patriote de l'année par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Dans une entrevue à *La Presse*, comme dans son intervention lors de la cérémonie organisée par la SSJB-M, l'artiste d'origine haïtienne a, tout en se défendant de pousser pour une course à la direction du PQ, lancé une série de messages non équivoques au Parti québécois et à son chef.

« Je ne pense pas que M. Landry soit au diapason de ce qui se passe au Québec, je ne crois pas qu'il y ait une institution dirigée par qui que ce soit qui soit au diapason de ce qui se passe vraiment dans la population », a ajouté le chanteur. Jean Charest ne l'est pas davantage, insiste-t-il.

Et qui est le leader souverainiste au « diapason de la population ? » demandera *La Presse*. « André Boisclair », réplique sans hésiter l'artiste montréalais. « Même M. Landry serait d'accord avec moi, M. Boisclair est capable de parler avec sincérité. À l'Immigration comme à l'Environnement, il a fait un travail important. Il a toujours su comprendre ce qui se passait dans la population », a déclaré le chanteur.

Selon lui, l'ancien député de Gouin, parti étudier aux États-Unis, serait le prochain chef « naturel » au PQ, bien supérieur aux François Legault et Pauline Marois. « C'est ce que je crois personnellement, si on veut un vrai changement, que les jeunes perçoivent un changement réel. Mais cela va se faire en temps et lieu, c'est une question de temps », a soutenu M. Mervil.



PHOTO ROBERT MAILLOUX, ARCHIVES LA PRESSE ©

« Ce vent de changement, il est partout au Québec, dans les rues, il est partout au sein du Parti québécois. C'est nécessaire que M. Landry l'entende », soutient Luck Mervil, nommé hier Patriote de l'année.

« M. Landry est conscient de ce qui se passe, il sait qu'il y a des questionnements à son sujet, et je crois que le parti et lui-même vont être en mesure de prendre les bonnes décisions », a-t-il ajouté en entrevue.

« Si M. Landry et le PQ considèrent qu'il est apte à diriger le parti, d'assurer qu'on va gagner les prochaines élections et par la suite aller vers la souveraineté... Ainsi soit-il ! Si ce n'est pas le cas, je pense que M. Landry et le parti sont assez intelligents pour comprendre qu'il faudra aller vers un changement », d'indiquer l'artiste.

M. Landry, selon lui, « peut représenter le changement s'il descend vraiment dans la rue pour écouter les gens ». Plus question de « langue de bois » d'un parti qui n'explique pas clairement son projet.

Bernard Landry « doit réaliser qu'on est dans une ère de changement, que le vent est en train de tourner, qu'il va falloir tranquillement, qu'on le veuille ou non, laisser la place à ce vent-là, laisser la place aux jeunes », avait soutenu M. Mervil en matinée.

« Ce vent de changement, il est partout au Québec, dans les rues, il est partout au sein du Parti québécois. C'est nécessaire que M. Landry l'entende, c'est une bonne chose qu'il soit là au moment où on se parle, cela force au *requestionnement*, à la remise en question des lignes du parti », a souligné M. Mervil.

Le temps « va faire son oeuvre »

Luc Melville s'est montré passablement clair quand, en matinée, on lui a demandé s'il suggérait à M. Landry de partir. « Je ne crois pas que c'est à moi de lui suggérer de quitter ; je pense que le temps lui-même va faire son oeuvre. Si M. Landry a décidé de rester là jusqu'à aujourd'hui, c'est qu'il croit avoir un travail à faire, et peut être que ce travail sera bénéfique pour les jeunes qui vont arriver après lui », a dit M. Mervil.

Les jeunes ont à apprendre de ceux qui ont de l'expérience, mais ces derniers « vont devoir réaliser un jour ou l'autre qu'il y a une nouvelle garde et qu'elle est beaucoup plus apte à parler à la jeunesse québécoise », a-t-il ajouté.

Devrait-il diriger le PQ aux prochaines élections ? « Pour les prochaines élections, le temps va tranquillement nous faire un dessin. Je pense que l'expérience de M. Landry est nécessaire à ces jeunes qui entrent dans le parti, c'est une bonne chose qu'il soit là pour qu'il y ait de la confrontation, de la remise en question », a-t-il soutenu en entrevue.

« M. Landry est en train de réaliser que le Québec est en constant changement... le peuple évolue plus rapidement que ses institutions et il va falloir que les institutions suivent. M. Landry fait partie de ces institutions, il a été premier ministre du Québec et aujourd'hui est chef d'un parti qui est institutionnel. »

Pour M. Mervil, la tourmente qui paraît avoir frappé le PQ depuis que Pauline Marois a réclamé une course à la direction est un processus normal et sain. « Ce qui se passe au Parti québécois est une bonne chose. Il faut que cela bouge là-dedans, qu'on se pose des questions. Et M. Landry est au bon endroit, au bon moment, parce qu'il force les jeunes à gueuler et à prendre position. Quitte à faire en sorte qu'il parte plus vite », de conclure M. Mervil.

Au cabinet de M. Landry, on a refusé catégoriquement hier de commenter les déclarations de l'artiste. « Personne ne voudra commenter ça ici », a dit sans détour la porte-parole des députés péquistes.

SUR TOUS LES TERRAINS.
PAR TOUS LES TEMPS. SURTOUT L'HIVER.



Camionnette importée la plus vendue au pays depuis 17 ans. **

Mazda B4000 cabine allongée 4x4 2005
LOUEZ À PARTIR DE
285$ par mois, pour 48 mois*
Transport et préparation inclus
Comptant initial de 1 750$
0$ Dépôt de sécurité
– OU – OBTENEZ
3,9% de financement à l'achat jusqu'à 60 mois†


Modèle B4000 SE cabine allongée illustré

vroum-vroum

PRÊT À ROULER
NOTRE ENGAGEMENT VOUS CERTIFIE QUE VOTRE NOUVELLE MAZDA EST INSPECTÉE, REÇOIT DES PROTÈGE-TAPIS ET UN PLEIN D'ESSENCE À LA LIVRAISON.
GARANTIE LEADERSHIP MAZDA Renseignez-vous sur notre remarquable garantie complète.
ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES MAZDA Renseignez-vous sur le programme d'assistance routière Mazda, offert gratuitement avec toute nouvelle Mazda.

mazda
www.mazda.ca

PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS
LOCATION Personnalisée MAZDA

Vous trouverez beaucoup plus chez vos concessionnaires Mazda du Québec.

INFORMEZ-VOUS AU SUJET DU PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS.

*Taux de location personnalisée Mazda: offres portant uniquement sur la location au détail des Mazda Tribute GX 4 cyl. 4x4 2005 (modèle WYD55AB50) et des Mazda B4000 SE cabine allongée 4x4 2005 (modèle WYD55AB50) et frais d'inscription ou RDPRM en sus. †Financement à l'achat aux particuliers de 2,9 % jusqu'à 60 mois sur tous les Mazda Tribute 2005 neufs et de 3,9 % jusqu'à 60 mois sur les Mazda B4000 SE cabine allongée 4x4 2005 neuves seulement. Financement consenti par l'entremise de la Banque Scotia. Sur approbation du crédit. Autres taux et termes de financement disponibles.
**National Post. **Rapports de l'AIAMC 1987-2003. Les modèles illustrés peuvent différer et sont utilisés à titre indicatif seulement. Certains équipements illustrés peuvent être offerts en option ou de série sur d'autres modèles. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Un échange peut être nécessaire entre concessionnaires. Les concessionnaires peuvent louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 9 novembre 2004.
Limite de 20000 km par année. Frais de 8 ¢ le km additionnel à la fin du terme. Location avec limite de 25000 km disponible. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription ou RDPRM en sus. Financement à l'achat aux particuliers de 2,9 % jusqu'à 60 mois sur tous les Mazda Tribute 2005 neufs et de 3,9 % jusqu'à 60 mois sur les Mazda B4000 SE cabine allongée 4x4 2005 neuves seulement. Financement consenti par l'entremise de la Banque Scotia. Sur approbation du crédit. Autres taux et termes de financement disponibles.
Comptant initial ou échange équivalent et premier versement mensuel exigés. Aucun dépôt de sécurité requis. Offres soumises à l'approbation de Crédit Mazda Canada inc. Limite de 20000 km par année. Frais de 8 ¢ le km additionnel à la fin du terme. Location avec limite de 25000 km disponible. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription ou RDPRM en sus. †Financement à l'achat aux particuliers de 2,9 % jusqu'à 60 mois sur tous les Mazda Tribute 2005 neufs et de 3,9 % jusqu'à 60 mois sur les Mazda B4000 SE cabine allongée 4x4 2005 neuves seulement. Financement consenti par l'entremise de la Banque Scotia. Sur approbation du crédit. Autres taux et termes de financement disponibles.
3270573A

SUITE DE LA UNE

Les profs dénoncent les hausses de salaires consenties aux cadres de l'UdeM

UdeM
suite de la page A1

La mise sur pied d'une commission interne ayant pour mandat d'évaluer le niveau des augmentations consenties est aussi demandée.

« Nous ne ferons pas de commentaires à ce sujet, a dit hier Sophie Langlois, responsable des communications de l'UdeM, sans nier les chiffres avancés. Le mémoire du SGPUM arrive à une occasion où tout le monde peut faire valoir son point de vue. »

Jusqu'au 18 novembre, le comité de consultation tient des rencontres à huis clos avec tout groupe ou toute personne désirant s'exprimer sur la nomination du successeur de Robert Lacroix, qui tire sa révérence à titre de recteur le 1er juin. Trois candidats sont toujours en lice : Suzanne Fortier, vice-rectrice aux études de l'Université Queen's, Mireille Mathieu, professeure à l'UdeM et Luc Vinet, vice-principal exécutif de McGill.

Mettre fin aux programmes « vaches à lait »

« Nous allons profiter de cette occasion pour faire valoir notre vision de l'avenir de l'université », a indiqué M. Dumont. Le Syndicat désire que l'UdeM revienne à sa mission de service public, rejetant « l'esprit client » qui privilégie « les objectifs à très court terme et l'obtention rapide d'un diplôme ». Il souhaite que l'institution mette fin aux « programmes vaches à lait (qui) se concentrent sur l'enseignement de masse », en obligeant tous les professeurs à enseigner au premier cycle. Le nombre élevé de grands groupes d'étudiants « nuit à la relation pédagogique et entraîne une désaffection des étudiants dès les premiers trimestres d'enseignement », précise le mémoire.

À propos du financement de l'UdeM, le Syndicat dénonce « la ruée » vers l'argent du privé, ainsi que « les entorses à l'indépendance et l'étiolement de l'esprit critique » qui en découlent. « Le dérapage que nous observons ne pourra être corrigé que par la promotion active d'un financement orienté vers la recherche désintéressée, libre et originale », souligne le SGPUM.

À propos du financement de l'UdeM, le Syndicat dénonce « la ruée » vers l'argent du privé.

Manque de transparence dans la nomination du recteur

Reste le processus de sélection du recteur, pas assez démocratique au goût du Syndicat. Alors qu'à l'UQAM, à l'Université Laval ou à l'Université de Sherbrooke, de véritables campagnes électorales ont cours au moment de recruter un nouveau recteur, « à l'UdeM, c'est encore le conseil de l'Université qui décide, les autres instances étant facultatives », a précisé M. Dumont.

Un débat public et une publication des programmes des candidats ont eu lieu, mais Luc Vinet, vice-principal exécutif de McGill, a refusé d'y participer sans que cela ne le retire de la course. Le 4 octobre, l'Assemblée universitaire a également tenu un scrutin indicatif, mais comme son nom l'indique, ce vote n'est pas décisionnel. C'est Suzanne Fortier, de Queen's, qui a obtenu le plus d'appuis (35 premiers choix et 37 deuxièmes choix) suivie de Luc Vinet (29 premiers choix et 14 deuxièmes choix) et de Mireille Mathieu (neuf premiers choix et 10 deuxièmes choix).

C'est en janvier ou février que le comité de consultation devra présenter ses recommandations sur la nomination du prochain recteur. Le conseil de l'Université aura ensuite jusqu'en février ou mars pour choisir le candidat recommandé... ou toute autre personne.

EN BREF

Rapport sur les inscriptions postsecondaires critiqué

Une organisation étudiante s'est attaquée hier à la Fondation des bourses d'études du millénaire après la publication d'un rapport indiquant que la hausse des droits de scolarité n'avait pas réduit les inscriptions dans les collèges et universités au Canada. Selon Jesse Greener, président pour l'Ontario de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants (FCEE), le rapport de la fondation qui conclut à une hausse des inscriptions de 20 % depuis cinq ans ne tient pas compte du gel des droits de scolarité décrété dans certaines provinces. M. Greener soutient plutôt que les niveaux d'inscription n'ont pas augmenté pendant les années où les droits de scolarité étaient à la hausse. À l'heure actuelle, les droits de scolarité sont gelés en Ontario, à Terre-Neuve, au Manitoba et au Québec. PC



2005 ECHO HATCHBACK CE

159 $ PAR MOIS/LOCATION 60 MOIS◆ TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS COMPTANT DE 1 009 $ OPTION 0 $ COMPTANT ÉGALEMENT DISPONIBLE À LA LOCATION

ET

0 $ 1RE MENSUALITÉ◆ DÉPÔT DE SÉCURITÉ◆ LOCATION 60 MOIS

OU

À L'ACHAT À PARTIR DE 12 995 $* ET CRÉDIT À L'ACHAT ÉQUIVALANT À 1 MENSUALITÉ DE LOCATION◆◆

PRIX ENERGUIDE 2004 MEILLEUR VÉHICULE ÉCONERGÉTIQUE DANS LA CATÉGORIE SOUS-COMPACTE

VILLE : 6,7 L/100 km†
ROUTE : 5,2 L/100 km†

ACCèS TOYOTA Une expérience d'achat tellement plus sympa.

TOYOTA SERVICES FINANCIERS PEA Programme Toyota pour diplômés 1 000 $ de remise**

Votre nouvelle Toyota part toujours avec le plein d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs. Votre concessionnaire www.acces.toyota.ca

Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. ◆ Offre de location au détail valable sur les modèles Echo Hatchback CE 2005 (JT123M AA) neufs en stock. Première mensualité de 0 $ sur tous les modèles Echo 2005 neufs en stock, pour des termes de location de 60 mois. Dans l'éventualité qu'un client désire avoir un terme moindre que 60 mois, un rabais représentant le coût d'une mensualité basée sur un terme de 60 mois sera accordé (taxes incluses). Offre de 0 $ dépôt de sécurité sur tous les modèles Echo 2005 neufs en stock à la location. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 7 ¢ du kilomètre excédentaire. Immatriculation et assurances en sus. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 987,74 $ (taxes incluses) pour l'Echo Hatchback CE 2005 (JT123M AA). ◆◆ Crédit à l'achat équivalant à une mensualité de location basée sur un terme de 60 mois (taxes incluses), applicable au financement à l'achat des modèles Echo 2005 neufs en stock. * PDSF pour les modèles Echo Hatchback CE 2005 (JT123M AA) neufs en stock. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, les frais d'administration, l'assurance et les taxes sont en sus. Composez le 1 888 Toyota-8 ou visitez www.acces.toyota.ca. ** Le rabais aux diplômés (jusqu'à 1 000 $ de remise) peut différer selon le modèle. † Cotes de consommation (ville/route) basées sur l'année-modèle 2005 pour une transmission manuelle pour le moteur du modèle indiqué. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Photos à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 30 novembre 2004 et sont établies par les concessionnaires Accès Toyota pour les concessionnaires participants de la grande région de Montréal. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

3267979A

SCANDALE DES COMMANDITES

Guité admet qu'il aurait pu faire économiser des centaines de milliers de dollars

GILLES TOUPIN

OTTAWA – Chuck Guité a admis hier à la commission Gomery qu'il aurait pu faire les choses autrement, lorsqu'il dirigeait le programme de communications, en faisant affaire directement avec les fournisseurs du gouvernement plutôt que de passer par des agences de commandites, épargnant ainsi des centaines de milliers de dollars versés inutilement en commissions.

Serré de près par le procureur adjoint de la commission, Neil Finkelstein, Chuck Guité a plutôt mal paru lorsqu'il a tenté d'expliquer pourquoi il a utilisé à profusion les agences de communication, non seulement pour les commandites mais aussi pour l'achat d'objets promotionnels pour le gouvernement du Canada.

« Vous avez dit que vous auriez pu transférer l'argent directement à Postes Canada. Auriez-vous pu ? » a demandé Neil Finkelstein. « J'aurais pu », a répondu Chuck Guité.

Par exemple, lors d'un concours de création de timbres en 1998, organisé par Postes Canada, la Direction générale des services de coordination des communications (DGSCC), dirigée par M. Guité aux Travaux publics, a commandité l'événement en versant 521 739 $ à la société de la Couronne en passant par les agences Lafleur communication et Média Vision. Les deux agences ont reçu 78 000 $ en commission simplement pour transférer l'argent.

Même s'il y avait certaines règles en place à l'époque qui empêchaient la DGSCC de transférer l'argent directement à Postes Canada, Me Finkelstein a fait admettre hier à Chuck Guité qu'il aurait pu utiliser un autre processus pour transférer l'argent directement de façon à faire économiser au Trésor public les commissions.

« Vous avez dit que vous auriez pu transférer l'argent directement à Postes Canada. Auriez-vous pu ? » a demandé Neil Finkelstein. « J'aurais pu », a répondu Chuck Guité, qui a reconnu qu'il aurait pu ainsi faire économiser 78 000 $ à l'État. Le commissaire Gomery s'est pour sa part offusqué qu'une telle somme d'argent ait été versée pour le simple transfert d'un chèque, réfutant la prétention de M. Guité que Lafleur communication a fait du travail pour toucher cette commission, notamment pour choisir les dessins d'enfants destinés à devenir des timbres. « Ils n'ont fait qu'acheminer des chèques », a-t-il lancé au témoin. Me Finkelstein a de plus fait ressortir qu'il était peu crédible que la Société des postes — dont l'expertise dans les timbres n'est pas à démontrer — ait eu besoin de Lafleur pour choisir les dessins gagnants.

Même chose pour la série télévisée *Le Canada du millénaire* produite par l'Information essentielle, la maison de production de Robert-Guy Scully. La DGSCC a confié 143 750 $ à Lafleur communication afin que l'agence verse cette somme à l'Information essentielle, retenant au passage une commission de 15 000 $.

Un autre contrat donné à Lafleur communication consistait à faire l'achat d'objets promotionnels pour le gouvernement du Canada. Une de ces factures, du 31 mars 1996, s'élevait à 372 696,46 $. Parmi les objets achetés, il y avait 2400 balles de golf (7200 $) et 1000 boules de Noël (67 800 $). Il a été révélé hier que non seulement Lafleur communication a touché une commission de 22 786,93 $ sur la transaction, mais qu'elle a confié l'achat des objets à Publicité Désert, compagnie appartenant au fils de Jean Lafleur, Éric Lafleur, qui a facturé l'agence de papa tout en prélevant un profit sur les objets. Une autre facture de Lafleur communication pour des objets promotionnels fait état de 12 000 $ en honoraires, et cela en plus de la commission d'agence de 15 %.

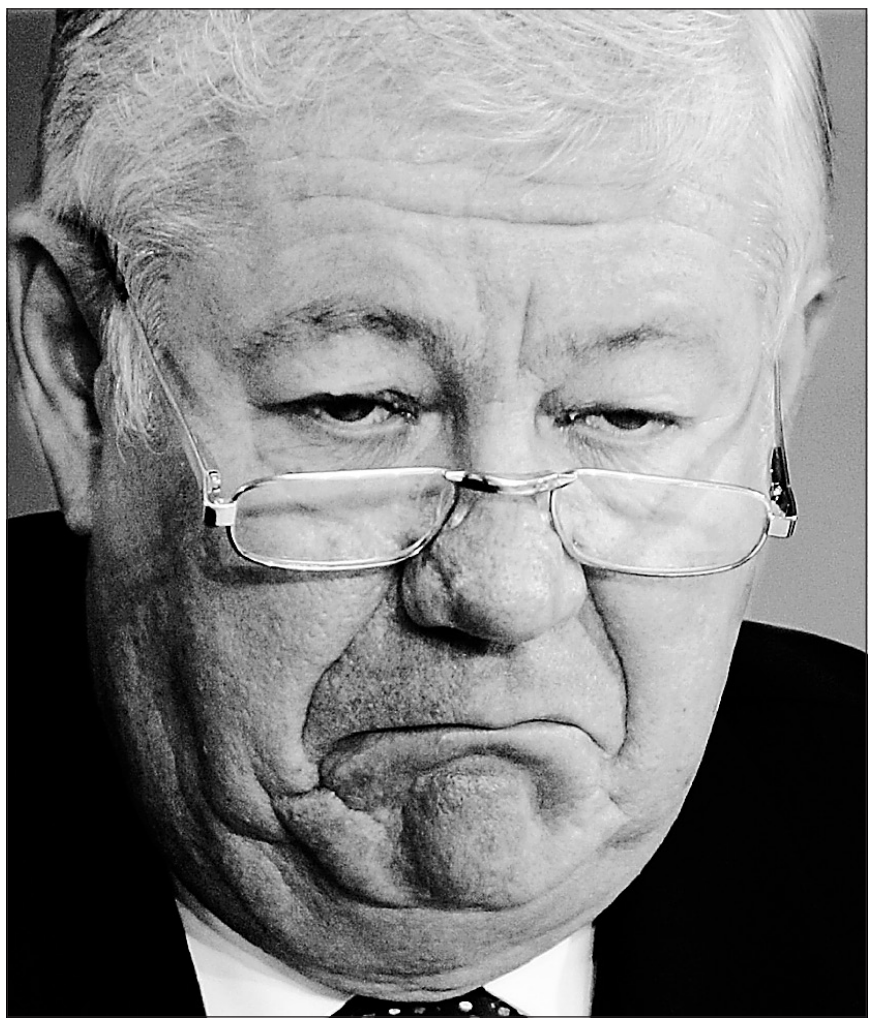


PHOTO TOM HANSON, LA PRESSE ©

Chuck Guité a plutôt mal paru lorsqu'il a tenté d'expliquer pourquoi il a utilisé à profusion les agences de communication, non seulement pour les commandites mais aussi pour l'achat d'objets promotionnels pour le gouvernement du Canada.

M. Guité a confirmé qu'il n'y avait pas eu d'appel d'offres pour ces projets étant donné l'urgence de la situation, ce qui est contraire aux règles, a rappelé le procureur adjoint. Me Finkelstein a alors demandé au témoin où était l'urgence d'acheter des balles de golf et des boules de Noël au mois de mars. M. Guité n'a pu répondre à cette question.

Le directeur de la DGSCC a de plus affirmé que si son service n'achetait pas lui-même les objets, ce qui aurait épargné encore une fois une faramineuse commission au gouvernement, c'était par manque de ressources humaines dans son service. M. Guité a témoigné qu'il savait que Jean Lafleur donnerait le contrat à son fils. Il a reconnu aussi qu'il n'avait fait aucune vérification pour s'assurer que le gouvernement avait obtenu le meilleur prix dans la transaction.

Dans un autre contrat, 1963 gravures de l'artiste Tom Forrestall représentant le voilier *Bluenose* ont été commandées par le sénateur Wilfred Moore, président de la Société de conservation du *Bluenose II*, pour remercier les grands donateurs à la société. Le sénateur Moore a fait parvenir les gravures à M. Guité et la facture de la commandite de 202 000 $ à Lafleur communication. Lafleur communication a par la suite transmis la facture à M. Guité, prélevant au passage 30 000 $ de commission. Le commissaire Gomery a demandé à M. Guité quelle valeur le gouvernement avait reçue pour cette commission, étant donné que l'agence n'avait fait aucun travail. M. Guité a répondu qu'il n'était pas là pour défendre ce que faisaient les agences et que de toute façon le système en place à l'époque fonctionnait de cette façon.

Le témoignage de Chuck Guité se poursuit aujourd'hui avec les contre-interrogatoires.

LES 2004 DOIVENT PARTIR !



Taux de financement à compter de :
1,8 %

S60T5 Bleu nautique / cuir graphite
S80T6 Noir / cuir taupe
C70 auto Noir / cuir beige
C70 5 rapports Argent / cuir graphite
C70 5 rapports Bleu nautique / cuir beige

LES 2005 SONT LÀ !
Venez nous voir.
Rabais spéciaux sur nos derniers modèles 2004

VOLVO pour la vie

3269466
UPTOWN VOLVO
4900, rue Paré 737-6666
www.uptownvolvo.com
3269617

L'offre expire le 30 novembre 2004.



3263902A

WONDERBRA moi

Marque offerte chez

AILES
LES AILES DE LA MODE

Complexe Les Ailes, centre-ville Montréal (514) 282-4537
Mail Champlain (450) 672-4537 • Carrefour Laval (450) 682-4537 • Place Ste-Foy (418) 652-4537

LA CARTE QUI VOUS AVANTAGE!



AIR CANADA

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

Profitez de nos bas tarifs exceptionnels et envolez-vous pour la destination de votre choix en Amérique du Nord. Réservez maintenant !

Tarifs spéciaux Tango, ALLER SIMPLE de Montréal à partir de :

TORONTO	HALIFAX	WINNIPEG	EDMONTON CALGARY	VANCOUVER
79	109	116	176	186

Bas tarifs Tango de tous les jours, ALLER SIMPLE de Montréal à partir de :

NEW YORK	BOSTON	LOS ANGELES	WASHINGTON, D.C. BALTIMORE	LAS VEGAS
69	126	139	156	217

Réservez sur **aircanada.com** et obtenez un mille Aéroplan^MD pour chaque tranche de trois dollars dépensés pour vos voyages au Canada et aux États-Unis.
Téléphonez à votre agent de voyages, ou à Air Canada au 1 888 247-2262.
Gagnez du temps avec le service d'enregistrement **aircanada.com** : pour tous vos voyages au Canada, vous pouvez vous enregistrer en ligne et imprimer votre carte d'accès à bord.

3259081A

Service aux personnes malentendantes (ATS) : 1 800 361-8071. Destinations canadiennes : le supplément des frais de carburant est maintenant inclus dans tous nos tarifs pour les vols au pays. Les tarifs sont basés sur un aller simple. Les tarifs sont en vigueur au moment de la publication et applicables aux nouvelles réservations seulement. Les billets doivent être achetés au plus tard le 16 novembre 2004. Les voyages doivent prendre fin au plus tard le 16 décembre 2004. L'achat à l'avance peut être requis. Les taxes, les redevances de navigation de NAV CANADA, les assurances, les frais d'aéroport et le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien, jusqu'à 6 $, ne sont pas inclus. **Destinations américaines :** les tarifs sont basés sur un aller simple. Les tarifs sont en vigueur au moment de la publication et applicables aux nouvelles réservations seulement. L'achat à l'avance peut être requis. Les taxes, les redevances de navigation de NAV CANADA, les assurances, le supplément des frais de carburant lorsque applicable, les frais d'aéroport et le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien, jusqu'à 12 $, ne sont pas inclus. **Destinations canadiennes et américaines :** les billets sont non remboursables. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Des restrictions quant aux jours et aux heures peuvent s'appliquer. Les tarifs peuvent différer selon la date de départ et de retour. Séjour minimal et maximal. D'autres conditions s'appliquent. À moins d'avis contraire, les vols peuvent être assurés sur des appareils d'Air Canada ou de Jazz Air inc. (faisant affaire sous le nom d'Air Canada Jazz^MC). ^MDAéroplan est une marque déposée d'Air Canada. ^MCAir Canada Jazz est une marque de commerce d'Air Canada.

POLITIQUE

Paul Martin se rendra en Haïti

Le premier ministre rencontrera plusieurs représentants de la classe politique

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA – Le premier ministre Paul Martin effectuera une visite éclair en Haïti dimanche afin de rencontrer les autorités de Port-au-Prince pour faire le point sur la situation qui a cours dans ce pays et rappeler aux leaders du monde que les Haïtiens ont toujours besoin de l'aide de la communauté internationale.

M. Martin, qui rencontrera le premier ministre Gérard Latortue, le président Boniface Alexandre et les membres de l'opposition, estime que la communauté internationale a fait une grave erreur il y a 10 ans en ne maintenant pas une présence en Haïti, qui commençait à jeter les premières pierres d'un régime démocratique.

Le premier ministre est déterminé à faire en sorte que ce pays membre de la francophonie ne sombre pas à nouveau dans l'oubli, a indiqué Melanie Gruer, porte-parole de M. Martin.

« Le premier ministre veut éviter que le monde répète cette erreur. C'est notre engagement à long terme. Il va lancer un appel aux autres leaders du monde et encourager toutes les parties en Haïti à travailler étroitement ensemble pour encourager un environnement stable », a déclaré Mme Gruer.

Après la tempête tropicale *Jeanne* qui a causé la mort d'environ 2000 personnes en septembre dans la région des Gonaïves, Haïti est frappée par une nouvelle flambée de violence, attribuée aux fidèles de l'ancien président Jean-Bertrand Aristide, qui a fait plusieurs morts.

Depuis un an, le pays est confronté à une instabilité politique chronique et à une situation économique catastrophique.

M. Martin sera accompagné par le député libéral de Bourassa, Denis Coderre, durant cette visite. M. Coderre, ancien ministre de l'Immigration, avait aussi accompagné le ministre des Affaires étrangères, Pierre Pettigrew, en Haïti, en septembre.

Le Canada est très engagé dans le processus de démocratisation en Haïti où il a déployé quelque 70 policiers qui aident à la formation de la police haïtienne, chiffre devant atteindre ensuite la centaine.

En mars dernier, le gouvernement Martin avait déployé 500 militaires dans l'île afin de participer à la Mission de stabilisation de l'ONU en Haïti à la suite du départ de Jean-Bertrand Aristide. Ces soldats sont rentrés au Canada en août, mais c'est un Canadien qui dirige toujours cette mission.

Ottawa s'est par ailleurs engagé à verser plus de 180 millions de dollars à Haïti sous forme d'aide à la reconstruction et au développement en deux ans.

De plus, le Canada, où vit une importante communauté haïtienne, compte organiser une réunion de la diaspora internationale haïtienne en décembre à Montréal, pour inciter les Haïtiens de l'étranger à aider leur pays.

Avec la collaboration de la Presse Canadienne



Martin se défend sur le coût de ses voyages

D'APRÈS PRESSE CANADIENNE

Le premier ministre du Canada, Paul Martin, s'est défendu hier d'avoir dilapidé des fonds publics à des fins partisanes lors de sa tournée du Canada dans les semaines précédant le déclenchement des élections fédérales, le printemps dernier.

La tournée pancanadienne de M. Martin, qui se déplaçait à bord du Challenger du gouvernement, a coûté un million de dollars aux contribuables uniquement en frais de déplacement, a révélé la Presse Canadienne.

« Je ne suis pas le premier ministre de la colline parlementaire, mais le premier ministre de tout le Canada », a commenté M. Martin, qui affirme que sa tournée n'avait rien à voir avec l'imminence du déclenchement des élections.

Au contraire, il est de la responsabilité d'un premier ministre, selon lui, de visiter les citoyens de son pays. « Quand j'arrive quelque part et que des gens me disent que c'est la première fois qu'ils voient un premier ministre, c'est que quelque chose ne va pas », a-t-il dit de passage à la base militaire de Valcartier.

Loin d'être embarrassé par le coût de ses tournées, M. Martin a indiqué qu'il avait la ferme intention de continuer à visiter les citoyens, là où ils vivent.

Harper critique

La tournée préélectorale de Paul Martin qui a coûté près de 1 million aux contribuables canadiens n'était qu'un avant-goût de sa manière de gouverner, a laissé entendre pour sa part le chef conservateur Stephen Harper, qui reproche à son adversaire de fuir ses responsabilités au profit de voyages qui lui permettent d'être vu sans faire avancer les choses.

« M. Martin ne dirige pas un gouvernement de programme mais bien un gouvernement de *photo ops*. On a vu ça avant l'élection, on continue à voir un gouvernement qui fait des *photo ops* partout, tout le temps alors qu'il n'y a pas un grand programme législatif à Ottawa », a lancé le politicien de l'Ouest à l'issue d'une rencontre avec des représentants du Conseil du patronat du Québec (CPQ) à Montréal.

Dans le jargon médiatique, les « photo ops » ou « occasions de photos » sont des événements conçus principalement pour les réseaux de télévision et dont l'objectif est de présenter des personnalités publiques dans un contexte qui les fait bien paraître.

Si l'on en croit Stephen Harper, le premier ministre libéral multiplie se genre d'apparitions pour éviter d'avoir à prendre des décisions ou à répondre aux questions du parlement.

Quand il se déplace avec l'avion Challenger du gouvernement pour assister à des événements partisans, Paul Martin « gaspille » l'argent des contribuables, a en outre accusé le chef conservateur.

Officiellement, chaque heure de vol de l'avion officiel coûte environ 2032 $ à l'État, mais ce montant peut quadrupler si l'on inclut les coûts de l'équipage et de l'amortissement de l'appareil, par exemple.

D'après des documents consultés par la Presse Canadienne, Paul Martin a effectué 28 voyages dans cet avion au cours des cinq mois précédent les élections de juin 2003. Certains de ces déplacements étaient de nature éminemment politique.

Le chef libéral a ainsi fait un saut en Colombie-Britannique à bord de son biréacté pour présenter son équipe de candidats.

« Pour moi, c'est beaucoup plus difficile de voyager partout au Canada. Mes voyages ne sont pas en Challenger et mon parti doit payer une grande partie de mes voyages au Québec et ailleurs. Je pense que ce n'est pas juste », a fait valoir M. Harper.

Stephen Harper croit qu'il serait difficile d'établir une politique régissant les déplacements du premier ministre, mais le chef du gouvernement devrait néanmoins avoir des comptes à rendre à ce sujet.

Les forces armées

Par ailleurs, le premier ministre Martin a pris sa part du blâme pour le sous-financement chronique dont souffrent les forces armées canadiennes. « Nous devons corriger le désinvestissement, pour lequel, je l'admets, je porte une certaine responsabilité », a dit M. Martin, en point de presse, au terme d'une rencontre avec des soldats.

Cela fait au-delà de 20 ans que le Canada n'investit pas suffisamment dans ses capacités militaires », a convenu le premier ministre à un groupe de militaires tout juste de retour d'une mission en Afghanistan.

Les gouvernements conservateurs et libéraux qui se sont succédé ces 20 dernières années ont négligé la question militaire, a déploré M. Martin, qui lui aussi a sabré le budget de la défense alors qu'il était ministre des Finances dans le gouvernement de Jean Chrétien.

« Vos supérieurs sont juste trop polis pour le dire », a-t-il dit aux soldats sur un ton badin, suscitant des rires épars dans la salle.

Sans fixer de cibles précises, le premier ministre s'est engagé à relever le niveau de financement des forces armées, de façon à permettre au Canada de jouer pleinement son rôle sur la scène internationale.

Pour jouer un rôle actif dans l'éducation, la protection de l'environnement et la diminution de la pauvreté outre-frontière, le Canada doit être en mesure de « garantir que des populations en péril puissent vivre en sécurité », a expliqué le premier ministre.



Résultats

LOTO QUÉBEC — TVA, le réseau des tirages

Lancio — Tirage du 2004-11-08 — Lancio Spécial

03 08 12 16 18 23 27 29 30 32
49 50 59 60 63 64 65 66 68 69

La Quotidienne — Tirage du 2004-11-08
③ 257 ④ 5916

Extra — Tirage du 2004-11-08
NUMÉRO 409812

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu... MISE SUR TOI 1 866 SOS-JEUX

ACTUALITÉS

Le maire achète 903 poubelles

CAROLINE TOUZIN

Le maire Gérald Tremblay a bien reçu les suggestions des quelque 300 Montréalais qui ont répondu à son appel pour régler les problèmes de propreté. Plusieurs ont demandé de multiplier les poubelles sur la voie publique. Il y en aura 903 de plus dans sept arrondissements de l'ancienne ville.

Le maire a décidé de fournir de nouvelles poubelles aux arrondissements de Plateau-Mont-Royal (200) ; Ville-Marie (150) ; Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce (150) ; Sud-Ouest (150) ; Rosemont—Petite-Patrie (140) ; Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension (63), et Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est (50).

Ce sont des ajouts importants. Le Plateau-Mont-Royal, par exemple, n'avait que 400 poubelles sur la voie publique. Il en aura maintenant 600. Rosemont-Petite-Patrie, lui, passera de 400 à 540.

La Ville devra débourser 105 651 $ pour cet achat, puisque chaque poubelle coûte 117 $.

Les cols bleus ont commencé à installer les nouvelles poubelles la semaine dernière. Le travail devrait être terminé d'ici Noël, a expliqué la porte-parole de la Ville, Amélie Régis. Devra-t-il y avoir davantage de cols bleus chargés de les ramasser ? « Il n'y a pas de raison que ça demande du personnel supplémentaire. Ce n'est pas plus difficile de ramasser les sacs dans les poubelles que sur le trottoir », a répondu l'attachée de presse du maire de Montréal, Christiane Miville-Deschênes.

Les efforts de la Ville devront être appuyés par les citoyens, a-t-elle ajouté : « Si les gens mettent leurs sacs à ordures ou leurs bacs de recyclage au chemin trop à l'avance, c'est sûr que les déchets se répandent au moindre coup de vent. »

Fermetures et annexions d'écoles

Trois établissements font reculer la CSDM

MARIE ALLARD

Trois écoles primaires de Rosemont — Sainte-Bibiane, Sainte-Gemma-Galgani et Marie-Rollet — ont fait reculer la Commission scolaire de Montréal (CSDM) qui voulait les annexer à une voisine dès septembre prochain. « Nous allons émettre une recommandation favorable à l'attente d'un an avant la prise de décision concernant ces établissements », a confirmé hier à *La Presse* Diane De Courcy, présidente de la CSDM.

Ce moratoire est accordé à une condition : que les parents des écoles concernées acceptent de réévaluer la situation d'ici septembre 2006. « Le problème de décroissance de la population demeure, il est bien réel », a rappelé Mme De Courcy, qui dit perdre 1000 élèves par an.

Une école, Marie-Reine-des-Coeurs, située près de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, doit toujours fermer en juin, tandis que cinq autres établissements (Guybourg, Marie-de-l'Incarnation, Notre-Dame-de-l'Assomption, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Louis-de-Gonzague) doivent être annexés à une école voisine à la rentrée. À moins que d'autres changements ne soient annoncés d'ici le 22 décembre, date à laquelle le Plan triennal de la CSDM sera officiellement adopté par le conseil des commissaires.

« La commission scolaire a adouci sa méthode, mais il nous reste à la convaincre qu'il faut garder notre école ouverte pour longtemps », a commenté hier François Vermette, parent actif dans la lutte pour la survie de Sainte-Bibiane. Cet établissement est petit — il accueille moins de 225 élèves, le seuil de rentabilité fixé par la CSDM —, mais il fonctionne bien, a fait valoir M. Vermette.

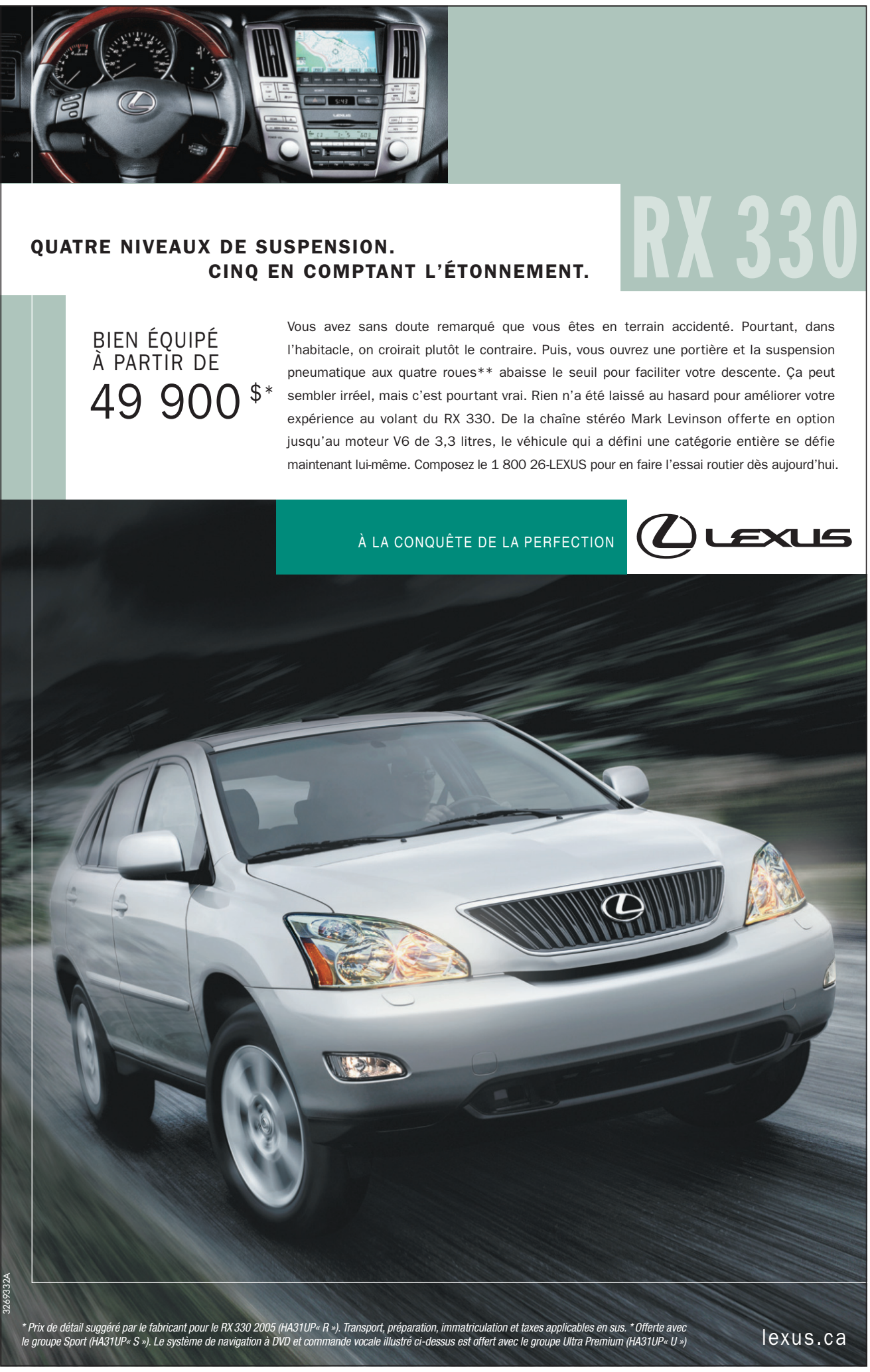
Inspirés par le sursis obtenu par les trois écoles de Rosemont, bien des parents comptent se présenter à la soirée de consultation organisée par la CSDM le 1er décembre. « Nous allons aussi demander ce délai », a indiqué Martine Ouellette, une mère contestant l'annexion de l'école Saint-Jean-Baptiste, située dans le Plateau-Mont-Royal, à sa voisine Jean-Jacques-Olier.

Quelques parents de cet établissement ont rencontré hier le député de Mercier, Daniel Turp, pour lui faire part de leurs inquiétudes. « La CSDM a basé sa décision sur des chiffres faux, puisque l'école accueille 250 élèves, ce qui dépasse le seuil fixé à 225 », a affirmé Noël Hémon, père d'un élève de Saint-Jean-Baptiste.

À Marie-Reine-des-Coeurs, qui dispose de quelques mois seulement avant la fermeture, le quartier a aussi commencé à se mobiliser. Puisque la direction de l'école a refusé de prêter son gymnase aux parents, ces derniers tiennent des rencontres au... restaurant Saint-Hubert du coin !

Cette stratégie marche, puisque environ 1000 personnes ont signé au cours du week-end une pétition d'appui à l'école de 125 élèves, selon Luc Serra, porte-parole du mouvement de défense de l'établissement. « On nous a annoncé que nos enfants allaient être déplacés dans quatre écoles avoisinantes, sans même nous consulter sur la fermeture », a dénoncé M. Serra.

Dans 10 autres établissements, qui ne seront annexés (c'est-à-dire qu'ils gardent leur immeuble, mais partagent leur directeur) ou fermés qu'en septembre 2006, la résistance des parents est également en branle. Il s'agit des écoles Armand-Lavergne, Boucher-de-La-Bruère, Lanaudière, Le Caron, Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, Paul-Bruchési, Philippe-Labarre, Saint-Donat, Saint-Pierre-Claver et Sainte-Claire.



ASSEMBLÉE NATIONALE QUÉBEC

CONSULTATION GÉNÉRALE

VERS UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

La Commission des affaires sociales est chargée de tenir des auditions publiques à compter du **18 janvier 2005** dans le cadre d'une consultation générale sur le document intitulé *Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes.*

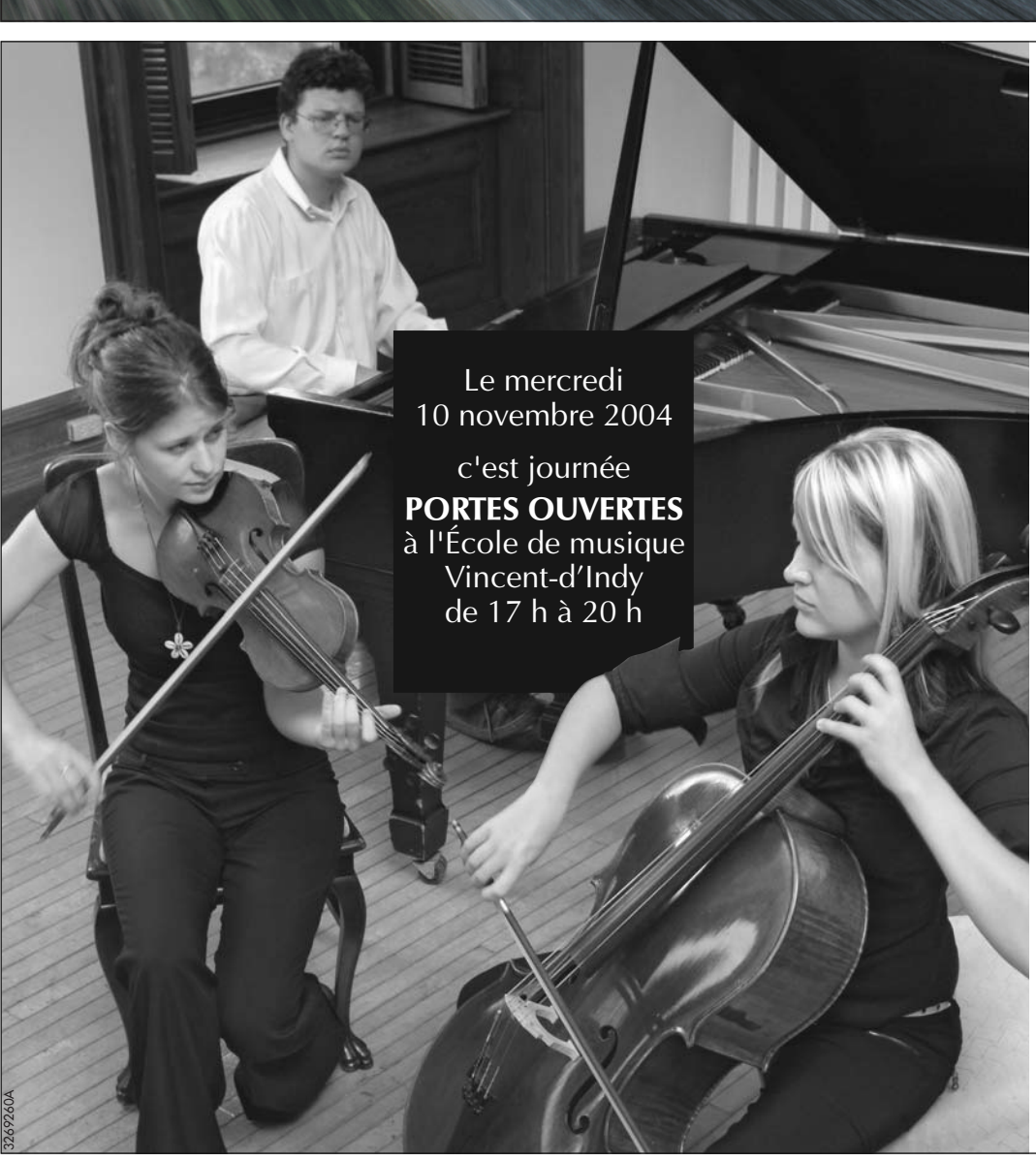
Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion sur ce sujet doit soumettre un mémoire au Secrétariat des commissions au plus tard le **10 décembre 2004**. La Commission choisira, parmi les personnes et les organismes qui auront fait parvenir un mémoire, ceux qu'elle entendra.

Les mémoires doivent être transmis en 25 exemplaires de format lettre. Ils doivent être accompagnés d'autant d'exemplaires d'un résumé de leur contenu. Les personnes et les organismes qui désirent que leur mémoire soit transmis à la Tribune de la presse doivent en faire parvenir 20 exemplaires supplémentaires. Vous êtes également invités à transmettre par courriel le fichier de votre mémoire. Toutefois, cela ne vous dispense pas de produire une version papier de celui-ci.

Les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements doivent être adressés à : Denise Lamontagne, avocate, secrétaire de la Commission des affaires sociales, Édifice Pamphile-Le May, 1035, rue des Parlementaires, 3e étage, Québec (Québec), G1A 1A3.

Téléphone : (418) 643-2722 Télécopieur : (418) 643-0248
Courriel : dlamontagne@assnat.qc.ca

3271046A



«Ici, j'ai le goût d'étudier!»

Saviez-vous que l'École de musique Vincent-d'Indy offre un vaste choix de **programmes du collégial** qui s'adressent autant aux futurs musiciens qu'à ceux qui désirent une bonne formation en musique tout en se dirigeant vers d'autres champs de spécialisation?

Programmes réguliers et enrichis en musique (2 ans)
- Musique (501.A0)
- Musique et langues (501.A0)
- Musique et mathématiques (501.A0)

Programmes jumelés (3 ans)
- Musique et sciences de la nature (200.11)*
- Musique et sciences humaines (300.11)*
- Musique et Arts et lettres (500.11)

* Partenariat avec le Collège Jean-de-Brébeuf

Programme régulier en Arts et lettres (2 ans)
- Arts et lettres, profil culture musicale (500.A0)

ÉCOLE DE MUSIQUE
Vincent-d'Indy
ÉDOUARD MONTPETIT
Ici, je vis ma passion

628, Chemin de la Côte Ste-Catherine, Outremont (Québec) H2V 2C5
Téléphone: 514.**735.5261** Télécopieur: 514.735.5266 — Courriel: admission@emvi.qc.ca — Site Web: emvi.qc.ca

3269429

Épouser une fille de 10 ans est légal, dit le fondateur du Parti de la sagesse

CHRISTIANE DESJARDINS

Les juristes et tous ceux qui croient qu'il faut avoir 16 ans pour se marier, ont tout faux. Les filles peuvent se marier dès l'âge de 12 ans, voire 7 ans, prétend Daniel Cormier, fondateur du Parti de la sagesse, et ex-candidat à la mairie de Montréal.

C'est du moins ce qu'il a martelé devant le juge André Perreault, hier, alors qu'il plaidait au terme de son enquête préliminaire, au palais de justice de Montréal. Cormier, 53 ans, doit répondre à plusieurs accusations à caractère sexuel contre deux mineures, qu'il aurait commises entre 1993 et 2002. L'une des filles avait 16 ans au début des agressions présumées, et l'autre avait 7 ans. En ce qui concerne la première, Cormier nie les faits. Pour ce qui est de la seconde, il n'y voit aucun problème, puisqu'il l'a « épousée » en 1999, alors qu'elle avait 10 ans. Un mariage tout ce qu'il y a de légal, assure-t-il, célébré devant un pasteur de « l'Église du centre-ville ». Il s'agit d'une église évangélique qu'il a lui-même fondée, et qui a pignon sur rue dans un appartement de la rue Sainte-Catherine.

Cormier y accueille des sans-abri et des laissés-pour-compte de la société. C'est d'ailleurs de cette manière qu'il avait connu les deux jeunes filles, puisqu'il s'agissait des enfants d'une ex-prostituée qu'il avait recueillie. De fil en aiguille, Cormier serait devenu le « père spirituel des deux enfants », puis aurait fini par épouser l'une d'elles. La mère affirme qu'elle ignorait tout du mariage.

Dans son « Parti de la sagesse », ouvertement antigai, antiféministe et anti-DPJ, Cormier se base sur la Bible et des écrits anciens pour prôner la soumission de la femme à l'homme.

« C'est un moment historique, lançait Cormier un peu pompeusement, hier. C'est la première fois au Canada qu'un homme est accusé d'avoir eu des relations sexuelles avec son épouse. » En après-midi, il devait toutefois rectifier son tir. Depuis 1982, une femme peut accuser son mari d'agression sexuelle, convenait-il. Mais selon lui, en adoptant cette loi, l'intention du législateur était très claire : il voulait punir le viol. Ce qui ne s'applique pas du tout à son cas, soutient-il.

Se mettre dans l'esprit du législateur, c'est ce que Cormier a fait pendant toute la journée d'hier. Par un long et tortueux cheminement, il a ressorti les vieilles lois du Code civil du Bas-Canada, du Code criminel, du Code Napoléon, de la Common Law, pour démontrer qu'il avait parfaitement le droit d'épouser la fillette. Celle-ci a maintenant 15 ans, et il est interdit à Cormier de la contacter et de s'en approcher.

Depuis qu'il a été mis en accusation, en 2002, Cormier s'est inscrit en sciences juridiques à l'Université du Québec. Il a choisi d'assurer lui-même sa défense. Résultat, l'enquête préliminaire s'est étirée sur 12 jours, et sa plaidoirie devrait durer trois jours pleins. Les deux prochaines journées auront lieu les 19 et 21 janvier prochains. Ce sera ensuite à la procureure de la Couronne, Me Anne-Andrée Charrette, de faire valoir ses arguments. Elle en aura pour une trentaine de minutes.

Cormier se défend bien d'être pédophile. Quand on lui demande quel intérêt un homme de 47 ans peut avoir à épouser une fillette de 10 ans, si ce n'est pour assouvir un désir pédophile, il répond que la jeune fille est exceptionnelle. « Je souffre terriblement. Elle n'a pas témoigné contre moi, on l'a amenée de force », dit l'homme qui a été marié dans le passé et qui a des enfants adultes. Il voit cette affaire comme une « attaque ciblée conjointe de la Couronne, de la police et de la DPJ ». Hier, quelques membres de son « parti-Église » étaient dans la salle en signe d'appui, et buvaient manifestement ses paroles.



PHOTO RÉMI LEMÉE, LA PRESSE ©

Daniel Cormier prétend que les filles peuvent se marier à 12 ans, voire à 7 ans...

EN BREF

Kruger : la CSN poursuit la FTQ

La campagne de maraudage à la papeterie Kruger de Trois-Rivières à l'automne 2003 connaît de nouveaux rebondissements. La Confédération des syndicats nationaux vient de déposer une requête en dommages et intérêts pour diffamation en Cour supérieure, une poursuite qui vise à soulager le Syndicat canadien des communications, affilié à la Fédération des travailleurs du Québec, de 450 000 $. La CSN s'insurge contre les méthodes utilisées par les représentants de la FTQ « pour les discréditer durant cette campagne ».
Le Nouvelliste

Recherché

Le Service de police de la Ville de Montréal recherche un homme d'environ 25-30 ans, qui a commis une douzaine de vols qualifiés depuis le mois de juin dans plusieurs commerces des arrondissements Rosemont—Petite-Patrie et Plateau-Mont-Royal. Le voleur, armé d'un couteau de cuisine, s'est présenté dans des dépanneurs ou des guichets automatiques pour dérober l'argent du tiroir-caisse ou celui des comptes bancaires des victimes. Il commet ses larcins en matinée, en début de soirée ou en début de nuit. Il a les cheveux bruns très courts, mesure 6 pieds 1 et pèse 185 livres. La police demande l'aide du public pour le retrouver. On peut communiquer avec l'enquêteur au dossier au (514) 280-2536 ou avec Info-Crime au 393-1133.
La Presse

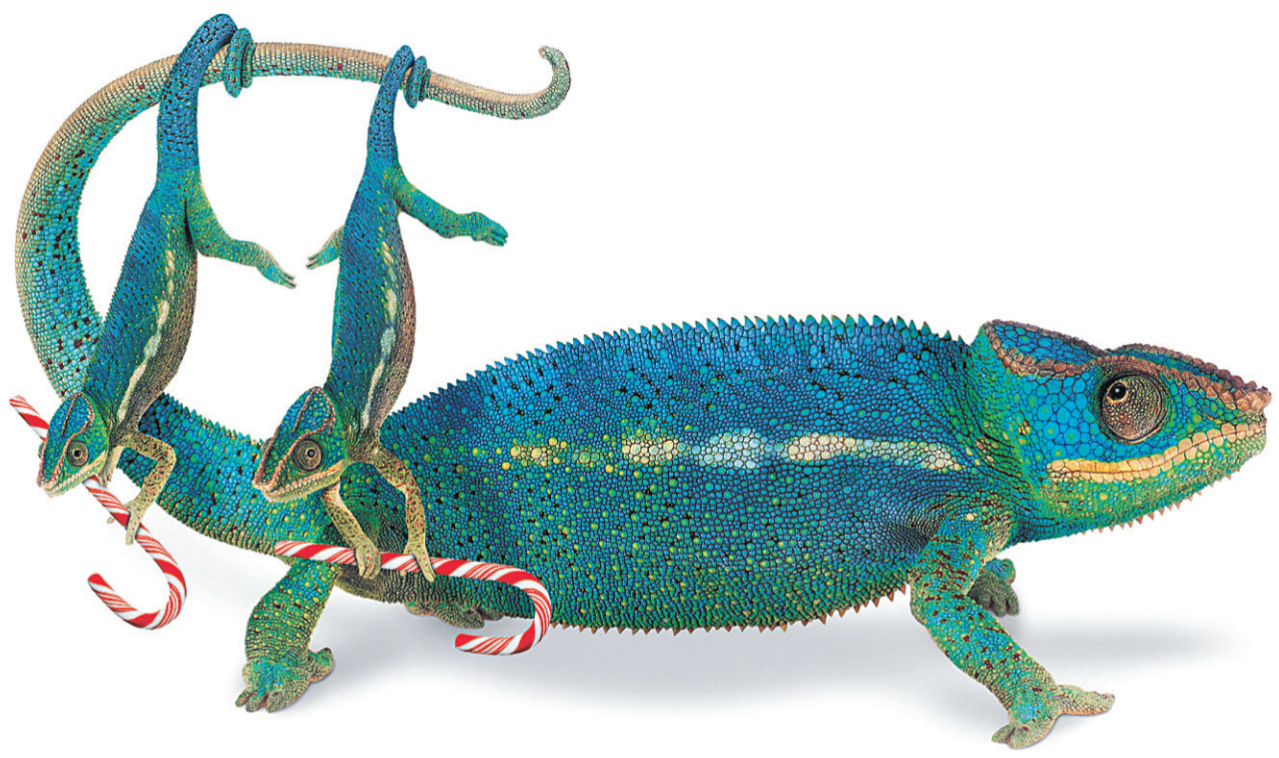
Plus de souplesse

À la demande de l'industrie du camionnage, Transports Canada étudie la possibilité modifier la réglementation entourant les heures de service des conducteurs de véhicules lourds de façon à réduire à 18 heures la fenêtre de temps à l'intérieur de laquelle les 13 heures réglementaires de conduite peuvent être effectuées. Actuellement, les camionneurs sont autorisés à conduire 13 heures par période de 24 heures, au terme desquelles ils doivent obligatoirement avoir cumulé huit heures de repos. Cette pratique fait en sorte que certains camionneurs sont parfois en service (mais pas nécessairement derrière le volant) pendant plus de 20 heures d'affilée. Le projet à l'étude prévoit que les 13 heures de conduite soient plutôt effectuées sur une période de restreinte de 18 heures, ce qui assurerait un minimum de six heures consécutives de repos. Un article du *Globe & Mail* laissait erronément croire hier que Transport Canada souhaite par cette réforme faire passer le 13 à 18 le nombre d'heures maximum de conduite autorisées par jour.
Tristan Péloquin

Recherche sur le béryllium

L'Institut de recherche Robert-Sauvé, affilié à la CSST, financera à hauteur de 1 million une recherche scientifique sur le béryllium, le métal toxique responsable de la bérylliose, maladie pulmonaire incurable dont sont atteints une demi-douzaine d'ex-employés de Mine Gaspé, à Murdochville. Menée par le professeur Joseph Zayad, l'étude doit permettre de déterminer sous quelle forme chimique le béryllium, qui sert principalement à renforcer certains métaux purs, est le plus dangereux. Les conclusions devraient permettre une révision complète des normes en vigueur.
Tristan Péloquin

Le forfait Parlez Famille.
Un cadeau qu'ils aimeront partager.



Avec les forfaits Parlez Famille :

- Appelez les membres de votre famille gratuitement*
- Partagez beaucoup de minutes incluses
- Obtenez des extras tels que la messagerie vocale, l'appel en attente et l'appel conférence

DE PLUS, obtenez 50 % de rabais sur les tarifs des forfaits Parlez Famille**



Samsung A650 LG 4600 Kyocera K494

Achetez un téléphone et obtenez un de ces téléphones GRATUITEMENT†

Fière de contribuer au futur de leucan

TELUS mobilité MD

le futur est simple MD

3269969A

BOUTIQUES TELUS MOBILITÉ ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

MONTRÉAL

Carrefour Angrignon
Centre commercial Le Boulevard
Centre Eaton
Centre Rockland
Complexe Desjardins
Fairview Pointe-Claire
Galeries d'Anjou
Galeries Lachine
Mail Cavendish
Place Alexis Nihon
Place Lasalle
Place Versailles
Place Vertu
Westmount Mall
Centre-ville
950, rue Sainte-Catherine Ouest
4202, rue Saint-Denis
Action Télécom Inc.
1531, rue Notre-Dame Ouest
Communications Métropolitaine
10223, boul. Pie-IX
Communications Mobilenet
5165, ch. Queen-Mary
La Zone SCP
6321, route Transcanadienne, local 1470

Dollard-des-Ormeaux
La Zone SCP
3349B, boul. des Sources

Saint-Laurent
D2 Technologie Inc.
2119, boul. Marcel-Laurin
PC Page Communications Inc.
3832, boul. Côte-Vertu

LAVAL ET RIVE-NORD

Blainville
Digital Radiocommunication
9, boul. de la Seigneurie, local 7

Joliette
Multicom Communications 2000
159, boul. Antonio-Barrette

Laval
Carrefour Laval
Centre Laval
Contact Com. D.L. Communications
1521, autoroute 440 Ouest
Proxi Telecom Inc.
1662, boul. Saint-Martin Ouest
SRAD Communications Inc.
2995, boul. Dagenais, local D

Repentigny
Galeries Rive-Nord
Technicomm
346, rue Notre-Dame, local C

Rosemère
Place Rosemère
Contact Com. D.L. Communications
259, boul. Labelle, local 102

Saint-Jérôme
Carrefour du Nord

Terrebonne
Galeries de Terrebonne
SRAD Communications Inc.
2292, ch. Gascon

RÉGIONS

Saint-Hyacinthe
Cellulaire +
Galeries Saint-Hyacinthe
3200, boul. Laframboise

RIVE-SUD

Mail Champlain
Place Longueuil
Promenades Saint-Bruno

Beloeil
Cellulaire +
559, boul. Laurier

Candiac
D2 Technologie Inc.
89, ch. Saint-François-Xavier

Greenfield Park
Proxi Telecom Inc.
3814, boul. Taschereau

Sainte-Julie
Alto Communication
1950, ch. du Fer-à-Cheval

Pour en savoir plus sur ces super offres, passez chez un détaillant TELUS Mobilité autorisé ou chez l'un de nos marchands aujourd'hui. Tous les détails à telusmobilite.com

FUTURE SHOP · Bureau en gros · La Cabine Téléphonique · TelePlus · Vanoulie · Brault & Martineau · The real Canadian Superstore · dh Home Outfitters · Zellers

Certaines conditions s'appliquent. Le choix et la disponibilité des téléphones peuvent varier d'un emplacement à l'autre. Offre valable avec une nouvelle mise en service seulement dans le cadre d'un forfait Parlez Famille. *Le tarif mensuel inclut 2 500 minutes d'appels locaux d'un sans-fil à l'autre entre les membres inscrits au même compte. †Prix en vigueur du Kyocera K494 avec un contrat de 2 ans et prix en vigueur du Samsung A650 et du LG 4600 avec un contrat de 3 ans après rabais obtenu à l'achat en magasin ou crédit porté au compte sur un prochain relevé mensuel de TELUS Mobilité. **Les clients qui signent un contrat de 1 an, 2 ou 3 ans obtiendront un rabais de 50 % sur leur tarif mensuel pendant 2, 4 ou 6 mois respectivement. Offre valable jusqu'au 31 décembre 2004. © 2004 TELUS Mobilité.

Un CPG qui attire les regards



CPG Plus Finance

11,2 %

Rendement annuel composé historique de cinq ans. À titre d'illustration seulement.

CPG Croissance boursière TD : le potentiel d'un rendement plus élevé et la protection offerte par un CPG

Un potentiel de revenu surprenant et le capital garanti. Voilà pourquoi les CPG Croissance boursière TD Canada Trust attirent tant les regards.

Contrairement aux CPG habituels, le rendement des CPG Croissance boursière est lié à celui des indices du marché boursier, ce qui laisse supposer un potentiel de rendement supérieur. Mais contrairement aux actions, votre capital est garanti, et ce, quelle que soit la direction que prennent les marchés.

Prenez, par exemple, le CPG Plus finance, un de nos CPG Croissance boursière dont le rendement est lié à celui de l'indice S&P/TSX[1] pour les banques. Si, le 30 juin 1999, vous aviez investi dans un tel CPG, vous auriez obtenu, à la date d'échéance, le 30 juin 2004, un rendement annuel composé remarquable de 11,2 %. Et si l'indice avait reculé pendant cette période, vous n'auriez dégagé aucun rendement, mais votre investissement initial aurait été protégé.

Nos CPG Croissance boursière font partie d'une vaste gamme d'options de placement. Nous pouvons vous aider à prendre une décision de placement éclairée, qui vous convient. Vous n'avez qu'à communiquer dès aujourd'hui avec la succursale TD Canada Trust la plus près. Découvrez comment vous pouvez obtenir le rendement d'un CPG qui vous fera vous arrêter net, pour voir.

Composez dès aujourd'hui le 1 888 983-8697 ou visitez notre site Web à www.tdcanadatrust.com/francais.

TD Canada Trust

Des services bancaires confortables

3271301

3257918A

1. Le montant du rendement, le cas échéant, du CPG Plus Finance dépend de la variation de l'indice S&P/TSX pour les banques pour la durée du CPG. Le rendement maximal est fixé à 100 % de la variation de l'indice pour une durée de cinq ans et à 23 % de la variation de l'indice pour une durée de trois ans. La variation en pourcentage totale de l'indice du 30 juin 1999 au 30 juin 2004 s'est élevée à 69,62 %, ce qui correspond à un taux de rendement composé annualisé de 11,2 %. Pour la période allant du 13 avril 1998 au 13 avril 2001, l'indice S&P/TSX pour les banques a enregistré une variation en pourcentage de -5 %; par conséquent, le rendement d'un tel CPG acheté et détenu pendant cette période n'aurait généré aucun rendement. Le montant du capital du CPG Plus Finance sera remboursé en entier à l'échéance. Le montant du capital minimum est fixé à 1 000 $ pour les comptes non enregistrés et à 500 $ pour les comptes enregistrés. Ce produit n'est pas remboursable avant l'échéance. Vous pouvez vous procurer un document d'information contenant le détail des caractéristiques du CPG Plus Finance à votre succursale TD Canada Trust. Le CPG Plus Finance n'est ni parrainé, endossé, vendu ou promu par Standard & Poor's ou la Bourse de Toronto, et ni l'une ni l'autre ne font de recommandation ni n'offrent de garantie ou de condition concernant la pertinence d'investir dans le produit. « S&P » est une marque de commerce de The McGraw-Hill Companies Inc. TSE est une marque de commerce de la Bourse de Toronto. Une licence d'utilisation de ces marques a été accordée à La Banque Toronto-Dominion.

Les délateurs devront-ils payer leurs impôts ?

ANDRÉ CÉDILOT

Les criminels qui collaborent avec la police pourraient devoir rendre des comptes au fisc fédéral et provincial, à la suite d'une étonnante démarche d'un ancien agent-source de la Sûreté du Québec.

En croisade contre le système de protection des témoins en place depuis 1992, Jim Boivin a rendez-vous aujourd'hui avec des inspecteurs de l'impôt fédéral et provincial afin de « régulariser » sa propre situation et leur faire part d'une douzaine d'autres cas de délateurs qui dérogeraient à la loi.

En plus de conversations qu'il a eues avec ces fonctionnaires au cours des derniers jours, Boivin affirme leur avoir remis plusieurs contrats que des délateurs et des agents-sources ont signés avec le comité de contrôle de la Sûreté du Québec. Les sommes en jeu sont de l'ordre de 900 000 $.

Sauf de rares exceptions, il n'y a aucune clause dans ces ententes écrites qui concerne le paiement des impôts. Selon Boivin, tout est dans l'air. Certains policiers clament que l'argent consenti aux informateurs n'est pas imposable ; d'autres les incitent carrément à désobéir à la Loi sur l'impôt en ne faisant pas de déclaration au fisc. « De toute façon, vous ne recevrez pas de TP-4. Et si c'est le cas, on va payer le *bill* ! » s'est-il fait dire à maintes reprises depuis 1995.

Pour appuyer ses propos, le président de l'Association des témoins spéciaux du Québec (ATSQ) affirme posséder l'enregistrement d'une conversation dans laquelle un policier invite un délateur connu à cacher ses revenus à l'impôt. « Tu déclares pas ça à personne », tranche l'enquêteur.

Dans le lucratif contrat de 1,8 million de feu Dany Kane, on précisait que le motard n'était pas exonéré de ses obligations fiscales. Advenant que le précieux agent-source reçoive un avis de cotisation, la SQ s'engageait par ailleurs à rembourser les ministères fédéral et provincial du revenu.

Or, à la connaissance de Jim Boivin, aucun témoin repenti n'aurait été cotisé jusqu'à maintenant. « Des centaines de milliers de dollars échappent au fisc à cause des entourloupettes de la police », avance le leader de l'ATSQ, qui mène depuis trois ans une vigoureuse campagne pour obtenir une enquête publique sur le fonctionnement du programme de protection des témoins.

En s'adressant au fisc, Boivin reconnaît qu'il risque de s'attirer les foudres des autres criminels qui ont viré leur veste. Selon le plus récent décompte rendu public, ils sont une bonne quarantaine sous le contrôle de la Sûreté du Québec. La plupart sont en liberté sous une autre identité. « C'est sûr qu'il y a en qui ne seront pas contents. Mais je veux aller au fond des choses, et la fiscalité est une autre des nombreuses facettes qui ne sont pas claires dans le système de protection des témoins », dit-il.

De son point de vue, tout le monde joue à l'autruche dans ce dossier. « Si les gouvernements sont d'accord pour que les informateurs de police ne paient pas d'impôt, eh bien qu'on l'écrive dans une loi, comme c'est le cas pour les citoyens qui se voient octroyer des dommages-intérêts à la suite d'un jugement de cour. Comme ça, il n'y aura pas d'ambiguïté », soutient Jim Boivin.





MORT RELIÉE À LA BACTÉRIE *C. DIFFICILE*

Poursuite de près de 1 million

CHRISTIANE DESJARDINS

Opéré à la hanche en février 2003, un homme de 50 ans est mort quelques jours plus tard d'une infection à la bactérie *C. difficile*. Sa famille poursuit maintenant à hauteur de 980 000 $ le médecin et l'Hôpital général juif de Montréal, qu'elle accuse d'insalubrité.

Selon les documents déposés au palais de justice de Montréal, en sortant de la salle d'opération, le 27 février 2003, Jacques Rouleau a été placé dans une chambre avec un autre patient. Ce dernier semblait souffrir terriblement, pleurait souvent et avait une constante diarrhée. Souvent, il s'échappait sur le plancher, et sur le siège des toilettes. Claire Renaud, la femme de M. Rouleau, allègue que malgré ses demandes répétées et celles de son mari, le personnel en place ne faisait qu'essuyer rapidement les surfaces souillées, sans les désinfecter. En marchant dans la chambre, Mme Renaud sentait ses souliers coller au plancher.

Dans la nuit du 2 mars, M. Rouleau se serait mis à souffrir lui aussi de grave diarrhée. Sa femme se rend alors à son chevet, et passe la nuit suivante avec lui. On fournit à M. Rouleau des toilettes portatives, que madame vide et nettoie à mesure. On les informe que la diarrhée est une conséquence normale de l'opération, et qu'il y a plusieurs cas à l'étage. Il s'agit de la bactérie *Clostridium difficile*, et tout devait rentrer dans l'ordre au bout de 24 heures avec les antibiotiques. Mme Renaud reproche à l'hôpital de n'avoir pas dès lors mis son mari en isolation.

Dans les heures suivantes, devant l'aggravation de son état, M. Rouleau était transporté aux soins intensifs, puis opéré d'urgence. On lui enlevait alors d'une partie des intestins. Le 6 mars, il mourait des suites d'une infection à la bactérie *C. difficile*, dit-on dans la poursuite. La famille reproche au médecin de ne pas l'avoir informée de la possibilité d'une infection potentiellement mortelle par la bactérie. Elle reproche à l'hôpital de n'avoir pas maintenu un milieu sain. Elle réclame des dommages de 980 000 $.

De plus petites bouteilles d'Aspirine pour prévenir les suicides

MATHIEU PERREAULT

Réduire la taille des bouteilles d'Aspirine et de Tylenol permet de diminuer le nombre de suicides, selon une récente étude britannique. Le Royaume-Uni a limité, en 1998, à 32 le nombre maximal de comprimés d'Aspirine ou de Tylenol par bouteille, ce qui a fait chuter de 22 % le nombre de suicides, et de 30 % le nombre de greffes de foie rendues nécessaires par l'abus d'Aspirine.

« Une bonne proportion des tentatives de suicide avec les salicylates ou le paracetamol (les noms britanniques de l'Aspirine et du Tylenol) surviennent dans des circonstances impulsives », explique Sue Simkin, professeure de psychiatrie à l'Université Oxford, qui a publié son analyse à la fin octobre dans la revue médicale britannique *The Lancet*. « Limiter le nombre de comprimés disponibles à la maison permet d'éviter ces cas. D'autres pays ont pris cette approche, notamment la France et l'Irlande. »

Avant 1998, le nombre de suicides impliquant ces deux molécules dépassait 360 par année au Royaume-Uni. Depuis, le nombre de suicides a baissé à 280 par année. Le nombre total de morts dues à des empoisonnements au Royaume-Uni est de 2100 par année.

Ces deux molécules sont dommageables pour le foie : des empoisonnements trop fréquents obligent parfois à procéder à une greffe. Le nombre de greffes dues aux empoisonnements au paracetamol est passé de 30 à 20 par année, selon le Dr Simkin. Les empoisonnements au paracetamol et aux salicylates, par contre, sont restés relativement stables : 2050 par année avant 1998, 1980 après. « Le nombre de comprimés vendus est resté stable, alors les gens ont dû acheter des bouteilles plus souvent », dit le Dr Simkin.

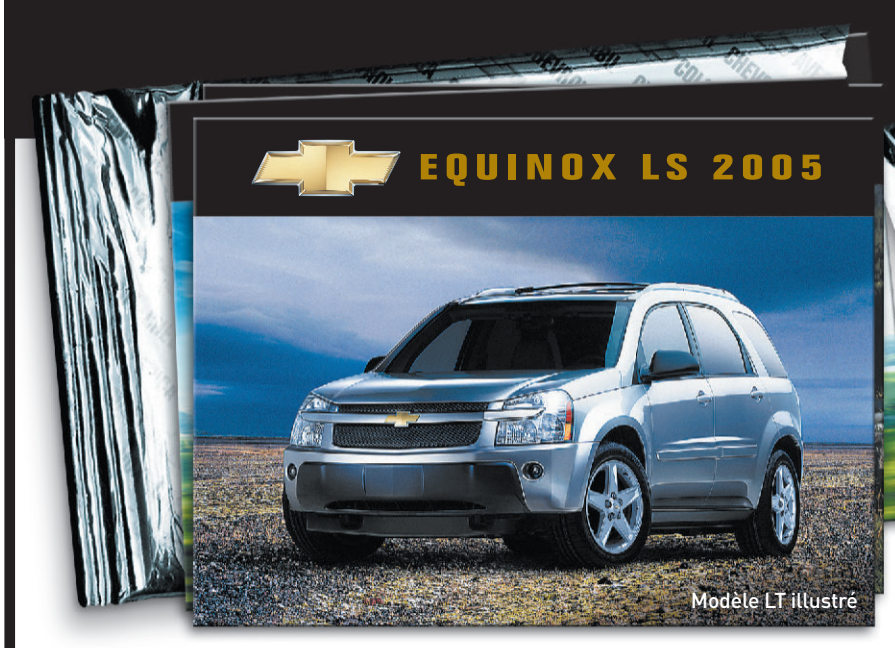
Santé Canada s'appuie sur cette dernière donnée pour justifier l'absence d'une loi similaire. « Puisque le suicide est un geste délibéré et non accidentel, une personne déterminée pourrait facilement contourner les petits formats en obtenant deux ou trois emballages ou choisir une substance toxique différente disponible dans un plus grand format, tel un produit chimique nettoyant ou autre », explique Jirina Vlk, la porte-parole de Santé Canada dans le dossier.

Le Dr Simkin affirme toutefois que la restriction sur l'Aspirine et le Tylenol a eu un effet sur le taux de suicide britannique. « Le taux de suicide diminue depuis 10-15 ans, mais il a diminué plus rapidement après 1998. Le nombre de tentatives de suicide à l'ibuprofène a augmenté, mais il est très difficile de mourir d'une surdose d'ibuprofène. »

À l'Ordre des pharmaciens du Québec, la relationniste Linda Chartrand indique qu'un comité de l'Ordre suit l'évolution des études sur le dossier. « Mais je pense que des formats de 32 comprimés seraient très malcommodes pour des gens qui en prennent plusieurs fois par jour, par exemple les arthritiques », dit-elle.

CHEVROLET

DÉCOUVREZ LA NOUVELLE COLLECTION 2005



Concours Roulez en Aveo[5] pour deux ans
À gagner : Une des 5 locations de 2 ans d'une Aveo[5]*
Participez chez votre concessionnaire Chevrolet.
Plus de détails au www.nouvelleschevrolet.ca

299 $/mois** Terme de 48 mois à la location. Transport et préparation inclus.
0 $ dépôt de sécurité
ou
0 % de financement à l'achat†

Moteur V6 3,4 L à ISC de 185 HP • Boîte automatique à 5 vitesses avec surmultipliée • Glaces, portes et rétroviseurs à commandes électriques • Climatiseur • Banquette arrière Multi-Flex • Système de panneau de chargement multifonctionnel à niveaux multiples • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD • Phares antibrouillard • Régulateur de vitesse • Glaces arrière teintées foncé



259 $/mois** Terme de 48 mois à la location. Transport et préparation inclus.
0 $ dépôt de sécurité
ou
0 % de financement à l'achat†

Moteur 2,2 L ECOTEC 4 cyl. de 145 HP • Architecture Epsilon de conception allemande • Boîte automatique à 4 vitesses avec surmultipliée • Climatiseur • Glaces, portes, rétroviseurs et réglage en hauteur du siège conducteur à commandes électriques • Banquette arrière divisée 60/40 à dossier rabattable et siège passager avant inclinable à plat • Lecteur CD • Démarreur à distance installé en usine



289 $/mois** Terme de 48 mois à la location. Transport et préparation inclus.
0 $ dépôt de sécurité
ou
0 % de financement à l'achat†

Moteur V6 3,5 L de 200 HP • Toit vitré fixe au-dessus du siège des passagers arrière avec pare-soleil • Climatiseur • Banquette arrière Multi-Flex • Démarreur à distance installé en usine • Glaces, portes, rétroviseurs et pédales à commandes électriques • Lecteur CD • Roues de 16 po en aluminium



259 $/mois** Terme de 48 mois à la location. Transport et préparation inclus.
ou
0 % de financement à l'achat†

Moteur Vortec 2800 L4 de 175 HP • Boîte manuelle à 5 vitesses avec surmultipliée • Freins antiblocage aux 4 roues • Commande automatique des phares avant • Instruments comprenant tachymètre • Pont arrière autobloquant • Roues de 15 po en acier

3264434A

La Carte GM TD VISA

PROGRAMME GM POUR LES DIPLÔMÉS 1000 $ DE REMISE À L'ACHAT OU LA LOCATION D'UN VÉHICULE GM NEUF

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2005 en stock suivants : Equinox (1LF26/R7D), Malibu (1ZS69/R7A), Malibu Maxx (1ZT68/R7A) et Colorado (CS15653/R7B). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. **À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois avec versement initial ou échange équivalent (Equinox : 4 787 $, Malibu : 2 579 $, Malibu Maxx : 2 973 $ et Colorado : 2 380 $). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 ¢ du km après 80 000 km. Première mensualité exigible à la livraison et dépôt de sécurité (Colorado : 300 $). †Taux de financement à l'achat de 0 % pour un terme de 36 mois. *Aucun achat requis. Valeur approx. : 9 000 $ ch. (taxes incluses). Bulletins disponibles chez les 87 concessionnaires participants jusqu'au 19 novembre 2004, ou jusqu'à épuisement des quantités. Concours ouvert aux résidents du Québec de 18 ans et plus. Chaque prix sera attribué par tirage chez un concessionnaire présélectionné au hasard, les 1er, 15 et 29 octobre et les 5 et 19 novembre 2004. Date limite : 19 novembre 2004. Règlement au 1 800 463-7483 et chez les concessionnaires participants. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre ni à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location, à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, au 1 800 463-7483 ou visitez **www.gmcanada.com.**

CHEVROLET GM

3264446

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier > Directeur de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef
LA PRESSE

ÉDITORIAUX

La pédagogie du fédéralisme



apratte@lapresse.ca
ANDRÉ PRATTE

Le premier ministre du Québec, Jean Charest, a lancé hier un appel aux Canadiens afin qu'ils se détournent « des tentations centralisatrices » qui se manifestent au pays depuis un quart de siècle. Cette intervention, faite à Charlottetown, arrivait à propos. Depuis la conclusion de l'entente asymétrique sur la santé, en septembre, les politiciens partageant cette conception du fédéralisme étaient restés beaucoup trop discrets, laissant le terrain aux apôtres d'un Canada uniforme.

Le discours de M. Charest était solide, convaincant, fidèle aux voeux d'une majorité de Québécois : « Je suis venu vous dire qu'il est nécessaire que le Canada renoue avec l'esprit du fédéralisme et se détourne de ses tentations centralisatrices. Je suis venu vous dire que l'avenir de la fédération canadienne, c'est... le fédéralisme. Ce qui nuit à la fédération, ce n'est pas que le Québec veuille faire les choses à sa manière. Ce qui nuit à la fédération, c'est quand on veut que les provinces et les territoires soient tous identiques. »

Il existe au Canada des tensions inquiétantes, que les politiciens auraient tort de balayer sous le tapis.

Ce discours devrait faire réfléchir ceux qui, par réflexe, s'étaient empressés de dénoncer le fédéralisme asymétrique. Il faudra que d'autres Canadiens, qui partagent les vues de M. Charest et ne peuvent pas plus que lui être soupçonnés de sympathies souverainistes, fassent à leur tour la pédagogie du fédéralisme.

Les débats des 20 dernières années ont laissé des blessures qui sont loin d'être cicatrisées. Le dernier sondage du Centre de recherche et d'information sur le Canada (CRIC)est révélateur à cet égard. Par exemple, 57 % des Canadiens des autres provinces estiment que « presque rien ne peut satisfaire le Québec, il en voudra toujours plus ».

Pour leur part, 70 % des Québécois francophones sont convaincus que « les Canadiens anglais ont souvent tendance à considérer les Canadiens français comme inférieurs à eux » ; c'est le plus fort pourcentage enregistré depuis 1980 ! Pas étonnant que 49 % des Québécois interrogés disent qu'à un référendum portant sur la même question que celui de 1995, ils voteraient OUI.

Il n'y a probablement pas lieu dedramatiser ; les différents régionaux et linguistiques sont une constante de l'histoire du Canada. Le sondage révèle d'ailleurs que les Québécois restent attachés à la fédération : 63 % des personnes interrogées souhaitent que le Québec demeure une province du Canada. Chez les personnes qui voteraient OUI à un référendum sur la souveraineté, le tiers d'entre elles veulent que le Québec continue d'être une province canadienne !

Néanmoins, il existe au Canada des tensions inquiétantes, que les politiciens auraient tort de balayer sous le tapis. Aux yeux des fédéralistes québécois, le fédéralisme asymétrique permet de diminuer ces tensions tout en assurant au pays la cohésion nécessaire. « Si le Canada est né fédéral, c'est précisément pour organiser l'asymétrie, la différence et le respect des particularités des partenaires de cet immense pays », a rappelé le premier ministre Charest hier. L'enquête réalisée pour le CRIC révèle que l'asymétrie obtient l'aval d'une majorité de Canadiens... en autant que le Québec ne soit pas le seul à en bénéficier.

C'est là que se trouve le passage menant à une réduction des tensions entre les régions les plus mécontentes de leur sort (en particulier le Québec, bien sûr) et le reste du Canada. Ce n'est pas le passage des grandes déclarations de principe, même s'il serait souhaitable de pouvoir en arriver là un jour. À court terme, il est éminemment préférable d'emprunter le chemin des ententes concrètes, visant à régler de manière adaptée les problèmes auxquels sont confrontées les différentes parties du pays.

Minoritaires mais coriaces



mboisver@lapresse.ca
MICHÈLE BOISVERT

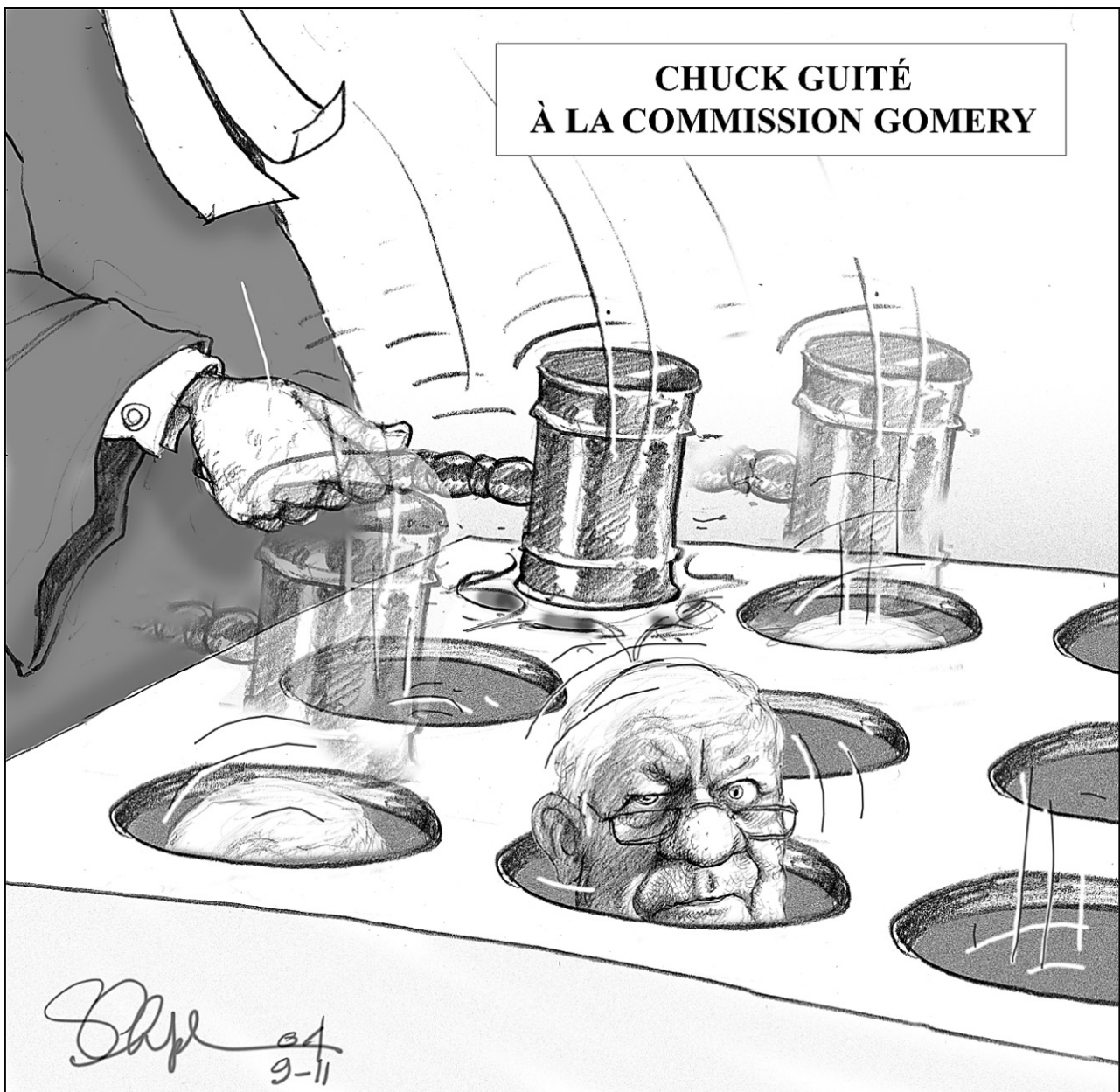
Les détenteurs d'actions de classe A de Molson viennent de démontrer une fois de plus que même s'ils sont minoritaires, ils peuvent influencer les décisions de l'entreprise en leur faveur. Il ne fait aucun doute que leur manque d'enthousiasme face à la fusion projetée entre les brasseries Coors et Molson et la possibilité réelle qu'ils rejettent ce projet ont forcé la direction des deux entreprises à bonifier l'offre qu'on voulait leur présenter. Le versement d'un dividende spécial de 3,26 $ à tous les actionnaires de Molson, si le projet de fusion est accepté, est une réponse directe à la grogne des actionnaires minoritaires qui ont dénoncé dès le départ l'absence de prime dans ce projet de fusion entre égaux. Ce n'est certainement pas de gaieté de coeur que la direction de chacune des deux brasseries familiales a accepté de verser l'équivalent de 380 millions de dollars dans les poches des actionnaires de Molson pour mousser leur projet de mariage.

Les actionnaires minoritaires auront la satisfaction de se dire qu'ils ont réussi à imposer certaines de leurs conditions.

Il s'agit donc de la deuxième victoire en moins d'un mois que remportent les détenteurs d'actions de classe A de Molson, des actionnaires peut-être minoritaires, mais drôlement coriaces. La détermination dont ils font preuve pour faire respecter leur droit dans cette transaction devrait servir d'exemple à tous les actionnaires minoritaires qui baissent les bras avant même d'essayer de se battre, croyant ne jamais pouvoir se faire entendre des actionnaires de contrôle.

Rappelons que le mois dernier, cédant aux pressions des actionnaires institutionnels, Molson avait dû faire marche arrière et annuler le droit de vote qu'elle voulait octroyer aux détenteurs d'options. L'attribution de ce droit avait soulevé un véritable tollé parce que, dans le cadre d'un scrutin qui s'annonçait aussi serré, le vote des détenteurs d'options aurait pu faire pencher la balance en faveur de la fusion. Non seulement Molson est revenu sur cette décision controversée, mais, du même souffle, la direction de la brasserie montréalaise a également révisé à la baisse le versement des généreuses primes qu'elle comptait accorder à certains de ses hauts dirigeants, notamment à son chef de la direction, Dan O'Neill. Un geste clairement posé dans le but d'apaiser la colère des actionnaires minoritaires qui estimaient nettement trop généreuses voire même abusives les primes versées à M. O'Neill une fois la transaction acceptée.

Peu importe le résultat du scrutin, les actionnaires minoritaires auront la satisfaction de dire qu'ils ont réussi à imposer certaines de leurs conditions. Ce qui est loin d'être une mince affaire. Ils leur restent maintenant à se prononcer sur cette transaction tant souhaitée par les deux brasseurs. Est-ce que la version améliorée de la fusion Molson-Coors est la meilleure offre qui peut leur être présentée ? Ce sera à eux et à eux seuls de décider.



serge.chapleau@lapresse.ca
DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

« Crissez votre camp! »

Samedi dernier, deuxième journée de grève des syndiqués de la SAQ, mon conjoint et moi nous nous présentons à la succursale du centre-ville de Sherbrooke qui, soit dit en passant, était une des 25 succursales ouvertes pour servir la population québécoise.
Fidèles à leurs convictions et à leur cause, les syndiqués agacés par notre choix de venir faire quelques achats, nous ont « accueillis » à coup de commentaires désobligeants. Ce cirque a recommencé de plus belle à notre sortie de la succursale où des syndiqués nous ont encore une fois chanté maintes bêtises jusqu'à ce qu'un employé, de la quinzaine qui nous encerclait à cet instant, y aille d'un « Vous êtes de crisses de pas de conscience « ... » Mes crisses de jeunes, reprenez votre char pis crissez votre camp ! »
Sentant la colère monter en moi, j'ai simplement rétorqué à cet employé que le respect s'applique à tous et que nous n'avions pas à nous faire insulter de la sorte peu importe leurs récriminations. Ma réplique n'a fait qu'envenimer la situation...
S'approchant pour mettre un terme à cette situation pour le moins exagérée, mon conjoint s'est fait accrocher le manteau par ce syndiqué. Une empoignade de quelques secondes s'en est suivie.
Le responsable des grévistes s'est empressé de venir nous offrir ses excuses en nous affirmant que de telles situations ne se reproduiraient plus.
Nous comprenons tout à fait que les syndiqués de la SAQ revendiquent de meilleures conditions de travail. Par contre, les querelles employés-employeur justifient-elles que de simples citoyens se fassent véritablement harceler et intimider par les grévistes ? Nous osons croire que tous, en particulier les syndiqués, répondent à cette question par la négative.
Nous sommes profondément choqués de voir que certains grévistes utilisent aisément l'intimidation, la provocation, la violence verbale et même physique contre des citoyens simplement pour faire pression sur leur employeur.

Annie-Claude Dépelteau
Simon Mailhot
Fleurimont

S.V.P. et merci!

Décidément, les grévistes de la SAQ ne sont pas réalistes lorsqu'ils demandent aux gens de ne pas traverser leurs piquets de grève. En allant faire mes achats, vendredi, j'ai tenté de me souvenir de la dernière fois où l'un d'eux a prononcé à mon intention les mots magiques bonjour et merci ! Je dois admettre que ça arrive à peu près au cours de la moitié de mes visites alors qu'à mon supermarché Provigo, on me salue et me remercie toujours. Les employés des succursales de la SAQ sont hautement « fonctionnarisés » et, maintenant, osent solliciter mon soutien. Je lisais dans *La Presse* de samedi que « les employés s'inquiètent de la multiplication des agences (surtout des épiceries) autorisées par la SAQ à vendre de ses vins et spiritueux ». Et la commodité des clients dans tout cela ? Je suggère donc aux grévistes d'apprendre à sourire, à saluer les clients et à les remercier, à l'exemple de ces épiciers. Ne réalisent-ils pas que ce serait là une façon efficace d'attirer les gens qui encouragent les épiceries plutôt que leurs succursales ? Alors, mesdames et messieurs les grévistes, commencez à penser à votre prochaine grève et adoptez une attitude qui démontre votre appréciation de la clientèle.

René Miglierina
Montréal

Des gros mots

Je tenais à dire que sur les piquets de grève, il n'y a pas beaucoup d'information transmise par ces personnes qui préfèrent perdre leur temps, malgré les 18 $ de l'heure gagnés à placer des p'tites bouteilles de vin. Je me suis fait intimider assez vertement, samedi, à la succursale Beaubien. On m'a interdit le passage au stationnement, en plus de me traiter de tous les noms. Tout ceci avant même que j'ai dit quoi que ce soit. Lorsque j'ai demandé poliment des explications, on n'a pas trouvé mieux que de me traiter de *fif*, même si j'étais accompagné de ma jolie femme. Et on n'a cessé de me répéter cette insulte, parce que je demandais quels étaient leurs arguments pour refuser les conditions de travail qu'ils ont déjà.

Sylvain Poirier

La CAM à 62 $ ou l'auto à 149 $?

« La CAM à 62 $ », titrait *La Presse* cette semaine. Offrez-vous une Cheyota (je ne leur ferai tout de même pas de la pub !) à 149 $ par mois, clamait une annonce quelques pages plus loin. Plusieurs, encore une fois avec cette hausse, se diront que le confort vaut bien la différence... Aller s'entasser comme du bétail, après avoir parfois attendu de longues minutes à se les geler au coin de la rue, rien de bien attirant comme perspective. Alors, au diable le réchauffement de la planète ! Les décisions individuelles se prennent souvent comme ça, un peu paresseusement, sans trop de culpabilité. En théorie, on est pour la protection de l'environnement, mais quand il s'agit de poser des gestes... C'est pour ça que l'État existe. Pour veiller au bien commun. Mais quand nos dirigeants se donnent pour mission principale de réduire la taille de l'État, quand nous devenons tous obsédés par le fait que nous payons supposément trop d'impôts, quand le changement n'est désormais orienté que vers la baisse des coûts, sans égard à la qualité des services que nous



PHOTO ALAIN ROBERGE, ARCHIVES LA PRESSE ©

nous donnons, l'idée de bien commun est devenue bien secondaire. Le transport en commun est malade. Il est dans cet état à cause de la « sous-alimentation » dans laquelle on le tient depuis trop longtemps. Un État digne de ce nom aurait depuis longtemps réagi, s'il avait eu un minimum de vision.
Ce que ça prendrait, c'est une CAM à 30 $, sinon la gratuité pour tous, et des investissements massifs pour remettre le réseau en bon état et fournir un service qui rende son utilisation attrayante. Ça coûterait cher ? Ben oui ! Mais pourquoi donc ceux qui sont prêts à dépenser 1000 $ par mois pour un VUS vorace et polluant ne seraient-ils pas mis à contribution d'une façon ou d'une autre ? Alors que souvent, c'est plutôt le contraire qui se passe puisque leurs dépenses sont déductibles... Un service de transport en commun qu'on citerait en exemple partout dans le monde et qui ferait à la fois la fierté de ses usagers, dont le nombre s'accroîtrait au lieu de diminuer, et de ses employés dont on réussirait ainsi à tirer le meilleur. Mais ce n'est sûrement pas sous le règne des partenariat public-privé que cela se passera. Gageons que nous nous dirigeons plutôt vers une détérioration accrue, avec réduction des salaires aux travailleurs et profits à la clé pour les vautours qui volent au-dessus du Québec en attendant la mort de l'« État providence » !

François Létourneau

Second regard



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

C'est un peu vite que bien des observateurs (moi comme d'autres) ont sauté à la conclusion que Bush avait gagné son élection grâce au thème des « valeurs morales » — autrement dit, grâce au vote de la droite religieuse.

En fait, les mêmes sondages (réalisés à la sortie des bureaux de scrutin) montraient que 55 % des électeurs étaient en faveur du libre choix pour l'avortement, 25 % en faveur du mariage gai et 35 % en faveur de l'union civile pour les homosexuels. Ce n'est pas exactement ce que l'on appelle une montée en force de l'intégrisme !

Les spécialistes estiment que l'inclusion, dans la liste de thèmes suggérés à l'électeur, d'un concept aussi vague que celui de « valeurs morales » était de nature à produire un résultat trompeur. Les démocrates, encore sonnés par la défaite, de même que bien des commentateurs, ont eu tôt fait d'associer le concept à la droite, mais l'expression « valeurs morales » peut tout aussi bien désigner le patriotisme ou le respect de l'éthique, voire la force de caractère qu'on attend d'un président.

Réflexion faite, c'est effectivement sur le leadership que semble s'être jouée l'élection : leadership face au terrorisme et leadership tout court. John Kerry a tenu des positions trop vacillantes au cours de sa carrière, ce qui lui a finalement donné l'air d'un leader indécis et peu fiable. C'était son point faible, que le camp adverse a habilement exploité.

////////////////////////////

Les démocrates devront cesser de chercher des faux-fuyants. Leur défaite ne tient pas qu'à une métamorphose socio-psychologique due au 9/11. Elle est également attribuable à des facteurs classiques.

Les républicains avaient un « meilleur » candidat — il projetait en tout cas l'image d'un leader plus ferme, plus constant et plus sympathique. Et comme Bill Clinton l'a lui-même reconnu, ils avaient un message plus clair et ont mené une campagne plus efficace.

Le président Bush a élargi son emprise sur des électorats qui ne lui étaient pas acquis au départ.

Loin de mobiliser exclusivement du côté de la droite religieuse, le président Bush a élargi son emprise sur des électorats qui ne lui étaient pas acquis au départ. Le tiers de ses votes viennent de non-républicains. Il a augmenté ses appuis chez les femmes et d'autres groupes traditionnellement démocrates, comme les catholiques, les cols bleus, les juifs et les Noirs.

Les démocrates auront tout un examen de conscience à faire avant de se remettre en route pour le combat de 2008. Comment expliquer, par exemple, leurs failles organisationnelles dans le centre et le sud des États-Unis ? On ne compte plus les cas où c'étaient des étudiants de Manhattan ou de San Francisco qui s'occupaient à temps partiel, par téléphone, ou pendant les weekends, de faire sortir le vote dans les États de l'Amérique profonde. Les républicains, eux, avaient leurs organisateurs sur place : des gens bien implantés dans leur communauté et bien au fait des réalités locales.

////////////////////////////

En tout cas, oubliez Hillary Clinton, la seule femme à qui l'on prêtait non seulement l'intention, mais des chances relativement sérieuses de devenir la première présidente de l'histoire des États-Unis. Mme Clinton n'avait pas que des amis, même chez les démocrates. Sa personnalité un peu trop abrasive lui en avait aliéné plus d'un. Mais cette fois, son sort est scellé : le parti choisira ses candidats à la présidentielle partout ailleurs que dans les États du Nord-Est. Une sénatrice de New York, née à Chicago ? Pas question.

La tendance était déjà manifeste, comme l'indique le fait que les cinq derniers présidents américains, à l'exception de Bush père, venaient tous du Sud ou de l'Ouest. C'est d'ailleurs pourquoi John Kerry avait choisi comme colistier John Edwards, un « sudiste » à l'accent chantant, même s'il n'était certainement pas le meilleur candidat imaginable (lors de son débat avec Cheney, Edwards avait l'air d'un poids plume).

Les sudistes ont perdu la guerre civile, mais ils ont pris leur revanche depuis que le centre de gravité économique s'est déplacé vers la côte Ouest et le Sud.

Il est intéressant de voir à quel point le Canada a échappé à la même tendance. Ici aussi, c'est l'Ouest (la riche Alberta, la prometteuse Colombie-Britannique) qui est la région qui croît le plus. L'Alberta s'est donné de formidables universités et le meilleur système de santé au Canada. C'est vers l'Ouest qu'affluent de plus en plus les immigrants les plus productifs.

Pourtant, le centre de gravité politique reste profondément ancré au centre, dans les vieilles provinces de l'Ontario et du Québec. L'Ouest, malgré son dynamisme et sa prospérité, fait toujours figure de parent pauvre au Parlement. Il y a là une question de démographie, évidemment (le Canada central abrite encore plus de la moitié de la population), mais cela changera probablement, auquel cas il s'en suivra un déplacement du pouvoir politique.

Redécouvrir l'esprit fédéral

« Le Canada doit se détourner de ses tentations centralisatrices »

Nous publions un extrait du discours prononcé hier à Charlottetown par le premier ministre du Québec, Jean Charest.



PHOTO JACQUES BOISSINOT, PRESSE CANADIENNE

Le premier ministre du Québec, Jean Charest.

L'élection de mon gouvernement, en avril 2003, a été accueillie par nombre de Canadiens comme un défi lancé à ceux qui voulaient séparer le Québec du Canada. Mais ce qui n'était peut-être pas aussi manifeste, c'est que l'élection de mon gouvernement constitue également un défi pour ceux qui tentent de maintenir le statu quo au sein de la fédération. L'élection de mon gouvernement est en fait un défi pour ces deux groupes et pour tous ceux qui ont choisi d'ignorer notre histoire commune.

Le Canada est un pays jeune, toujours en construction, toujours à l'état de potentiel.

Nous allons continuer la construction du Canada à la condition de tenir compte des fondations de l'édifice et en respectant ce qui touche les fondements mêmes du Canada .

(...)

Mais qu'est-ce donc qu'une fédération ? Allons à la définition. Une fédération, c'est une association de deux ordres de gouvernement qui sont chacun souverains dans leurs champs de compétence. Et les champs de compétences de ces deux ordres de gouvernement sont définis par la Constitution.

Par ailleurs, ce partage des responsabilités étatiques n'est pas le fruit du hasard ; il obéit à une logique qui peut être parfois la promotion de la diversité, parfois l'introduction de poids et contrepoids pour améliorer la qualité de la démocratie et parfois l'idée de la subsidiarité : quel ordre de gouvernement est le mieux placé pour livrer tel ou tel service ?

Une fédération n'est donc pas hiérarchisée par opposition à un État unitaire comme la France, par exemple. Au Canada, le gouvernement fédéral n'est pas le patron des provinces. Chacun dans leurs domaines de compétences, les deux ordres de gouvernement rendent compte de leurs actions à leurs électorats.

J'ai des comptes à rendre aux Québécois dans les domaines qui relèvent des compétences du Québec. Je n'ai pas de comptes à rendre au gouvernement fédéral. Le gouvernement fédéral a des comptes à rendre aux Canadiens dans les domaines de ses compétences Il n'a pas de comptes à rendre au gouvernement du Québec.

C'est ça une fédération. Une fédération, par essence, est donc un système politique pluriel et asymétrique. Chaque gouvernement doit pouvoir faire les choses comme il l'entend pour assumer ses responsabilités.

Faire partie d'un État fédéral, ce n'est pas être enrégimenté dans un moule unique. C'est faire partie d'une communauté qui partage un territoire et des valeurs communes dans le respect de la différence de chacun de ses partenaires.

Je suis venu vous dire aujourd'hui qu'il est nécessaire que le Canada renoue avec l'esprit du fédéralisme et se détourne de ses tentations centralisatrices Je suis venu vous dire que l'avenir de la fédération canadienne, c'est ... le fédéralisme !

Disons-le autrement. Ce qui nuit à la fédération, ce n'est pas que le Québec veuille faire les choses à sa manière. Ce qui nuit à la fédération, c'est quand on veut que les provinces et les territoires soient tous identiques.

Les cinq principes de l'esprit fédéral

Je vois cinq principes qui devraient habiter l'esprit fédéral au Canada.

Ces principes sont d'ailleurs porteurs de leçon non pas seulement pour la gouverne au sein d'une fédération, mais également, plus globalement, pour la gouverne au 21e siècle.

Dans un premier temps, je vais vous énoncer les cinq principes :

> Le respect
> La flexibilité
> La règle de droit
> L'équilibre
> La coopération

Le premier principe qui doit être mis de l'avant pour raviver le fédéralisme canadien est donc le respect.

Il n'y a pas de saine coopération sans un profond respect de chacun des partenaires. Respect des compétences de chacun, respect des choix de chacun, respect de l'intelligence de chacun.

Le gouvernement du Québec comme celui des autres provinces ne constitue pas un sous-ordre de gouvernement. Et le gouvernement fédéral n'est pas à lui seul le gardien suprême du bien commun. Dans une fédération, chaque partenaire est gardien du bien commun dans ses domaines de compétences.

Sur cette question, le jugement n'appartient pas au gouvernement fédéral, il appartient aux citoyens.

Le deuxième principe du renouveau du fédéralisme, c'est la flexibilité.

L'uniformité est l'utopie du 20e siècle. La voie du 21e siècle est la flexibilité, le respect des différences et l'asymétrie.

C'est vrai dans le monde. C'est vrai au Canada. Si le Canada est né fédéral, c'est précisément pour organiser l'asymétrie, la différence et le respect des particularités des partenaires de cet immense pays. D'ailleurs, chaque province qui s'est joint au Canada a été traité différemment.

Le troisième principe, c'est le principe du droit.

Flexibilité ne veut pas dire absence de règles. Nous vivons dans une société de droit et cela doit demeurer. Au Canada, nous devons réconcilier nos pratiques avec le droit, et le droit avec nos pratiques. Cela implique la possibilité de recourir aux tribunaux lorsqu'il y a un désaccord sur les principes applicables.

L'intérêt des Québécois dans la fédération canadienne sous-entend que cette fédération réussisse à respecter la différence du Québec.

C'est normal et légitime. Un débat juridique serein et sobre est parfois préférable à une dispute politique stérile qui s'éternise. Une décision d'un tribunal peut débloquer des dossiers, comme le renvoi sur les congés parentaux.

Le gouvernement du Québec ne se privera de ce recours au besoin.

Un État de droit, c'est un État au sein duquel, il est possible de demander aux tribunaux de nous éclairer.

Par ailleurs, la nécessité de réconcilier le droit et la pratique peut aussi impliquer de modifier nos règles si elles ne correspondent plus à ce qui est désiré.

Le quatrième principe : l'équilibre, l'équilibre fiscal et l'équilibre politique.

Il ne peut pas y avoir de fédération équilibrée à long terme si un ordre de gouvernement se trouve dans une situation qui dénature le rapport entre ordres de gouvernement.

Au Canada, il y a un déséquilibre fiscal. Ce déséquilibre n'est pas une invention, mais une réalité admise par tous les partenaires au sein du Conseil de la fédération. Un réalité admise par trois partis politiques fédéraux et par une majorité de députés à la Chambre des communes.

Et quand le gouvernement fédéral dit aux provinces : « Vous n'avez qu'à augmenter vos impôts », il fait abstraction à la fois de la réalité et de l'histoire de ce pays. La réalité, c'est que le contribuable est le même pour les deux ordres de gouvernement et que sa capacité de payer n'est pas sans fin. L'histoire, c'est que si le gouvernement fédéral s'est enrichi, c'est en s'accaparant de façon unilatérale une plus grande part de l'impôt des Québécois et des Canadiens.

(...)

Le dernier principe, c'est la coopération.

Notre époque est caractérisée par une très grande mobilité des biens et des personnes. Elle est aussi caractérisée par l'émergence de problèmes suprarégionaux et souvent transnationaux comme l'environnement, la sécurité ou certaines questions relatives à la santé publique.

Gouverner n'est plus une activité qui s'accomplit en vase clos comme à l'époque où le concurrent était de l'autre côté de la rue. L'interdépendance est devenue une réalité incontournable. Gouverner aujourd'hui, c'est coopérer. Et coopérer, dans un contexte fédéral, ça veut dire travailler ensemble sur des enjeux communs en reconnaissant que chacun peut aussi avoir des intérêts particuliers.

Au Québec, par exemple, nous insistons sur l'importance de la participation des provinces au niveau international et dans les négociations de traités internationaux qui touchent nos compétences. D'autres provinces partagent cette revendication, aussi fondée que censée. Personne ne devrait contester le fait que le Canada est plus fort lorsque les provinces et les territoires peuvent s'exprimer.

Rappelons-nous que même si Ottawa aimerait signer à son gré tous les traités, il ne peut les mettre en oeuvre s'ils relèvent de la compétence des provinces. La coopération s'impose. Par ailleurs, nous croyons que lorsque le gouvernement du Québec est le seul gouvernement compétent pour appliquer un engagement international, il est normal qu'il soit celui qui prenne cet engagement. En somme, il revient au Québec d'assumer, sur le plan international, le prolongement de ses compétences internes : ce qui est de compétence québécoise chez nous est de compétence québécoise partout. Ceci dit, les divers gouvernements ont toujours pris soin d'exercer leurs compétences à cet égard dans le respect de la politique étrangère canadienne. C'est ça la coopération !

(...)

Ces cinq principes, respect, flexibilité, respect de la règle de droit, équilibre, et coopération, doivent être mis en oeuvre afin de dynamiser le fédéralisme dans son essence.

Réviser l'esprit du fédéralisme exige un modèle qui corresponde au développement de chaque société au sein de la fédération.

L'intérêt des Québécois dans la fédération canadienne sous-entend que cette fédération réussisse à respecter la différence du Québec.

Le Canada doit respecter l'esprit du fédéralisme pour le bien-être de ses citoyens. Cet esprit de coopération et d'ouverture envers les différences est ce dont nous avons besoin pour relever les défis avec succès.

J'accepte avec conviction et confiance le défi de défendre les intérêts des Québécois.

Je crois au Québec et je crois au Canada.



PHOTO AFP ©

Mille soixante-cinq croix de bois noir, qui représentent le nombre de personnes tuées en tentant de traverser le mur, sont plantées sur la place qui avoisine l'ancien point de passage *Checkpoint Charlie*.

Les 15 ans de la chute du mur

SABINE GUSBETH

Il y a 15 ans aujourd'hui tombait le mur de Berlin. Ce mur, qui a coupé la ville en deux pendant 28 ans, Alexandra Hildebrandt le reconstruit symboliquement sur la place qui avoisine l'ancien point de passage *Checkpoint Charlie* sur une longueur de 200 mètres et une hauteur de 3,60 mètres.

Sur son bout de mur, Mme Hildebrandt, directrice du musée privé de Checkpoint Charlie, a installé 1065 croix en bois noir. Chiffre qui correspond au nombre de personnes tuées en essayant de passer cet obstacle. « La reconstruction d'une partie du mur permet d'offrir aujourd'hui un espace de recueillement pour les proches des victimes », dit-elle.

De nos jours, on ne trouve guère dans la capitale allemande de souvenirs de son passé de ville coupée en deux par le rideau de béton : les Berlinois se sont hâtés de détruire cette cicatrice douloureuse dès qu'ils l'ont pu. On peut tout de même suivre le tracé de l'ancien mur grâce à une ligne faite de pavés rougeâtres, qui s'étend entre l'ancien Reichstag et la porte de Brandebourg.

Mme Hildebrandt espère que la reconstruction du mur poussera les gens à la réflexion. À la « réflexion sur les victimes, aussi bien les survivants que les libérateurs », dit-elle. Au total, 5043 personnes ont réussi à franchir le mur. Mais encore plus ont été tuées ou arrêtées entre sa construction et sa chute, soit du 13 août 1961 au 9 novembre 1989.

« La population de Berlin-Est est tout de même descendue dans la rue et elle a réussi à vaincre la dictature du Parti communiste et à obtenir la liberté par des moyens démocratiques, courageux et pacifiques, tout en gardant son sang-froid, a déclaré le président allemand Horst Köhler à l'occasion de la Journée de l'unité allemande, le 3 octobre. Ceux qui, à l'époque, participaient aux manifestations du lundi mettaient en péril leur liberté et leur vie. »

La joie et la honte

Les ex-Allemands de l'Est ont toutefois perdu l'envie de fêter ce jour historique de la chute du mur. Le taux de chômage à l'Est est de 20 %, comparativement à 10 % pour l'Allemagne entière. Depuis 1991, plus de 1,2 billion d'euros (1,85 billion de dollars canadiens) ont été transférés en subventions de l'Ouest à l'Est. En même temps, le dette publique a plus que doublé, en majeure partie à cause de la reconstruction de l'Est. D'un point de vue politique, la réunification est un succès, mais économiquement, c'est un désastre.

Rappelant hier que l'anniversaire de la chute du mur aujourd'hui coïncide également avec celui de la Nuit de cristal en 1938, durant laquelle les nazis ont dévasté plus de 250 synagogues dans le pays, le chancelier Gerhard Schröder a désigné le 9 novembre comme « un jour de joie, mais aussi de honte, que les Allemands doivent garder en mémoire ».

Le mur de Mme Hildebrandt sera démoli à la fin de décembre. Car, pour beaucoup, Berlin n'a pas besoin d'un nouveau mur de la ségrégation.



NISSAN

SI VOUS POUVEZ
TROUVER MIEUX...



SENTRA 2005

RECEVEZ **500$**

D'ESSENCE GRATUITE

Offre d'une durée limitée.



Modèle SE-R Spec V illustré

LOCATION À PARTIR DE
189$ /MOIS†

Comptant initial de **995$**
(frais de transport et de pré-livraison compris)

- Moteur 1,8 litre de 126 chevaux
- Freins avant à disque ventilé
- Assistance routière 24 h

NOUS PAYONS LE **1er VERSEMENT**

0$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ À LA LOCATION
sur toute Sentra 2005 neuve.

...DITES-LE-NOUS
QU'ON L'ACHÈTE !

PROFITEZ DE RABAIS EXCEPTIONNELS SUR NOS NISSAN 2004

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS NISSAN ##

nissan.ca 1 800 387-0122

OUVERT JUSQU'À 21 H LES SOIRS DE SEMAINE‡

NISSAN

†Location de 60 mois à 189 $ par mois pour la Sentra 1.8 2005 avec boîte de vitesses manuelle (C4LG55 AA00) ou 289 $ par mois pour la Sentra SE-R Spec V 2005 avec boîte de vitesses manuelle (C4VG55 AA00) telle qu'illustrée avec acompte ou échange équivalent de 995 $. Pour un temps limité, 0 $ de dépôt de sécurité sur toute Sentra neuve. Le premier versement mensuel, toutes taxes comprises, à la livraison est acquitté par le concessionnaire pour tous modèles neufs et de démonstration de la Sentra 2005. Le premier versement client après livraison est payable 30 jours après la date de signature du contrat de location. Cette offre ne peut s'appliquer aux locations pré-acquittées. Une carte d'essence prépayée PétroCanada d'une valeur de 500 $ sera remise en bonus (moyennant le don d'un cent) à l'achat ou à la location de tout modèle neuf 2004 et 2005 de Sentra livré entre le 2 et le 30 novembre 2004. La carte expire 2 ans après la date de l'achat ou la location desdits véhicules. La carte d'essence ne peut être utilisée pour l'achat de tabac ni échangée contre de l'argent. Limite de 24 000 km par année avec 0,10 $/km extra. Premier versement, toutes taxes comprises, requis à la livraison. Taxes, immatriculation, assurances, obligations sur pneus neufs, frais d'enregistrement RDPRM et frais du concessionnaire en sus. Sur approbation du crédit. Les offres sont d'une durée limitée et peuvent faire l'objet de changement sans préavis. Les concessionnaires peuvent louer à prix moindre. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger. Offres disponibles seulement chez les concessionnaires participants. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Le modèle illustré est à titre indicatif seulement. ‡Chez les concessionnaires participants. ##Seuls les modèles Xterra 2004 et Sentra, Altima et X-Trail 2005 sont admissibles au Programme pour diplômés. Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques et slogans de Nissan sont des marques de commerce utilisées sous licence ou appartenant à Nissan Motor Co Ltd. et/ou ses filiales nord-américaines.

3268256

3268251A

Pas encore d'égalité entre hommes et femmes

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC – Malgré de grandes avancées, on est encore loin de l'égalité entre les hommes et les femmes au Québec.

« Les inégalités et les obstacles demeurent », rappelle le dernier avis que vient de publier le Conseil du statut de la femme, et qui est intitulé « Vers un nouveau contrat social ».

Les femmes ont effectué un rattrapage exceptionnel dans l'éducation, et 58 % sont maintenant sur le marché du travail contre seulement 34 % en 1971.

Au plan salarial, les femmes gagnent en moyenne 70 % du salaire des hommes, soit 18 % de plus qu'en 1971. Pour celles qui travaillent à temps plein, le salaire atteint même 78 % de la moyenne des hommes.

On compte également un nombre plus grand de femmes à des postes électifs : 32 % des membres de l'Assemblée nationale ou du conseil des ministres sont des femmes, tout comme 25 % des élues du Québec à la Chambre des communes. Il y en a également plus comme maires (11 %) ou comme conseillères municipales (24 %).

Enfin, 25 % des sous-ministres sont des femmes et 23 % présidentes d'organismes publics.

Mais plusieurs facteurs expliquent la persistance des écarts entre Québécois et Québécoises. Les femmes doivent assumer les responsabilités de la maternité et de la famille.

« Elles voient leur autonomie économique se fragiliser avec la venue d'un enfant », note le Conseil.

Faute de mesures de conciliation travail-famille, leur charge s'accroît. Souvent s'ajoute la responsabilité de parents âgés.

Par ailleurs, plusieurs femmes sont victimes de violence, que ce soit sous forme d'agressions physiques, d'agressions à caractère sexuel, de sévices, ou de contraintes à la prostitution.

En conséquence, le Conseil du statut de la femme suggère sept orientations au gouvernement pour assurer plus d'égalité entre les sexes.

Il faut poursuivre la lutte contre les stéréotypes et faire la promotion de valeurs et de comportements égalitaires.

Le Conseil suggère également de corriger les inégalités économiques qui persistent dans le contexte d'une économie ouverte et mondialisée. Cela peut se faire par la formation continue, la diversification professionnelle et l'insertion en emploi.

Le travail doit aussi être revu afin de concilier les responsabilités familiales. On songe ici à l'aménagement d'horaires flexibles de travail, avec des congés parentaux et du travail à temps partiel rendu plus facile.

En matière de santé, le gouvernement doit songer à instaurer l'approche intégrée de l'égalité (AIE). Il faut pour cela que l'organisation des services de santé soit adaptée aux réalités différentes des femmes.

Toute forme de violence doit être éliminée, notamment la violence conjugale, les agressions sexuelles et les abus contre les personnes âgées.

L'État doit aussi faire en sorte que l'exercice du pouvoir se fasse en toute égalité entre les hommes et les femmes.

L'égalité doit finalement se retrouver au sein du gouvernement, et l'État doit affecter les ressources nécessaires à la réalisation de cette égalité, selon le Conseil.

« Le Québec a fait des pas de géant en matière d'égalité au cours des dernières années. Mais il doit expérimenter de nouvelles stratégies pour réaliser le passage de l'égalité de droit à l'égalité de fait », conclut le Conseil du statut de la femme.

Un paradis pour les barguineux

Audiovox 8450 0$(1)
Samsung a660 maintenant 19$(1)
Nokia 6585 maintenant 49$(1)
Phototéléphone Audiovox 8910 maintenant 79$(1)



La mobilité sans tracas.
Combinez et économisez avec Le Forfait de Bell(2)

Bell
Et bien simple.MC

bell.ca/mobilite 1 866 371-9749 Magasins Espace Bell et Bell Mobilité

3270379A

Espace Bell

Anjou
Les Galeries d'Anjou
(514) 353-0257
Beloeil
Mail Montenach
(450) 446-7176
Brossard
Mail Champlain
(450) 465-8759
Châteauguay
Centre régional Châteauguay
(450) 691-7665
Coaticook
18, rue du Manège
Place J.R. Lefebvre
(819) 849-9997
Cowansville
Domaine du Parc
(450) 263-4444
Delson
5, route 132
(450) 635-9999
Dollard-des-Ormeaux
3352, boul. des Sources
(514) 684-6846
3699, boul. St-Jean
(514) 626-8888
Dorion-Vaudreuil
84, boul. Harwood
(450) 424-1416
Dorval
Les Jardins Dorval
(514) 631-1222
Drummondville
2265, boul. St-Joseph
(819) 478-5178
Promenades Drummondville
(819) 474-4433
Gatineau
Promenades de l'Outaouais
(819) 246-2355
Granby
Galeries de Granby
(450) 777-4058
Hull
Galeries de Hull
(819) 771-2716
Joliette
Les Galeries Joliette
(450) 755-5533
LaSalle
Carrefour Angrignon
(514) 364-3071
Laval
1655, boul. St-Martin Ouest
(450) 680-1010
Carrefour Laval
(450) 681-3344
Carrefour Laval (kiosque)
(450) 978-7133
Centre Laval
(450) 680-2355
Longueuil
Place Longueuil
(450) 679-4558
Montréal
Boul. Décarie (angle Jean-Talon)
(514) 739-7777
9280, boul. de l'Acadie
(514) 385-0770
5187, avenue Papineau
(angle Laurier)
(514) 526-2020
892, rue Ste-Catherine Ouest
(514) 866-6686
Centre Rockland
(514) 340-1269
Place Alexis-Nihon
(514) 939-2439
Place Dupuis
(514) 844-1313
Place Versailles
(514) 353-8847
Plaza Côte-des-Neiges
(514) 342-5444
Tour Jean-Talon
(Rez-de-chaussée)
(514) 270-1155
Montréal-Nord
Place Bourassa
(514) 322-3202
Mont-Tremblant
517, rue de St-Jovite
(819) 681-0404
Pointe-aux-Trembles
12530, rue Sherbrooke Est
(514) 645-4455
Pointe-Claire
Fairview Pointe-Claire
(514) 630-4992
Repentigny
309, rue Notre-Dame
(450) 585-4455
Les Galeries Rive-Nord
(450) 657-4455
Rosemère
232, boul. Curé-Labelle
(450) 979-3838
Place Rosemère
(450) 435-0024
Salaberry-de-Valleyfield
Centre commercial Valleyfield
(450) 377-1256
Sherbrooke
2700, rue King Ouest
(819) 823-9994
Carrefour de l'Estrie
(819) 565-1605
Sorel
Les Promenades de Sorel
(450) 742-6789
St-Bruno-de-Montarville
Les Promenades St-Bruno
(450) 441-1535
Ste-Agathe-des-Monts
80A, boul. Morin
(819) 321-0265
St-Eustache
Place St-Eustache
(450) 623-8500
St-Hubert
5190, boul. Cousineau
(450) 676-9919
3879, boul. Taschereau
(450) 926-2020
St-Hyacinthe
Galeries St-Hyacinthe
(450) 778-1749
St-Jean-sur-Richelieu
391, boul. Séminaire Nord
(450) 348-5210
Carrefour Richelieu
(450) 349-4400
St-Jérôme
Le Carrefour du Nord
(450) 431-3926
St-Laurent
La Place Vertu
(514) 335-2355
St-Léonard
6050, boul. Métropolitain Est
(514) 257-9292
Centre Le Boulevard
(514) 376-2288
Terrebonne
Les Galeries Terrebonne
(450) 964-7985
Tracy
604, route Marie-Victorin
(450) 746-7777
Trois-Rivières
5691, boul. Jean XXIII
(819) 376-6849
Centre Les Rivières
(819) 691-0482
Victoriaville
567, boul. des Bois-Francs Sud
(819) 357-7777
La Grande Place
des Bois-Francs
(819) 357-5776

Aussi offert dans les magasins Bell Mobilité
FUTURE SHOP · LA CAMBRE TÉLÉPHONIQUE · Dumoulin · STEREOCOM · SONIQUE

Les offres prennent fin le 31 décembre 2004, et s'adressent aux nouvelles activations. Prix/offres sujets à changement sans préavis et ne peuvent être combinés à aucun autre offre. Photo à titre indicatif. Frais d'interurbain et d'itinérance et taxes en sus. Des frais de résiliation anticipée s'applique avec tout engagement. D'autres conditions s'appliquent. (1)Sujet à un engagement min. de 36 mois. (2)Offert avec les services et forfaits de Mobilité, Sympatico et ExpressVu sélectionnés. Bell doit être votre fournisseur de service interurbain, mais il n'est pas nécessaire d'être abonné au service local ou à d'autres services tarifés de Bell. Sujet à un engagement de 24 mois pour chaque service. Pour les détails, visitez www.bell.ca/forfait, appelez 1 866 281-2303 ou visitez un magasin Espace Bell.

MONDE

Nouveaux heurts à Abidjan

Les responsables ivoiriens appellent au calme

AGENCE FRANCE-PRESSE

ABIDJAN – Les responsables civils et militaires ivoiriens ont appelé hier un « retour au calme » à Abidjan, après de nouveaux face-à-face tendus entre manifestants et soldats français près de la présidence ivoirienne.

« Nous avons décidé d'aller à l'accalmie pour que l'activité économique reprenne », a déclaré le président de l'Assemblée nationale Mamadou Koulibaly — qui avait multiplié au cours du week end les déclarations incendiaires — à l'issue d'une réunion de crise à l'hôtel Ivoire entre des responsables civils et militaires ivoiriens et ceux de l'opération française Licorne.

De son côté, la France a voulu rassurer les partisans du régime de Laurent Gbagbo, affirmant qu'elle n'avait « pas l'intention de renverser » le président ivoirien.

Le dispositif militaire français « a pour but de rassurer la communauté expatriée et un certain nombre d'habitants de la capitale économique ivoirienne pour qu'elle ne soit pas livrée au pillage et aux exactions », a souligné le chef du contingent sur place, le général Henri Poncet.

Ce dernier a reconnu une erreur de parcours des éléments français, descendus de Bouaké, qui ont erré dans la nuit de dimanche à lundi dans le quartier de la présidence, avant de s'installer sur le parking de l'hôtel Ivoire.

Le général cherchait à désamorcer une rumeur selon laquelle la présence d'une cinquantaine de véhicules blindés à Cocody, quartier chic d'Abidjan où vit le président Laurent Gbagbo, à un kilomètre de la résidence de ce dernier, avait pour objectif son renversement.

Sur la foi de cette rumeur, une foule de plusieurs milliers de personnes répondant aux appels de la radio officielle —notamment des « jeunes patriotes », véritable milice du pouvoir — a essayé dans la matinée de rompre le cordon de sécurité dressé autour de l'hôtel Ivoire. Des soldats français ont alors tiré en l'air pour tenter de disperser les manifestants.

En fin d'après-midi, deux chars français étaient toujours postés sur les deux ponts enjambant la lagune d'Abidjan et reliant le nord et le sud de la ville. Des jeunes manifestants, rassemblés dans le quartier administratif du Plateau (côté nord), ont d'ailleurs tenté de forcer le passage avant d'être repoussés par des tirs de sommation des soldats français.



PHOTO ISSOUF SANOGO, AFP

Une foule de plusieurs milliers d'Ivoiriens a essayé dans la matinée d'hier de rompre le cordon de sécurité dressé autour du luxueux hôtel Ivoire à Abdijan. Des soldats français ont alors tiré en l'air pour tenter de disperser les manifestants.

Il s'agissait de la troisième journée de heurts, parfois violents, et de pillages ciblant les Blancs, et notamment les Français, depuis que les soldats français ont détruit samedi l'aviation ivoirienne, en riposte à la mort de neuf d'entre eux dans un bombardement ivoirien sur leur position.

Selon le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), les affrontements du week-end à Abidjan ont fait plus de 410 blessés et un « nombre de morts » indéterminé mais dont « on peut craindre qu'il soit également lourd ».

Les ressortissants étrangers se sentaient toujours menacés hier : quelque 1200 personnes ont cherché refuge dans le camp militaire français, le 43e BIMA, tandis que 800 autres ont gagné la mission de l'ONU à Abidjan.

Certains, restés chez eux, se calfeutrent, apeurés : « Les pillards sont juste à côté de la maison. J'ai appelé les Licorne pour qu'ils viennent, mais ils ne sont pas dans la zone pour le moment. Ils nous ont dit qu'il fallait bien s'enfermer et attendre. Nous avons enfermé les enfants dans les toilettes », a raconté un Français habitant dans le quartier des Deux Plateaux, où les pillages continuaient.

Paris a en outre indiqué hier être « sans nouvelles » de deux Français après les violences du week-end.

Depuis Bouaké, les rebelles des Forces nouvelles (FN), qui contrôlent le nord de la Côte d'Ivoire, ont demandé hier le « départ » de Laurent Gbagbo pour garantir un retour à la « sérénité ». Parallèlement, les FN renforçaient leurs positions vers Bouaké et le centre-ouest du pays, a confirmé un responsable des FN à un journaliste de l'AFP qui a vu passer à Korhogo les convois armés.

Le chef de l'État ivoirien est désormais soumis à de fortes pressions internationales. L'ONU se penchait hier soir sur de nouvelles sanctions réclamées par la France, dont un embargo sur les armes, un gel des avoirs et une interdiction de voyager pour les personnes jugées responsables du blocage du processus de paix.

Représailles contre les musulmans aux Pays-Bas

AGENCE FRANCE-PRESSE

LA HAYE – Attentat à la bombe hier contre une école islamique, profanation de mosquées, tentatives d'incendie de trois autres, menaces : les musulmans des Pays-Bas, soit quelque 900 000 personnes, sont la cible de représailles après l'assassinat au nom de l'islam radical du réalisateur néerlandais Theo van Gogh.

Theo van Gogh, critique virulent de la société multiculturelle et singulièrement de l'islam, a été tué mardi dernier. Son meurtrier présumé, qui a été arrêté et identifié comme Mohammed B, 26 ans, a la double nationalité marocaine et néerlandaise.

Il a laissé sur le corps une lettre montrant qu'il agissait au nom de l'islam radical, selon la police. Cinq autres personnes ont été interpellées et toutes doivent être déférées devant la justice, notamment pour « conspiration terroriste ».

Hier à l'aube, une bombe a explosé dans une école islamique d'Eindhoven (Sud-Est), sans faire de victime, a annoncé la mairie. La police n'a pour l'instant pas d'indication sur les responsables, a-t-on ajouté de même source.

Lors d'une conférence de presse, le maire de la ville, Alexander Sakkers, a fait le lien entre cet attentat et le meurtre de Theo van Gogh.

« Pourquoi un acte aussi horrible (que l'assassinat de van Gogh) doit-il en plus avoir une conséquence pareille ? » a-t-il demandé selon l'agence de presse néerlandaise ANP. « Cet acte commis par un idiot doit être condamné par tous. »

Le premier ministre néerlandais Jan Peter Balkenende a condamné cet attentat et appelé à mettre fin à la spirale de la violence. Depuis l'assassinat de Theo van Gogh, tous les lieux de culte musulman ainsi que les écoles islamiques d'Eindhoven faisaient l'objet d'une surveillance policière accrue, a souligné la municipalité. Ce week-end, trois mosquées ont été visées par des tentatives d'incendie.

Le Conseil des Églises d'Amsterdam a tenu à affirmer sa solidarité avec les musulmans dans une publicité publiée hier par le quotidien local *Het Parool*. À Amsterdam, un défilé à vélo « pour la tolérance » doit avoir lieu aujourd'hui.

La femme d'Arafat mal vue des Palestiniens



JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

ENVOYÉ SPÉCIAL

RAMALLAH – C'était peut-être (ou peut-être pas) un cri du coeur, mais aux yeux de ses compatriotes, la femme de Yasser Arafat, Souha, a manqué dimanche soir une sérieuse occasion de se taire quand elle a déclaré au réseau Al-Jazira, sur un ton frôlant l'hystérie, que les leaders palestiniens intérimaires s'en venaient à Paris pour « enterrer vivant » son mari.

Tant les politiciens que les Palestiniens ordinaires ont condamné hier les propos de Souha Arafat, perçue comme une arriviste par de larges segments de la population de Gaza et de Cisjordanie et critiquée pour ne pas avoir mis les pieds dans les territoires palestiniens depuis le début de la seconde intifada, il y a plus de quatre ans.

Dans un « appel » au peuple palestinien sur les ondes de la chaîne qatarie, la femme de 41 ans a dénoncé le « complot » de ceux « qui cherchent à hériter du pouvoir » de Yasser Arafat.

La sortie de Mme Arafat a conduit les responsables palestiniens à envisager hier le report de leur visite à Paris, où ils souhaitent obtenir des informations de première main sur l'état de santé de Yasser Arafat, décrit hier comme « stationnaire ».

Mais le premier ministre Ahmed Qoreï, le secrétaire général de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), Mahmoud Abbas, le ministre des Affaires étrangères, Nabil Chaath, et le président du Parlement, Rawhi Fattouh, se sont finalement envolés vers Paris, où ils seront reçus cet après-midi par le président français Jacques Chirac.

Apparemment peu appréciée par la vieille garde de l'OLP, Souha Arafat, 41 ans, contrôle religieusement l'information qui circule sur l'état de santé de son mari depuis que ce dernier est arrivé il y a 11 jours à l'hôpital militaire de Percy, dans la banlieue parisienne. La loi française lui en donne le droit, mais les Palestiniens commencent à trouver qu'elle abuse de sa situation privilégiée — une impression que sa tirade télévisée n'a fait que renforcer.

Cinglante, la députée indépendante Hanane Achraoui a déploré les commentaires « déplacés et malheureux » de Souha Arafat, qui, selon elle, lui ont « explosé au visage ». « Yasser Arafat n'est pas seulement un mari et un père, a dit Mme Achraoui. Il est aussi le leader et le père d'une nation et ceux qui le suivent dans la hiérarchie ont le droit de savoir ce qui se passe afin de pouvoir informer le public. »

« Arafat n'est pas la propriété d'une petite famille. Il appartient à tout le peuple palestinien », a dit pour sa part le secrétaire de la présidence palestinienne, Tayeb Abdelrahim.

Pendant que des membres encagoulés des Brigades des martyrs d'Al-Aqsa — milice armée du Fatah de Yasser Arafat — distribuaient des tracts pro-Arafat dans les rues bondées de Ramallah, hier soir, la plupart des passants, les hommes comme les femmes, s'avouaient mystifiés par les déclarations de l'épouse de leur président, qu'ils ont rondement critiquée pour ne pas avoir été aux côtés de son mari pendant que celui-ci était assiégé par Israël dans son bunker de Ramallah.

« La femme d'un président aurait dû se trouver à Gaza ou à Ramallah au cours des quatre dernières années, pas à Paris, a dit Hicham Abou Daher, propriétaire d'une épicerie. Elle n'a pas souffert comme le peuple palestinien. Abou Mazen (Abbas) et Abou Ala (Qoreï) ont peut-être des défauts, mais au moins ils sont restés en Palestine. »

Souha et Yasser Arafat se sont mariés secrètement en 1990, pendant que le chef de l'Organisation de libération de la Palestine, qui avait l'habitude de se dire « marié avec la révolution », vivait en exil à Tunis. Chrétienne convertie (officiellement du moins) à l'islam, cette fille d'un banquier et d'une journaliste est diplômée d'une école privée de la Ville Sainte et a étudié à la Sorbonne. Au moment du mariage, Arafat avait 62 ans, 34 de plus que sa jeune et blonde épouse, qui lui a donné une fille, Zahwa, née à Paris en juillet 1995.

Ce n'est pas la première fois que Souha Arafat fraie avec la controverse. En 1999, dans un discours prononcé en présence de la première dame des États-Unis, Hillary Clinton, elle avait accusé Israël de tenter d'empoisonner l'air et l'eau des Palestiniens.

Plus tôt cette année, le parquet de Paris, où elle vit depuis qu'elle a quitté Gaza en 2000, a ouvert une enquête visant à déterminer la provenance de versements bancaires de 13,6 millions de dollars reçus dans ses comptes parisiens en provenance de Suisse entre juillet 2002 et 2003.

Plusieurs Palestiniens croient d'ailleurs que Souha est motivée par le désir de mettre la main sur le magot qu'Arafat aurait accumulé en siphonnant des centaines de millions — voire plus d'un milliard — de dollars des caisses de l'Autorité palestinienne. « Ça semble être un conflit à propos de l'argent et des propriétés parce que Souha n'a aucun rôle politique dans le système palestinien », a dit à l'*Associated Press* le chroniqueur palestinien Hani Masri.

Personne ne pourra toutefois l'accuser d'avoir peur de dire ce qu'elle pense. Il y a cinq ans, elle avait critiqué publiquement la corruption qui prévalait chez les proches de son mari au sein de l'Autorité palestinienne. Plus récemment, en 2002, elle a déclaré que si elle avait un fils, il n'y aurait pas de plus grand honneur que de le sacrifier à la cause palestinienne. Yasser Arafat venait tout juste de condamner « tout acte terroriste qui vise des civils ».

Avec l'Agence France-Presse et CNN.

+ = 578 $ Nice*

Nos plus petits prix sont sur www.airfrance.ca

AIR FRANCE

* Date limite d'émission : 12 novembre. Tarif soumis à certaines conditions. Taxes en sus. Détails sur www.airfrance.ca

3255578A

MONDE

Les insurgés frappent ailleurs en Irak

JOONEED KHAN

Les forces d'occupation américaines et leurs protégés irakiens centraient l'attention sur Fallouja avec l'assaut combiné lancé hier pour « nettoyer » la ville avant les élections prévues en janvier, mais les insurgés frappaient ailleurs avec des attentats et des attaques qui ont fait plusieurs morts, et un nouvel acte de sabotage pétrolier dans le Sud.

Au moins 11 Irakiens, dont deux entrepreneurs, trois marines américains et un soldat britannique du régiment Black Watch ont été tués au nord de Bagdad et à Baaqouba, ainsi qu'à Mahmoudiyeh et dans la province d'Al Anbar.

Dans une action avalisée par le premier ministre intérimaire Iyad Allaoui, qui a proclamé la loi martiale pour 60 jours, l'armée américaine pénétrait hier soir dans Fallouja en soumettant la ville à d'intenses bombardements.

À La Haye, le haut représentant de l'Union européenne (UE) pour la politique étrangère, Javier Solana, a estimé que la situation sécuritaire « ne donne pas beaucoup d'espoir » que les élections se tiennent comme prévu en janvier 2005. Au Caire, un texte laborieux sur le projet de déclaration finale de la conférence de Charm el-Cheikh sur l'Irak a été élaboré, incluant la demande française de prévoir un « horizon » pour la fin de l'occupation.

Au Japon, une majorité de citoyens est hostile à l'extension de la mission des troupes nippones en Irak, censée prendre fin le 14 décembre mais que le gouvernement s'apprête à prolonger, selon un sondage publié par le quotidien *Mainichi Shimbun*.



PHOTO BILAL HUSSEIN, AP

À Fallouja où les combats font rage, les insurgés se battent avec plusieurs types d'armes comme les AK-47. Les rebelles misent toutefois sur les bombes et engins piégés dispersés dans la ville.

L'offensive contre Fallouja se poursuit sur deux fronts : au nord-ouest vers le quartier de Jolan considéré comme le coeur de l'insurrection, et vers le nord en direction de la gare ferroviaire.

Le Comité des oulémas irakiens, une des principales organisations religieuses sunnites, a accusé le gouvernement Allaoui d'être au « service de l'occupant au détriment du peuple ». « Ce qui se passe est une extermination du peuple car cette opération ne porte pas atteinte uniquement à la résistance mais aussi aux femmes et enfants qui ont préféré rester chez eux car ils n'ont nulle part où aller », a affirmé cheikh Mohammad Bachar al-Faydi, porte-parole du comité.

Le comité a banni dans une fatwa (avis religieux) toute participation d'Irakiens aux côtés des soldats américains à l'assaut contre Fallouja, la qualifiant de « grand péché ».

À Bagdad, trois personnes étaient tuées et 45 blessées dans deux attentats visant des églises. Quatre Irakiens ont été tués et 13 blessés dans deux attentats à la voiture piégée au passage de convois américains à l'ouest et au nord de la capitale.

Deux entrepreneurs irakiens travaillant sur une base américaine ont été tués et deux autres blessés sur une route près de Baïji. Deux Irakiens ont été tués par l'explosion d'une charge à Doulouiya.

Un soldat britannique des Black Watch a été tué et deux autres ont été blessés dans un incident près de camp Dogwood, à Mahmoudiyeh. Deux soldats britanniques avaient été blessés dimanche dans un attentat suicide à la voiture piégée près du camp.

Jeudi, trois soldats des Black Watch avaient été tués dans un attentat suicide à la voiture piégée au sud de Bagdad. Un site Internet a mis en ligne un texte attribué au groupe Al-Zarqaoui qui revendique l'attaque. Le groupe revendique aussi une attaque contre un convoi américain hier sur la route de l'aéroport international de Bagdad.

À ce jour, 74 militaires britanniques ont trouvé la mort en Irak depuis l'invasion du pays en mars 2003.

Des accrochages à l'arme légère et à la roquette ont opposé pendant des heures des GI à des insurgés dans Bagdad et Ramadi, survolés par des avions américains. À Samarra, les policiers irakiens licenciés ont été réintégrés dans leurs fonctions à la suite d'un accord avec le commandement américain. Et un acte de sabotage a été commis dans la nuit de dimanche contre un puits du gisement de pétrole de Zoubeir, près de Bassora.

Avec AFP, AP, Reuters, BBC, Al-Jazira, New York Times, Turkish Press.

Un nouveau départ pour la doctrine de Bush



JOONEED KHAN
REGARD SUR LE MONDE

Longtemps annoncé et longuement préparé, l'assaut combiné des forces américaines contre la ville de Fallouja a commencé hier. Fort de sa réélection une semaine plus tôt, le président américain George W. Bush, qui l'avait retardé en attendant le vote, a fait savoir hier que Fallouja est le test de sa volonté de voir les élections se dérouler comme prévu en janvier 2005 en Irak.

Cet objectif, fixé à l'improviste pour soulager les pressions internationales, et rassurer les Américains en vue de la réélection de Bush, justement, semble de moins en moins réel. Le départ de Robert Blackwell, conseiller des Affaires irakiennes de Bush, est un signe : c'est Blackwell qui forgea le gouvernement intérimaire irakien en juin, coupant l'herbe sous les pieds de l'émissaire de l'ONU Lakhdar Brahimi et imposant comme premier ministre Iyad Allaoui, ancien baassiste viré collaborateur de la CIA et du MI6.

Mission accomplie pour le diplomate expérimenté de 64 ans, spécialiste des questions du Moyen-Orient et d'Asie ? Sans doute, si l'on considère qu'il a réussi à mettre un visage irakien sur l'occupation américaine, avec un calendrier électoral, et contribué ainsi à faire réélire Bush. Mais cette réélection, claire et sans appel, signifie aussi un nouvel assaut pour les idéologues néoconservateurs dont le programme embrasse la redéfinition de la carte géopolitique du Moyen-Orient pétrolier, par la guerre préventive si nécessaire.

L'Europe et l'ONU ne partagent guère l'optimisme de Washington que des élections auront bel et bien lieu en Irak en janvier 2005, comme prévu. Cette réticence n'est pas nouvelle, mais sa réaffirmation n'est pas sans intérêt alors que Bush a été réélu et que l'offensive contre Fallouja est en marche.

Javier Solana, haut représentant de l'UE pour la politique étrangère, a estimé hier à La Haye que la situation sécuritaire en Irak « ne donne pas beaucoup d'espoir » que les élections se tiennent comme prévu en janvier 2005. Le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan ne s'est pas montré plus optimiste la semaine dernière en écrivant dans des lettres aux responsables américains, britanniques et irakiens qu'un assaut sur Fallouja pourrait compromettre les élections de janvier.

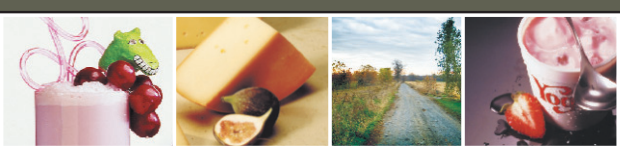
Annan a même critiqué l'assaut programmé contre Fallouja, critique que Washington a écartée en soulignant que seul le gouvernement Allaoui était habilité à parler pour l'Irak. Ce qu'Allaoui a vite fait en annonçant qu'il « donne autorité à la Force multinationale et demande aux forces irakiennes de l'épauler », ajoutant : « Nous sommes déterminés à nettoyer Fallouja des terroristes. » À l'ONU, son ambassadeur Samir Sumaidaie a comparé les insurgés de Fallouja aux talibans afghans et critiqué les propos d'Annan.

L'équipe Bush dit vouloir « une victoire décisive » à Fallouja. L'idée, écrit Paul Reynolds de la BBC, c'est d'y décapiter le démon du terrorisme, pour ensuite faire des élections qui stabiliseront le « nouvel Irak » pour de bon. Mais, rappelle-t-il, rien n'est jamais « décisif » dans ce genre de bourbier, où la guérilla conserve l'initiative du moment et de l'endroit des attaques. Il cite l'Irlande du Nord et le Vietnam. Il aurait pu rappeler que « la guerre des Six Jours » dure depuis 37 ans pour Israël, même si l'Égypte el la Jordanie ont signé la paix avec l'État juif.

En conférence de presse hier, le secrétaire à la Défense Donald Rumsfeld a affirmé qu' « un succès à Fallouja portera un coup aux terroristes et contribuera à éloigner l'Irak d'un avenir de violence pour le rapprocher d'un avenir de liberté ». Mais, il a admis que c'était une opération « difficile, qui va prendre du temps », pas une « bataille finale » contre l'insurrection. Le général Richard Myers, chef d'état-major interarmes, a renchéri : « Ce ne sera pas le dernier recours à la force. Il y aura d'autres occasions, peut-être pas aussi dramatiques et de grande ampleur que Fallouja, mais il y aura d'autres occasions. »

On sent que l'équipe Bush n'est pas pressée, n'est plus pressée, sur l'Irak. Elle a quatre ans désormais pour déployer sa grande stratégie unilatéraliste. À Fallouja, qu'elle avait dû céder aux insurgés en avril dernier, elle entend exorciser pour de bon le « syndrome vietnamien » et chercher à triompher d'une guérilla avec des moyens superpuissants. Il faut pour cela de bons soutiens locaux — comme Allaoui, l'homme de Washington qui a opté pour la manière forte, alors que le président intérimaire Ghazi al-Yaouar, sunnite conservateur devenu chef de l'État contre le gré de Robert Blackwell, prônait la solution négociée. Al-Yaouar est donc devenu très dispensable, tout comme les civils qui perdent la vie depuis 18 mois d'occupation — et qui vont continuer à écoper.

Valeur
ESSENTIELLE



« Chaque jour, nous avons la chance de travailler en famille à produire du lait de qualité. Nous aimons notre travail et voulons offrir ce qu'il y a de mieux. »
– Nadine Lalande, Ferme Mystique, Mirabel QC

Il y en a partout : dans les dépanneurs, les épiceries, à la maison et au resto.

Ouvrez un frigo et vous en trouverez.

Les enfants savent que pour combler un petit creux, il n'y a rien de mieux. Et les parents savent que les enfants... ont toujours un petit creux.

Riches en éléments nutritifs, les produits laitiers canadiens font partie des vraies bonnes choses qui font du bien.

Et se faire du bien fait partie de nos valeurs.

Faits par des producteurs laitiers d'ici qui, chaque jour, respectent des standards de qualité parmi les plus élevés au monde, nos fromages, lait et yogourt sont d'une qualité indéniable. Et tout simplement bons.

3265763

Vous trouvez bon ce qui est bon pour vous.

LAIT DE QUALITÉ

3265761A

Économisez

l'équivalent de la

TPS et de la TVQ

à l'achat d'une Dodge Caravan 2005.♦

Louez à

189 $†

par mois. Location de 48 mois. Comptant initial de 5 670 $ ou échange équivalent.

0 $ dépôt de sécurité.

Options de location de 48 mois offertes†	
Mensualités	Comptant initial
307 $	0 $
266 $	1 999 $
189 $	5 670 $

DODGE CARAVAN 2005

- Système DVD installé en usine (PDSF : 970 $)
- Moteur V6 de 3,3 L, 180 ch
- Climatiseur
- Panneau et bouclier de couleurs assorties
- Régulateur de vitesse
- Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique
- Habitacle pour 7 passagers
- Radio AM/FM avec lecteur de CD
- Sacs gonflables avant à déploiement progressif
- Antidémarreur Sentry Key^MC
- Consommation : 12,2 L/100 km (ville), 8,2 L/100 km (autoroute)Δ

ENERGUIDE



DE PLUS, OBTENEZ UN SYSTÈME DVD SANS FRAIS

SEULEMENT DANS LES DODGE CARAVAN 2005.



VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER • JEEP$_{MD}$ • DODGE OU DODGE.CA.

3271110A

FINANCEMENT OFFERT EXCLUSIVEMENT PAR

Services financiers Chrysler

♦ L'offre de rabais correspondant au montant des taxes de vente inclut les taxes applicables et correspond à 15,025 % du prix de vente négocié après déduction du transport et de la taxe sur le climatiseur. Ce rabais sera déduit du prix d'achat final comprenant les frais de transport (1 200 $), les accessoires installés par le concessionnaire, les garanties, les droits sur les pneus neufs, les frais d'inscription au Registre, les autres taxes applicables et les frais du concessionnaire. Le rabais ne s'applique pas à la Dodge SX 2.0 2004, au Dodge Ram HD Diesel 2004, au Dodge Ram SRT-10 et à tous les modèles Sprinter, et est limité à 7 % sur la Dodge Viper. † Tarifs mensuels établis pour 48 mois pour la Dodge Caravan 2005 avec l'ensemble 28C + AT1. Le dépôt de sécurité est de 0 $ pour une période de temps limitée seulement et peut changer sans préavis. Premier versement exigé à la livraison. Location pour usage personnel seulement. Aucun rachat requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 81 600 km au taux de 15 ¢ le kilomètre. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Sous réserve de l'approbation de Services financiers Chrysler. Services financiers Chrysler est un membre du groupe de Services DaimlerChrysler Canada. Transport et taxe sur le climatiseur (lorsque applicables), immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre, taxes et frais d'administration des concessionnaires en sus. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. ♦, † Ces offres d'une durée limitée sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre, à l'exception du programme d'aide aux handicapés physiques, et s'appliquent à la livraison au détail des modèles neufs 2005 sélectionnés en stock. Les offres peuvent changer sans préavis. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Δ Basé sur les cotes du guide de consommation de carburant 2005 publié par Ressources naturelles Canada. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep$_{MD}$ • Dodge du Québec

CHRYSLER

Jeep MD

DODGE

CINQ ÉTOILES